

# **Comment perdre une guerre économique :**

## **l'exemple de la filière viande en France**

Ecole de Guerre Economique - Management Stratégique et Intelligence Economique  
10 juillet 2018

## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>3</b>
<b>L214 en action</b> .....	<b>5</b>
Des actions nombreuses et impactantes .....	5
Des réseaux très denses sur Internet et en régions .....	9
<b>Déroute médiatique d'une filière</b> .....	<b>12</b>
Des discours inexistants ou inaudibles .....	12
Analyse du « champ de communication » .....	18
<b>Une société qui change</b> .....	<b>21</b>
L'avènement des modes, la consécration du véganisme .....	21
Contexte réglementaire et politique .....	24
L'évolution de la situation politique .....	26
<b>Les origines anglo-saxonnes du refus de l'exploitation animale</b> .....	<b>30</b>
Au XIXème siècle .....	30
Peter Singer : libération animale et altruisme efficace .....	30
Welfarisme, abolitionnisme et autres courants .....	32
Années 1970 : Compassion In World Farming (CIWF), le pionnier anglais .....	33
Années 1980 : PETA, le numéro 1 mondial .....	34
Jeremy Coller et Farm Animal Investment Risk and Return (FAIRR) .....	36
<b>Militantismes en France : une longue histoire</b> .....	<b>39</b>
Années 1990 : les cahiers antispécistes, une matrice .....	39
Années 1990 / 2000 : PMAF et CIWF France, la <i>British touch</i> .....	41
Années 2000 : Stop gavage, L214 et la génération montante .....	43
Financement des associations .....	47
Frise chronologique et cartographie des acteurs, en France et à l'étranger .....	48
<b>Cette filière viande en danger</b> .....	<b>51</b>
<b>La filière viande : un secteur fragile</b> .....	<b>51</b>
Situation économique : bilan chiffré et acteurs .....	51
Le rôle de la PAC dans l'agriculture française .....	59
Les défis économiques de la filière .....	64
<b>Les menaces sur la filière viande</b> .....	<b>66</b>
L'enjeu de la génétique animale .....	66
Produits de substitution et activisme financier global .....	68
<b>Sortir du vide stratégique : formuler des enjeux et définir une ligne directrice</b> .....	<b>75</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>78</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>80</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>93</b>

## Introduction

Les tendances des consommateurs sont en pleine évolution : passés de la peur de la faim à la crainte du surpoids, leurs attentes évoluent et se diversifient. La filière viande française n'échappe pas aux modes ; elle connaît depuis de nombreuses années une situation difficile et les perspectives ne sont pas florissantes.

L214, 269Life, CIWF... Qui est derrière ces mouvements ? Quel pouvoir ont-ils ? Comment influencent-ils les consommateurs de viande que nous sommes ? Ce livre analyse et décrypte les liens, parfois étroits, entre ces associations et le monde de la finance, ou les lobbies juridiques européens. Nos recherches ont bénéficié d'une actualité particulièrement fournie, puisque régulièrement un nouvel événement vient alimenter la masse des informations collectées.

La plus médiatique de ces associations, L214, a été créée en 2008, mais ce n'est pas la plus ancienne. Ce mouvement a réussi, à partir de la fin 2015, à multiplier les dénonciations spectaculaires et ainsi à déstabiliser toute une filière économique. Les opérations de communication de L214, et d'autres associations similaires appellent à l'émotion pour en faire un levier d'engagement. Et de fait, le public est de plus en plus réactif. Même s'il est impossible d'en mesurer l'impact en le corrélant aux actions de ces organismes, nous avons malgré tout regardé les évolutions des chiffres du marché de la filière viande sur les dernières années.

La France est-elle devenue une cible pour ceux qui ont décidé de faire cesser les élevages de viande ? Depuis décembre 2015, un milliardaire anglais, figure de la finance internationale et du capital-investissement, Jeremy Coller, a lancé une initiative qui se donne comme objectif de faire cesser l'élevage industriel. Depuis la fin des années 2000, il communique ouvertement sur ses actions qui portent sur deux fronts : influencer flux de capitaux et législation en matière de santé humaine et élevage industriel. Il promeut ses idées auprès de la communauté internationale des investisseurs financiers et interpelle sur leurs pratiques les multinationales productrices ou consommatrices de produits carnés. Il est en partenariat étroit avec des ONG britanniques de référence sur les questions liées aux animaux et à l'élevage industriel. Il met en avant leurs travaux pour suggérer des bonnes pratiques et de nouveaux standards aux multinationales du secteur. Il investit en même temps dans les firmes qui développent des substituts à la viande, et ironie de l'histoire a racheté la branche Capital-investissement du Crédit Agricole pour en faire un fonds d'investissement indépendant et rentable, dont le MEDEF a fait un partenaire de choix pour le financement des PME<sup>1</sup>.

Il n'est pas tout seul : d'autres acteurs, aussi riches et puissants, ont décidé de « changer le monde » à leur façon. Dans leur ligne de mire, figurent la volonté affichée, sous couvert de protection de l'environnement, d'investir massivement dans la viande de laboratoire. Quel est l'objectif ultime ? Est-il uniquement mercantile ? se poser la question maintenant permet d'entrevoir le pire : Ces actions s'intensifient alors même qu'un nouveau règlement zootechnique européen risque d'affaiblir cette excellence à la française, en matière de race bovine. En effet, à compter du 1er novembre 2018, le règlement (UE) 2016/1012, applicable à l'élevage va bouleverser la cartographie des organismes du dispositif génétique français en

l'ouvrant à la concurrence. S'achemine-t-on vers de la production de viande charolaise sans vache, tout droit sorti d'un laboratoire des temps modernes?

Pour ordonner un tel foisonnement et décrypter les véritables enjeux stratégiques, nous proposons au lecteur d'analyser la situation sous différents angles.

Tout d'abord, nous présentons la mise sous tension de la filière viande en France par les actions déterminées de L214 puisque c'est la plus active du moment, et nous décrivons les réactions de la filière sur le terrain sur lequel elle est entraînée : le champ de bataille médiatique et juridique. Nous rappelons les évolutions au sein du pays sur ce sujet en termes sociétaux, réglementaires et politiques.

Nous explorons ensuite la galaxie des idéologies qui remettent en cause l'exploitation animale, soit en visant à améliorer la condition des animaux d'élevage soit, de façon radicale, en tentant d'obtenir l'arrêt pur et simple de l'exploitation animale. Ces idéologies ne datent pas de l'avènement de L214. Dans les pays anglo-saxons, en France, des auteurs, des mouvements ont développé depuis près d'un demi-siècle des théories, des pratiques de contestations, des propositions alternatives à l'exploitation des animaux et à la consommation de viande. Depuis les années 1970, le monde anglo-saxon a été précurseur dans ce domaine. Nous observons comment ces idées et certaines de ces organisations se sont également exportées en France. Nous évoquons des acteurs-clés parmi les groupes militants français qui se préoccupent de ces thématiques.

Ce qui nous conduit finalement à faire émerger une situation de vide stratégique : au-delà de ses difficultés économiques structurelles, la filière viande française a-t-elle bien identifié toutes les menaces qui la guettent ? L'activisme de puissants acteurs issus du monde économique pour faire émerger ces produits de substitution et mettre la main sur le patrimoine génétique français vont créer un véritable tsunami, révolutionner nos habitudes alimentaires et déstabiliser la filière. Cette dernière a-t-elle perçu qu'elle peut à moyen terme se faire balayer par une lame de fond et perdre une guerre économique dont elle n'aurait pas conscience qu'elle est à sa porte ?

## L214 en action

Dans cette partie, nous nous intéresserons aux modes d'organisations, outils et actions de L214. Ce n'est pas le seul mouvement en France mais c'est celui qui communique le plus ces dernières années. Une simple recherche dans un moteur de recherche sur le mot « anti-viande » le fait apparaître dans les premiers liens.

### Des actions nombreuses et impactantes

L'association L214 existe depuis 2008 et est active depuis plusieurs années, comme en témoigne un de ces sites, qui recense les photos du grand nombre d'opérations menées par L214 depuis 2010<sup>2</sup>, souvent des mises en scène sur la voie publique. On observe une intensification des actions depuis la fin 2015. Au moins 10 opérations ont eu lieu depuis octobre 2015. La page Wikipédia L214 détaille de nombreuses opérations menées<sup>3</sup>. La plupart des textes ci-dessous sont issus de cette page, ainsi que les informations contenues dans le tableau. 8 abattoirs ont été visés par L214 depuis 2008<sup>4</sup>.

Au sujet des opérations qui ont rendu L214 célèbre, le scénario est le suivant :

- un établissement, souvent un abattoir, est identifié ou leur est signalé,
- des images sont tournées dans le lieu en question par L214 ou par des sympathisants, généralement de manière illégale,
- une vidéo est montée et diffusée, elle obéit à une construction et une narration très précise pour maximiser l'impact sur le spectateur (nature même des images, enchaînements, discours, musique...)
- une prise de position publique est faite, assortie parfois de plaintes juridiques contre la société qui exploite le site visé.

### *La vidéo de l'Abattoir d'Alès : premier marqueur d'une crise médiatique*

La vidéo de l'abattoir d'Alès du 14/10/2015 (1,8M de vue sur YOUTUBE) marque le début de l'explosion médiatique. La technique employée par L214 : le choc des images, l'émotion, une dénonciation s'imposant au plus grand nombre.

Les médias ont joué un rôle de caisse de résonance important dans la présence médiatique de L214. La couverture de leurs actions et du phénomène est souvent faite sous l'aspect émotionnel / sensationnel dans une logique de recherche d'audience.

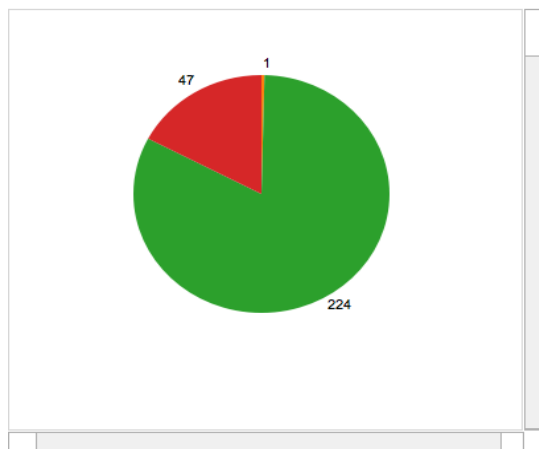
Les médias se questionnent assez peu sur l'historique L214, le parcours de leurs dirigeants, les sources de financements de l'association ou encore le contexte international par rapport aux questions éthiques et juridiques soulevées par leurs actions (comparaison avec les autres pays européens, la France étant loin d'être un mauvais élève sur les questions d'élevage).

Les graphiques ci-dessous illustrent bien :

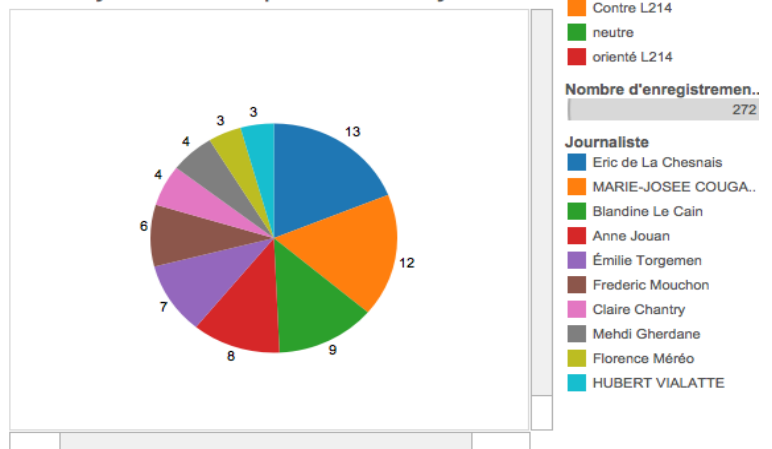
## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

- le fait que personne ne prenne la plume contre L214. Il apparaît donc que leur action est assimilée comme « utile »,
- pour preuve, beaucoup d'articles parus sont plutôt « neutres » et relaient les faits, les médias dits proches des idées de « gauche » soutiennent les thèses soutenues par L214. - Notons au passage l'ambivalence du quotidien « Le Figaro »-
- que ce sujet intéresse plus les grandes villes, Paris en première ligne ainsi que l'ouest de la France. Cela s'explique probablement par la composition socio-professionnelle d'un côté, peut-être par le fait que l'un des fondateurs de L214 vienne de Bordeaux et certainement parce que la filière viande est une activité économique majeure en Bretagne et dans le sud-ouest,
- le manque d'intérêt de la presse économique en dehors des Echos ; cette actualité est traitée dans les rubriques « actualités »,
- un emballement médiatique sur l'ensemble de l'année 2016.

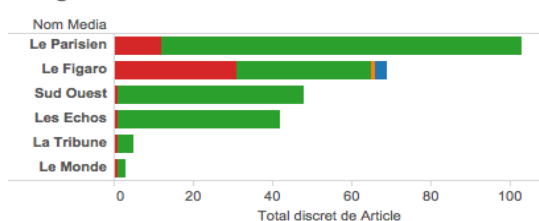
Pas d'article contre L214



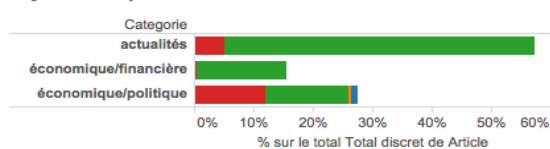
Certains journalistes très présents sur le sujet



Le Figaro ambivalent

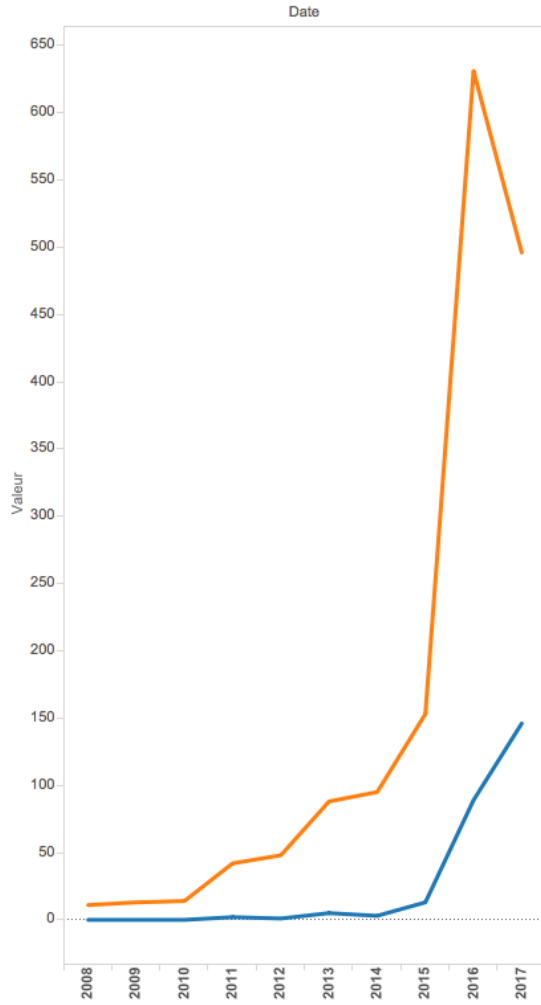


Sujet traité par le biais de l'actualité

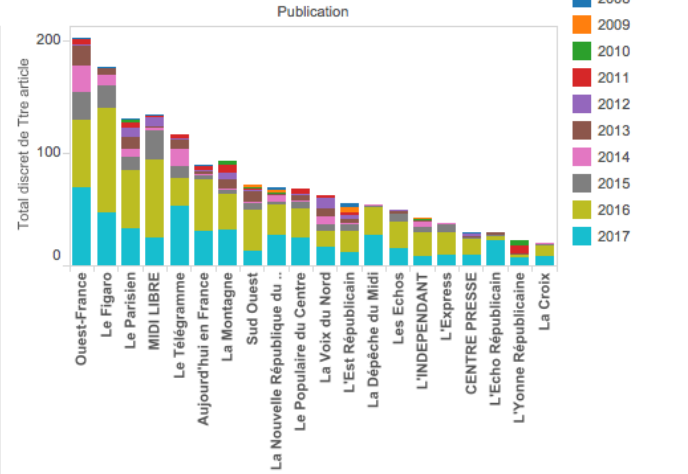


# Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

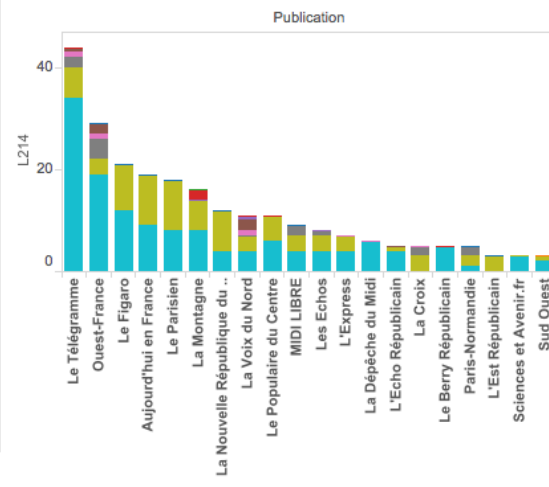
Explosion en 2016



Toute la presse en parle



Quand L214 apparaît dans le titre de l'article



Comme le montre le tableau ci-dessous, les actions de L214 continuent devant les tribunaux de façon quasi systématique, soit que L214 attaque en justice un abattoir, un élevage... soit que l'entreprise visée assigne L214.

Tableau récapitulatif des principales actions L214 et de leurs développements 2008 - 2017

Date	Entreprises visées	Activité	Développements juridiques	Situation
2008 / 09	Bigard	Abattoir	Procès contre Bigard (1) / Procès de Bigard après diffusion d'un reportage sur Arte (2)	Non-lieu pour Bigard (1) / Procès perdu par Bigard (2)
Période 2010/2016	Distribution / hôtellerie	Cœufs en provenance de poules élevées en cage	Procès intenté par L214 contre le GAEC du Perrat (2016)	Les entreprises de la grande distribution ont toutes annoncé ne plus se fournir ainsi d'ici 2020 / 2025
Nov. 2013	Ernest Soulard	Foie gras haut de gamme	Référé de Soulard contre L214. (débouté). Procès de Soulard contre L214	L214 condamnée (frais de justice) + autre instruction en cours contre L214
Nov. 2014	Couvoir de Saint-François	Avicole – Elevage – Saint Hernin	Procès intenté par L214	Entreprise condamnée (amende)
Oct. 2015	SARL Sélection Viandes	Abattoir Vannes	Procès intenté par L214 + autres	Abattoir condamné
Fév. 2016	Abattoir municipal	Abattoir du Vigan à Alès	Enquête déclenchée par le parquet Procès le 23 et 24 mars 2017	Condamnation d'un employé et de la communauté de communes
Mars 2016	Abattoir municipal	Abattoir – Mauléon Licharre	Procès fixé fin novembre 2017	Report du procès au 29 et 30 mars 2018

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

Juin 2016	Pézenas / Puget-Thénier	Abattoirs	Procès intenté par L214	En cours
Nov. 2016	Abattoir municipal	Elevage - Limoges	Procès intenté par L214	Enquête préliminaire en cours
Fév. 2017		Abattoir - Houdan	Procès contre L214	En délibéré
Juin 2017	Geslin / Panzani	Avicole – Elevage	Procès déclenché par Panzani pour diffusion de fausses informations <sup>5</sup> . Plainte de L214 en cours	Geslin critique des images mis hors de leur contexte. Contrôles sanitaires OK.
Juin 2017	Pâté Hénaff	Porc - élevage	-	Hénaff met en doute la véracité des images – Soutien fort de la profession
Sept. 2017	Doux	Avicole - Elevage	-	Doux prend acte et va investiguer

Il est aussi intéressant de constater que les plus gros abattoirs en France sont gérés par des opérateurs privés. Or, les abattoirs ciblés par L214 sont souvent des abattoirs municipaux, au demeurant beaucoup moins nombreux. Est-il plus simple d'obtenir ces images dans des entreprises « plus petites » ? Les procédures et les moyens (pour exercer l'abattage comme pour mettre en œuvre la sécurité du site, d'ailleurs) sont-ils plus forts chez des opérateurs privés ? En tout cas, il ressort qu'à part le cas Bigard, les abattoirs visés semblent être de plus petites structures.

En synthèse, nous nous trouvons en face d'une crise classique qui s'articule comme suit :

### *L214 : Une crise classique*



**Qualité/éthique :** Remise en cause sur le terrain réglementaire des méthodes d'abattages et/ou d'élevages. Vidéos qui montrent des infractions à la loi. L'impact va au-delà de l'aspect légal puisque les vidéos posent surtout une question morale sur la consommation d'animaux

**Sociétale :** manifestations, pressions des associations et des consommateurs  
**Financier :** pression sur les acteurs de la filière agro-industriel obligés d'adapter leurs outils de production et leur communication

**Lanceurs d'alerte :** anciens salariés  
**Presse :** couverture sous l'aspect émotionnel pour obtenir de l'audience et dopant in fine la résonance des actions  
**Réseaux sociaux :** Utilisation des réseaux sociaux pour relayer les messages de l'association  
**ONG / associations :** mouvance écologique/protection animale



# Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

## Des réseaux très denses sur Internet et en régions

Le premier constat marquant est que le travail de maillage physique et digital a sans conteste fait l'objet d'un travail particulièrement fourni au fil des années de la part de L214.

Présente dans 68 villes parmi 22 régions françaises<sup>6</sup>, l'association L214 dispose de relais physiques directs représentés par 39 associations différentes, et de relais numériques des temps modernes tels que Twitter, Pinterest, Instagram ou Facebook. Rien que sur ce dernier média, l'association compte 30 pages différentes couvrant toutes ses implantations géographiques en France. Parfois elle y associera des adresses mail génériques ou nominatives dans certaines régions (Bretagne, Limousin...).

Elle est propriétaire de 9 sites internet couvrant le panel de ces terrains d'engagement. Les 9 sites affichent clairement leur appartenance au mouvement « L214 » sur leur page d'accueil. Tous ces sites sont rattachés à la même plateforme technique, parfois hébergés sur le même serveur<sup>7</sup>. Certains s'adressent clairement à des populations hors de France en exposant leurs actions dans différentes villes du monde (San Francisco, Munich, Manchester) voire en traduisant leurs sites en portugais, en chinois ou en espagnol<sup>8</sup>

Dans la première cartographie ci-dessous sont représentés les sites internet qui gravitent autour du site principal de L214

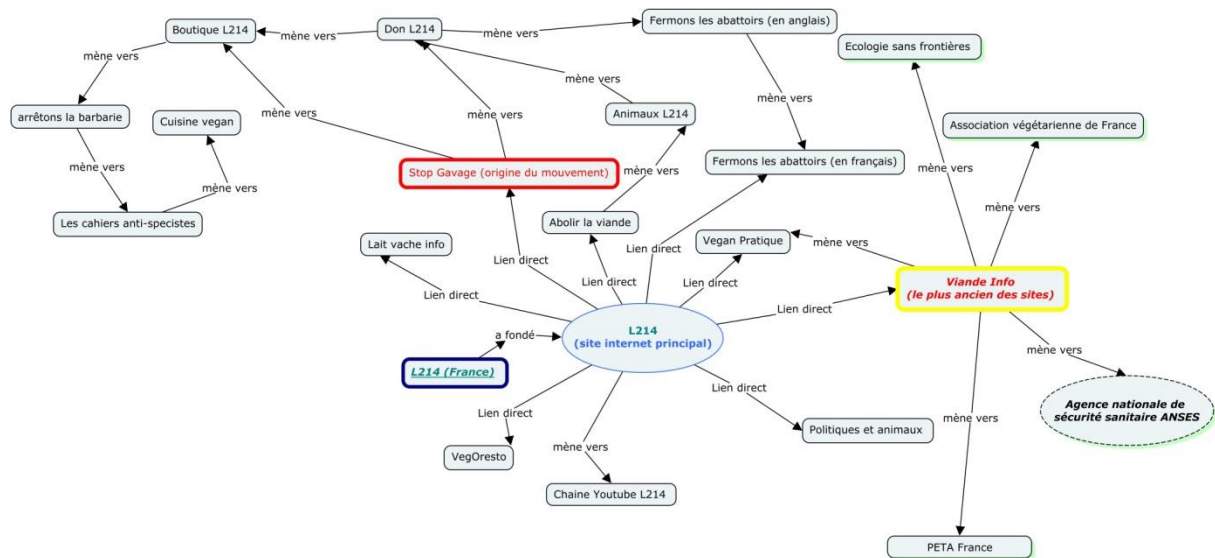


Figure 1: Liens directs de 1er ou 2eme niveau autour du site L214 (2017)

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

Le document ci-dessous illustre la présence géographique de L214 en France selon différents vecteurs (recherches été 2017).

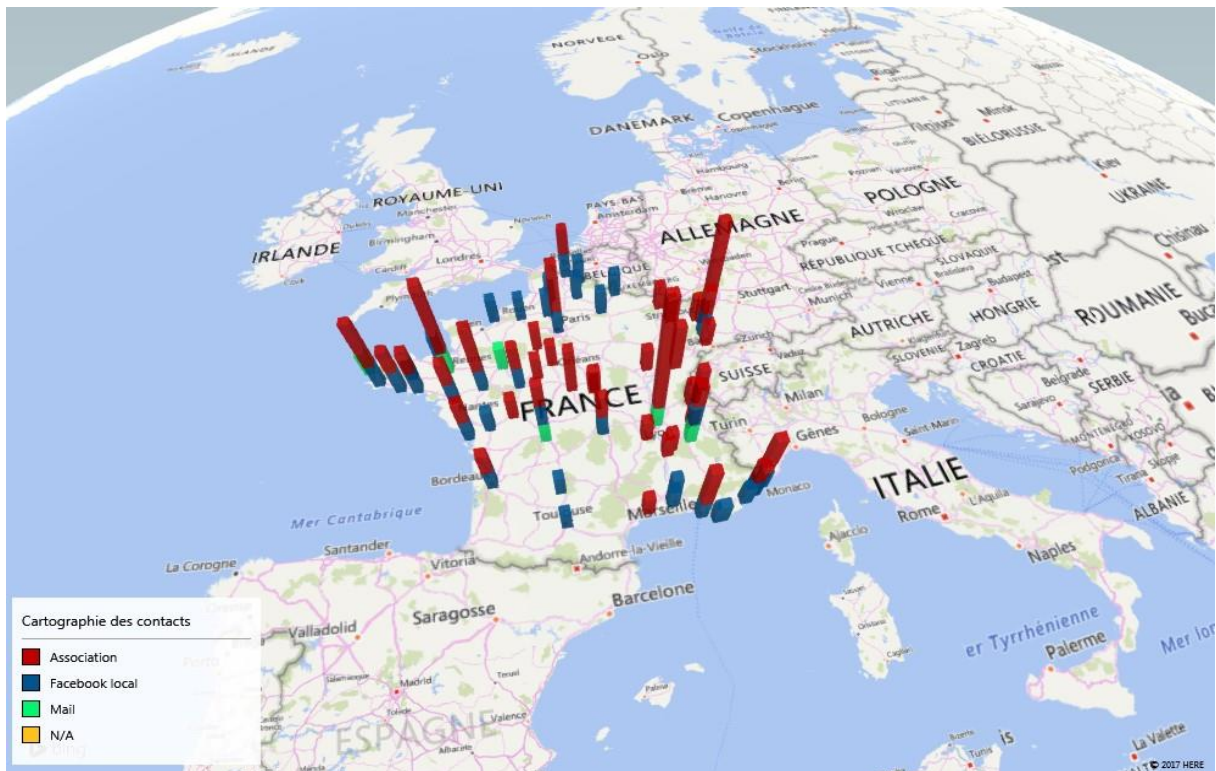


Figure 2: Cartographies des représentations locales de L214

Source : Cartographie établie par la promotion 27 en 2017, à partir du site L214

Deux autres aspects ont retenu notre attention dans le travail de communication militante orientée « réseaux ».

Le premier réseau se veut très pratique : il s'agit de guide sur les restaurants vegans. Le livre L214 décrit le parcours de la militante qui s'occupe de ce thème. En fait, il s'agit véritablement de simplifier les choses pour le public et de lui apporter des solutions.

Le second est un réseau au cœur de l'action militante, à l'instar des actions recommandées dans la théorie de l'altruisme efficace décrit précédemment dans l'historique des mouvements : il s'agit d'un site Internet qui note les hommes politiques français sur leur positionnement par rapport à la condition animale<sup>9</sup>.

Nous avons choisi l'exemple de l'ancien maire de Lyon, ville dans laquelle se trouve L214. Il lui est attribué une note de 2,5 / 20 et est décrit comme agissant contre les animaux, en raison de prise de position sur l'accueil de cirques dans la ville. Les autres critères sont restés vides, donc probablement sans prise de position publique.

Ainsi, ce sont plusieurs centaines d'hommes et de femmes politiques français qui sont notés sur des positions qu'ils auraient prises par le passé.

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

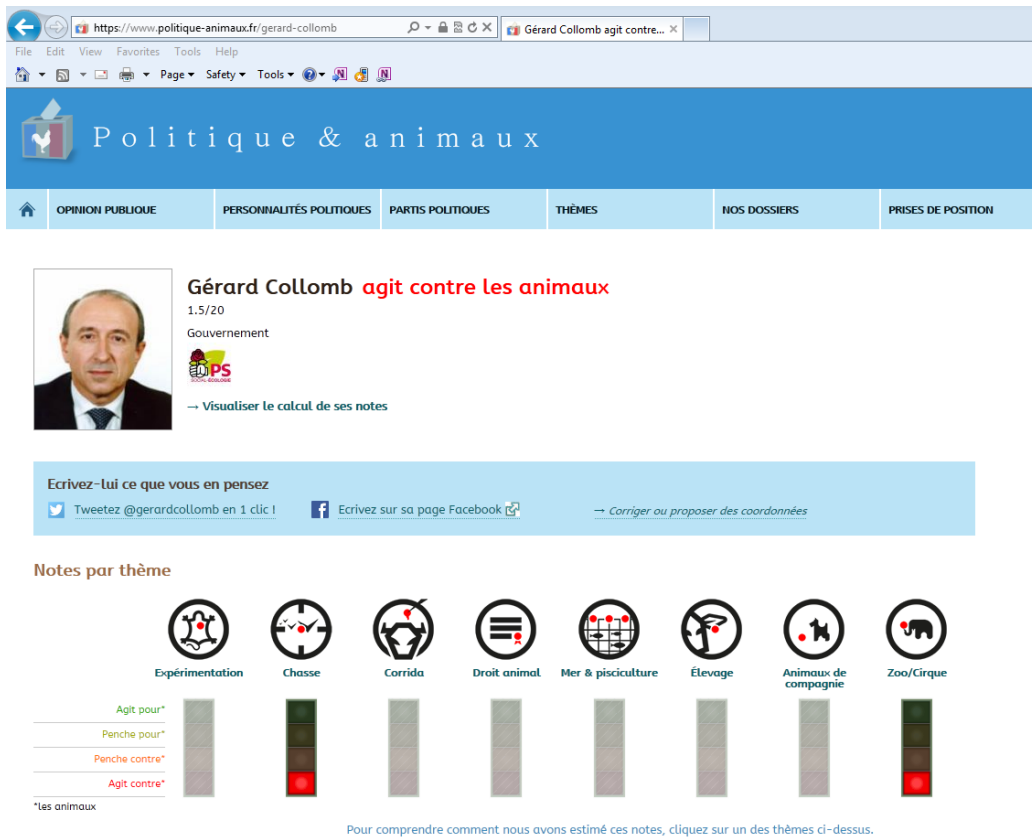


Figure 3: Exemple de notation d'un homme politique

## Déroute médiatique d'une filière

Devant cette organisation et ses actions, que fait la filière viande ? Pour répondre à cette question, nous allons nous intéresser aux structures et aux acteurs de cette filière : qui sont-ils ? Puis nous observons leurs réactions et notamment leurs discours. Pour finir nous réfléchissons à l'impact de ces discours en nous posant la question de la présence sur le « champ de communication » (par analogie à champ de bataille) de la filière vis-à-vis de la menace qui pèse sur elle, au-delà des actions de L214, et de l'efficacité de cette présence.

### Des discours inexistantes ou inaudibles

Au-delà des actions de L214 et des réactions des entreprises à ce moment-là, dans un mode de gestion de crise, il est nécessaire de se pencher sur le discours des entreprises de la filière sur la thématique du bien-être animal, de façon générale.

Notre méthode pour collecter et analyser ces discours est simple :

- *Objectif* : nous cherchons à analyser le discours des entreprises face à la question du bien-être animal.
- *Périmètre d'étude* : il est constitué des sites Internet des principales entreprises du secteur (voir tableau en 1.3) ainsi que d'organisations professionnelles du secteur et affiliées. On ajoutera aussi quelques entreprises de la grande distribution qui commercialisent des produits transformés à base de viande.
- *Nature de la recherche* : nous recherchons spécifiquement sur le site Internet de l'entreprise / organisation l'expression « bien-être animal ».
- *Accessibilité du message* : comment accède-t-on à l'information relative à la question du bien-être animal sur le site Internet de l'entreprise ? Dit autrement, le sujet est-il facilement identifiable par l'internaute ? 2<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup> ... niveau signifie le nombre de liens internes dans l'arborescence du site pour trouver la page traitant du sujet
- *Contenu du message* : que dit l'entreprise sur le sujet ?
- *Destinataire du message* : à qui s'adresse l'entreprise ? Au grand public ? A un auditoire professionnel ?
- *« Importance » du message* : l'entreprise met-elle particulièrement en avant le message dans son discours (nous ne pouvons pas établir dans cette analyse s'il y a un discours mais pas d'action concrète ou inversement pas de discours mais des actions mises en œuvre) ? On regardera le nombre de fois où l'expression « bien-être animal » est trouvée dans le site.
- *« Connexion » et « amplification » du message* : le message délivré est-il lié à d'autres sources / liens / références pour connecter / crédibiliser / amplifier le message ?

Les informations sont présentées dans un tableau listant ces critères, pour chaque entreprise.

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

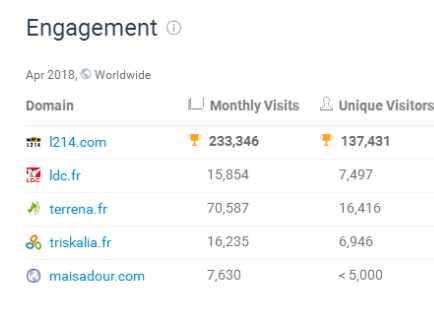
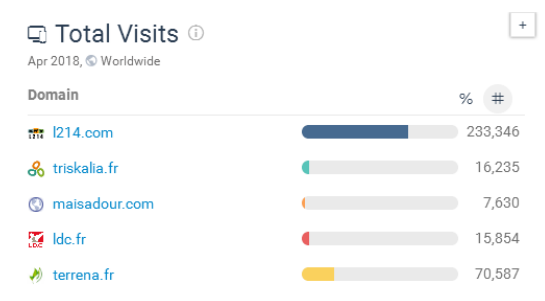
La limite de notre approche est que nous ne sommes pas en mesure de quantifier la lecture des documents, des uns ou des autres. En revanche, il est possible de mesurer l'audience des sites internet de ces entreprises et de les comparer au nombre de visites sur la même période du site de L214.

### Discours d'entreprises collectés

Entreprise	Access.	Contenu	Destinataire	Importance	Connexion
Groupe Bigard	3 <sup>ème</sup> niveau	1,5 ligne	Grand public	Basse - 2 occurrences	0
Terrena	2 <sup>ème</sup> niveau	Une pleine page	Grand public	Moyenne	3 (autres organisations)
SICAREV	rien	rien	-	inexistante	rien
Kermené (E. Leclerc)	rien	rien	Grand public	inexistante	rien
Triskalia	3 <sup>ème</sup>	Initiative sur les conditions de l'élevage	Grand public	haute	1
Prestor	Rien / 2 <sup>ème</sup> niveau	rien	Eleveurs	inexistante	rien
LDC	1 <sup>ère</sup> page, bandeau déroulant	Expression, pas de détail sur ce qui est fait	Grand public	Basse	aucune
Aveltis	néant	néant	néant	néant	néant
Maisadour	3 <sup>ème</sup> niveau (fichiers)	Expression citée à 2 ou 3 reprises	Grand public	Basse	rien

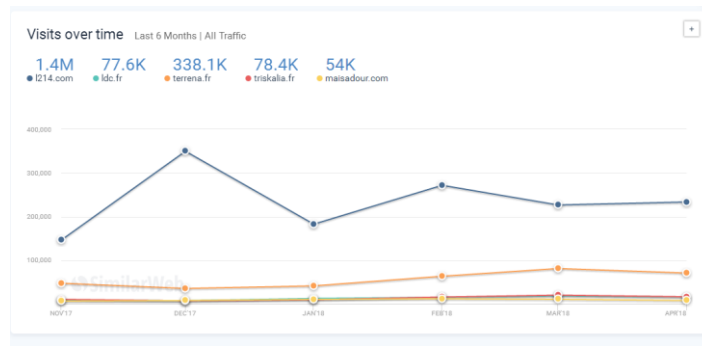
### Statistiques de visites comparées à celles de L214

Avril 2018



Entre novembre 2017 et Avril 2018

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France



Source : Analyse réalisée via SimilarWeb

Il est intéressant de constater la très grande disparité de discours des entreprises. Cela est d'autant plus intéressant qu'elles sont toutes membres de Culture Viande.

Il semble surprenant que certaines entreprises aient pris la décision de ne pas communiquer du tout sur le sujet. La nature de l'entreprise (grande distribution / grands groupes ou coopératives) ne semble pas le facteur déterminant de la prise de position :

- Intermarché a une approche détaillée (récente : juillet 2017)
- Leclerc ne communique quasiment pas sur le sujet, brièvement sur son site corporate et rien sur le site de Kerméné, l'entreprise dédiée à la viande
- Terrena et Triskalia décrivent leurs actions, SICAREV n'annonce rien
- sur le site du groupe Bigard, n°1 en France et n°3 en Europe, dont le président est aussi le président de Culture Viande, nous avons trouvé 2 fois la mention « bien-être animal ». Nous n'avons trouvé aucun autre développement sur ce thème dans le site du groupe.

Au sujet du groupe Bigard, il est à mentionner que des échanges tendus ont eu lieu le 14 septembre 2017 dans l'enceinte de l'Assemblée Nationale<sup>10</sup>. Un des fils Bigard était interrogé par une commission parlementaire et ses réponses – ou ses absences de réponse - n'ont pas du tout été appréciées par les députés, de tous bords. S'il est difficile de se faire une opinion pleinement informée sur la base d'un extrait vidéo de deux minutes, il n'est reste pas moins que les reproches adressés au représentant du groupe Bigard par les députés sont très sérieux : comme par exemple des non-réponses ou des réponses laconiques à des questions relatives à la publication de ses comptes par le groupe Bigard, dans un contexte où le groupe est suspecté d'avoir mis à mal financièrement par ses pratiques commerciales et pendant de nombreuses années des coopératives d'éleveurs.

Informations supplémentaires à noter

- Triskalia : l'initiative de Triskalia avec l'INRA sur l'élevage a été lancée en 2017<sup>11</sup>.

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

- Prestor : a en deuxième page de son site web deux communiqués de presse sur l'affaire Hénaff (juin 2017) de deux associations de producteurs. En revanche, rien sur le site public concernant l'approche en termes de bien-être animal
- Maisadour indique avoir de très nombreux référentiels qualité mais ne détaille rien sur les questions de bien-être animal
- LDC communique sur l'expression de bien-être animal mais ne rentre pas dans le détail de ce qui est fait. LDC est probablement l'entreprise qui présente le mieux son impact sur l'ensemble de la filière et dans le tissu économique français.

Au final, force est de constater que le sujet est peu, très peu commenté par la profession dans son ensemble ses sites internet.

### - **Grande distribution**

La grande distribution est habituellement le nom connu par le consommateur, c'est le maillon de la chaîne qui est le plus immédiatement susceptible de recevoir les questions du consommateur. Cela a naturellement été compris par L214, Antoine Comiti affirme ainsi<sup>12</sup> :

*« les enseignes de grande distribution sont un levier très important pour notre combat. Ce qu'elles souhaitent, c'est vendre des produits, et elles se moquent que ces produits soient ou non d'origine animale, tant qu'ils se vendent. C'est ce à quoi nous assistons avec le développement phénoménal des alternatives aux produits animaux, tels les steaks végétaux. La force de l'économie se met au service de la cause, non par adhésion mais par opportunisme. C'est décisif pour le combat, et c'est aussi en nous appuyant sur cela que nous l'emporterons. »*

Ainsi, toutes les grandes enseignes de la grande distribution ont été impactées par le sujet et ont pris position, notamment pour l'élevage des poules (E.Leclerc, InterMarché, Carrefour, U, Casino, Monoprix...).

Carrefour est la première enseigne de grande distribution à avoir lancé fin 2015 sa gamme 100% végétarienne « Carrefour Veggie ». Depuis, d'autres ont suivi : E.Leclerc avec « Nat&Vie », Intermarché avec « Veggie Marché » etc..

Le site de Picard Surgelés indique également sa prise de position en faveur du bien-être animal, sur ce sujet des poules. Et en parallèle, Picard promeut aussi ses produits « veggie »<sup>13</sup> (végétarien), en prenant acte de la volonté des consommateurs de consommer moins de viande :

*« Préoccupés par leur santé, la cause animale, des problématiques sociales et/ou environnementales, les Français sont de plus en plus nombreux à surveiller les produits qui composent leurs assiettes et à adopter des régimes alimentaires spécifiques. Leur alimentation devient bio, sans lactose ou encore sans gluten, ou sans viande ni poisson comme c'est le cas pour les végétariens. »*

Faut-il rappeler que Picard est l'une des premières enseignes à avoir été la cible de Stop Gavage en 2004 sur des opérations liées au foie gras ? Cet épisode est rapporté de la manière suivante par Antoine Comiti<sup>14</sup> :

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

*« L'enseigne Picard est très connue et présente dans de nombreuses villes de France, ce qui offrait des lieux de protestation pour les militants qui pouvaient aller montrer aux clients des magasins la réalité du foie gras. Nous avons contacté la direction de Picard qui nous a reçu à son siège parisien afin de discuter de la situation. C'était notre premier contact avec une entreprise qui prenait très au sérieux notre campagne et était contrainte de réagir face aux actions que nous menions et à leur couverture médiatique dans la presse locale et nationale. Je me souviens très bien de ce rendez-vous. Nous avons face à nous des hommes et des femmes qui pouvaient avoir, en tant que citoyens, des avis proches des nôtres et reconnaissaient à demi-mot que les pratiques que nous dévoilions étaient problématiques. Ce qu'ils voulaient, c'était sortir la marque de ce mauvais pas et faire taire la polémique au plus vite. Ils étaient prêts à négocier. »*

### - **Culture viande :**

Les documents consultés sont le site Internet et le rapport annuel 2016.

Culture Viande est l'association des professionnels de la filière viande en France. Elle regroupe la quasi-totalité des acteurs français dans le domaine.

Le site est particulièrement fourni. De façon générale, le site est très « littéraire » : les textes sont longs, précis, détaillés. Si nous ne jugeons pas ici de leur pertinence, nous pouvons toutefois souligner la « difficulté d'accès » à l'information. Si cette information est destinée au grand public, des formats vidéo brefs auront peut-être plus d'impact pour le plus grand nombre qu'un texte qui sera plus ardu d'accès pour beaucoup.

Pour ce qui est du rapport annuel, il est tout aussi détaillé. Il traite à plusieurs reprises du bien-être animal et des actions lancées par la filière.

Le public visé ici est clairement les membres de Culture Viande.

### - **ACCEPT – [accept.ifip.asso.fr](http://accept.ifip.asso.fr)**

Le cas d'ACCEPT est particulièrement intéressant. ACCEPT est le nom d'un projet porté par l'Institut français du porc, supporté par- et traitant de - l'ensemble de la filière viande.

Ce projet est un exemple de travail sur le long terme (4 ans) qui vise à étudier en profondeur, de façon scientifique, les questions relatives à l'élevage et aux controverses qu'il suscite.

Nous reproduisons en intégralité leurs objectifs<sup>15</sup> :

*« L'élevage est fréquemment et diversement interpellé par la société. Avec des causes et des modalités multiples et complexes, des controverses et des mobilisations collectives se développent. Le projet ACCEPT a pour objectif d'apporter des connaissances scientifiques nouvelles sur ces mouvements de société. Les parties prenantes concernées par l'élevage, en premier lieu les éleveurs et leurs partenaires, pourront ainsi mieux les comprendre et adapter leurs choix et leur registre d'argumentation.*



## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

*Le projet produira une cartographie des controverses sur l'élevage français en s'appuyant sur des entretiens et une analyse bibliométrique, avec une ouverture européenne pour comparaison. Il analysera les mécanismes sociaux favorisant l'expression de ces controverses dans le débat public à partir d'études de cas locaux de projets d'élevages. Il conduira une évaluation quantitative (par sondage d'opinion) et qualitative (par entretiens) des regards de la société sur l'élevage et des éleveurs sur les attentes sociétales. Les futurs possibles de l'élevage en France seront tracés. Des outils seront conçus pour aider les professionnels des filières dans la conduite des projets et pour une communication renouvelée vers la société. »*

Parmi les documents que nous avons trouvé particulièrement marquants, il y a cette analyse des profils psychologiques des opposants à l'élevage<sup>16</sup>, qu'ils soient absolument contre l'élevage et la consommation de viandes (abolitionnistes) ou qu'ils militent pour une amélioration des conditions d'élevage (welfaristes).

En tant que tel, ACCEPT est effectivement un site très construit, avec une approche scientifique et les codes de la publication scientifique. Il n'est donc pas destiné au grand-public, en revanche il doit fournir la matière à une communication grand-public.

De façon un peu ironique, on peut se dire qu'appeler un tel projet « ACCEPT » pourrait être contre-productif vis-à-vis du public visé... Peut-être l'accent devrait-il être mis sur d'autres dimensions qu'« accepter », lorsque la diffusion au grand public s'élaborera.

### - Le cas Doux – Septembre 2017

L214 a mis en cause un élevage de poulets travaillant pour le groupe Doux, dont la production est destinée au marché français et à l'export. L214 indique que 75% des élevages en France fonctionne selon ce modèle. Cette vidéo dénonce les pratiques d'une agriculture intensive, notamment les méthodes pour accélérer la croissance des animaux. Les animaux présentés sont à destination de clients au Moyen-Orient.

Le groupe Doux a pris acte des images de L214, ne nie pas les faits a priori et indique diligenter une enquête interne. Il condamne les pratiques présentées et soutient les éleveurs qui travaillent pour lui :

*« L'entreprise Doux prend acte des images diffusées le 06/09 2017 dans l'émission Le Quotidien sur la chaîne TMC et sur les plateformes sociales de L214.*

*Celles-ci ne reflètent en aucune façon les pratiques d'élevage définies par Doux et appliquées par ses 300 éleveurs partenaires, notamment dans sa prise en compte du bien-être animal par l'entreprise ».*

Sans préjuger des résultats des investigations de Doux, la combinaison de deux dimensions nous paraît créer un impact plus fort que d'autres vidéos et rend cette dernière crise probablement plus sérieuse que les autres d'un point de vue économique.

La première dimension est la dimension « export ». Nous avons déjà soulevé cette réflexion dans nos analyses de marché.

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

Dans un marché international où la concurrence est féroce, avec des concurrents et des clients situés dans des régions du monde où les standards européens et français ne s'appliquent pas, la bataille sur les coûts est intense. A n'en pas douter, élever les animaux de la façon montrée par L214 fait partie de l'équation de production qui permet d'être compétitif ou du moins de ne pas se laisser distancer par d'autres intervenants étrangers. La question cruciale est bien : si l'on ne produit pas comme cela, peut-on encore vendre au grand export ?

La seconde dimension est que cette remise en cause est véritablement systémique. Si les allégations de L214 sont exactes, à savoir que les conditions de production sont telles dans 75% des élevages français, alors c'est bien l'ensemble des ventes export et même du système économique en tant que tel qui est montré du doigt. On le verra plus loin, le marché de la volaille est celui de la filière viande le plus tournée vers l'export, et ce de façon significative (environ 40%).

Avec cette vidéo, L214 n'attaque plus seulement un abattoir mal géré ou des employés qui procèdent de façon non appropriée ou non éthique, bref, il ne met plus en avant les cas extrêmes, il montrerait – cela reste à confirmer - le fonctionnement habituel d'un système de production.

Plus que les autres, cette vidéo nous paraît mettre la filière viande, notamment avicole, devant un défi majeur de communication et de positionnement.

Du point de vue du groupe Doux, il est aussi important de noter qu'il a connu de graves difficultés financières<sup>17</sup>, jusqu'à sa liquidation judiciaire en avril 2018. En termes d'actionnariat, il est détenu à environ 25% par un prince saoudien (d'où la part importante de ventes au Moyen-Orient). Autorisé à poursuivre son activité jusqu'au 31 mai dernier, le tribunal de Rennes a finalement choisi l'offre de reprise du consortium français LDC et Terrena associé à un acteur de la distribution saoudien Al-Munajem.

Au-delà du cas Doux en tant que tel, la maîtrise des méthodes de communication de L214 se confirme de nouveau : ce nouveau dossier fait l'événement, moins de 48h après un procès qui a vu ses dirigeants mis sur la sellette pour une action clandestine dans l'abattoir de Houdan.

### Analyse du « champ de communication »

L214 a entraîné la filière sur un « champ de bataille » dont l'arme principale est la communication basée sur des images obtenues le plus souvent illégalement. Comme le dit Christine Roguet, chercheur à l'IFPI et personne-contact pour le projet ACCEPT dans un récent article dans le Paysan breton<sup>18</sup>, la difficulté à laquelle fait face la filière est que :

*« Dans ce conflit, la question n'est pas la représentativité de l'adversaire mais sa capacité à faire adhérer le public à sa cause ».*

Nous voyons 4 dimensions principales qui permettent de comprendre la puissance de la communication de L214 et la faiblesse de celle de la filière :

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

- les **canaux** de communication,
- le **registre** des communications,
- la **temporalité** des communications,
- la nature des **messages** émis.

Par **canaux de communication**, nous voulons dire que le chemin de communication de L214 vers sa cible (consommateur / citoyen) ne peut pas être plus direct (vidéo Youtube).

La profession réagit par le biais de structures inconnues ou presque du grand public, donc difficilement identifiables. La présence médiatique de la filière est éparse, peu présente sur les réseaux sociaux comme le constate le président de l'UGPVB (Union des Groupements de Producteurs de Viande de Bretagne)

*"Avec les chambres d'agriculture, Agriculteurs de Bretagne, Produit en Bretagne, Interbev et l'ABEA, nous avons entamé une réflexion sur la relation homme/animal. Mais aussi sur la nécessité de notre présence sur les réseaux sociaux".*

Sur les réseaux sociaux les plus connus, les connexions se font rares vers les entreprises analysées précédemment, comparées à l'audience de L214 sur le mois d'avril 2018



Source : Analyse réalisée via SimilarWeb

Autre difficulté : peu de marques sont finalement connues du grand public, vers lesquelles il peut se tourner pour chercher de l'information. Et un grand nombre de scandales sanitaires sont « anonymes » et jettent l'opprobre sur toute une profession. C'est un des leviers d'impact de L214 que Culture Viande a régulièrement essayé de contrer en dénonçant les conditions d'exploitation des abattoirs épinglés.

Ainsi, le consommateur ira « naturellement » écouter son seul point d'approvisionnement habituel, à savoir la grande distribution. Et il n'est pas certain que le discours de la grande distribution soit toujours complètement aligné avec celui de la filière (cf exemple de Picard plus haut).

Par **registre des communications**, on peut mettre en parallèle le triptyque « émotions / choc dénonciation » de L214 avec le cadre « démenti / justification / explications » dans lequel la profession est empêtrée.

Du point de vue de la communication, les procédures juridiques, si elles peuvent finalement donner raison aux entreprises plaignantes, ne pourront que servir d'arguments a posteriori, pour la crise suivante. Et cela n'est d'ailleurs pas certain, puisque la victoire juridique peut ne

pas récupérer une défaite éthique ou morale aux yeux du public. Elle peut en revanche frapper au portefeuille l'association ou la dissuader à se retrouver de nouveau dans une situation, qui à la longue, devient lourde à supporter.

Notons aussi que le cas Hénaff donne lieu à une véritable réponse offensive de la part de l'entreprise, qui remet en cause la véracité des informations et des images proposées par L214. Le cas Panzani / élevage de Geslin est similaire puisque Panzani a attaqué en justice pour diffamation.

Par **temporalité des communications**, nous opposons les « coups médiatiques » de L214 et la nécessité de la profession de faire passer un discours complexe, sur le long terme. Si le premier attire les masses, le second requiert des efforts que le grand nombre ne fera pas. D'ailleurs, jusqu'à présent, L214 reste dans sa logique de « coups » et n'entre pas dans le dialogue avec les industriels qu'elle dénonce. Ce que ces derniers soulignent d'ailleurs de plus en plus. Pour être précis, lors du récent salon de l'élevage Space et pour la première fois, une table ronde a réuni la porte-parole de L214 et des représentants du monde agricole<sup>19</sup>.

Par la **nature des messages**, nous rappelons qu'il est plus simple de jouer sur la compassion auprès des foules que de convaincre avec un même message un public forcément divers du bien-fondé de son travail.

Quiconque, doté d'une structure psychique normale, qui regarde une vidéo produite par l'association L214, ne peut qu'être ému et révolté par la cruauté qui règne dans ces élevages. Et même s'il n'arrête pas dans la minute de manger de la viande, le spectateur sera systématiquement influencé dans le traitement qu'il fait de cette information, l'action suivra la réaction. L'émotion pousse à l'engagement et altère nos choix. C'est ce qu'on appelle un biais cognitif. Et il y en a un, particulièrement utilisé ici, c'est celui de « la victime identifiable » : nous réagissons plus vite et plus significativement à la vue d'un animal torturé qu'à une liste de statistiques nous indiquant le nombre d'animaux morts de maltraitance. Pourtant la plupart des éleveurs respectent le bien-être animal, puisque leur productivité en dépend et parce qu'ils aiment leur métier. Malgré cela, et sans aucune rationalité, nous aurons naturellement tendance à généraliser ces situations et quelques-uns d'entre nous sauteront le pas radical du végétarisme ou plus encore du véganisme.

A cela s'ajoute qu'aucune erreur ou maladresse ne sera pardonnée à la profession dans sa communication. Nous avons déjà mentionné le cas ACCEPT, mais on peut aussi se demander auprès de qui et dans quelle mesure certains arguments peuvent porter : diminuer le stress des animaux parce que c'est une question de « bon sens » (sic) pour avoir une viande de qualité sera nécessairement perçu par une partie du public comme un exemple de pur cynisme, quelle que soit la véracité et la pertinence de l'argument.

## Une société qui change

Nous étudions dans cette partie les impacts directs ou indirects que les actions des mouvements anti-viande comme L214, ont eues sur les consommateurs ainsi que sur l'attitude et les actions des pouvoirs publics et des médias.

La société, dans son ensemble, est régulièrement « secouée » par des scandales alimentaires, sanitaires, constituant à leur tour, des « marqueurs ». Rappelons les différents sujets qui ont défrayé la chronique et fait réagir l'opinion : le sang contaminé, la « vache folle », la grippe aviaire, mais aussi sur les campagnes « positives » telles que : 5 fruits et légumes par jour, Manger/Bouger, l'importance de consommer des produits laitiers....

Pour les associations qui défendent une cause, le but recherché est toujours le même, à savoir sensibiliser la société civile, par le biais des médias, afin de faire réagir dans un sens bien précis les pouvoirs publics. L214, avec ses vidéos, s'inscrit dans ce mode opératoire mais va plus loin en jouant sur le choc, l'émotion, la réaction immédiate, face à la mort brutale d'un animal.

En parallèle de ces événements, en corrélation ou non, les pouvoirs publics ont initié un certain nombre d'initiatives, tant sur le plan normatif – exemple : les obligations de traçabilité, d'étiquetage – que sur le plan politique - organisation du Grenelle de l'Environnement, leadership pour la COP21-. De même, les médias, classiques ou spécialisés, se sont emparés des différentes problématiques, alimentant ainsi un climat de plus en plus lourd et anxiogène, voire de culpabilité, à tous les échelons de la société.

Dans ce contexte, et avec une accélération palpable, plusieurs sujets inhérents à la consommation des viandes, sous toutes leurs formes, commencent à avoir des conséquences dans les habitudes des consommateurs sur l'alimentation en général et sur la consommation des différents produits issus de l'élevage animal.

## L'avènement des modes, la consécration du véganisme

### *Le bio, les régimes, le poids des industries dans les habitudes de consommation*

Manger « sain » est probablement la meilleure synthèse des modes successives qui rythment les habitudes alimentaires et de consommation depuis plusieurs décennies. L'industrie du sucre, et les lobbies travaillant à leurs côtés, ont porté nombre de projets ayant pour objet de diriger le consommateur vers le sucre rapide, ou de dénoncer le mauvais cholestérol, jusqu'à un retournement récent des habitudes de consommation. Voici le cadre dans lequel les annonces, relayées par les médias, sur la base de publicité insistantes, amènent le consommateur à céder aux « modes » sans réellement chercher, pour la plus grande partie, à comprendre si les informations reçues étaient idoines.

Dans le même registre, la succession des modes de régimes est intarissable avec, pour chacun d'entre eux, un ambassadeur-vedette. Juste avant la crise qui a démarré en 2015, des incidents de plus en plus nombreux ont entamé la crédibilité des fast-foods attaquant par la même occasion, ces « machines à consommer de la viande ». Le bio a enfin envahi la planète alimentaire. Donc, dans la continuité du bio, certains prônent un « retour à la

nature », une nature sans viande idéalement car elle provoquerait du mauvais cholestérol, constituerait un risque pour la planète etc.

*L'apparition du véganisme en France, L214 en pointe*

En France, dans les années 80, il y avait très peu de végétariens et nous n'entendions pas parler des « végans » ; du moins, personne ne savait avec précision ce qu'était un végétarien, un végan ou un végétalien. Il y avait 5 restaurants végétariens à Paris. Les végétariens étaient regardés comme des êtres curieux et sectaires jusqu'en 2010 environ. Nous verrons plus tard que le nombre de restaurants a littéralement explosé, laissant supposer un changement massif des modes de consommation pour quiconque observe les habitudes dans ce registre.

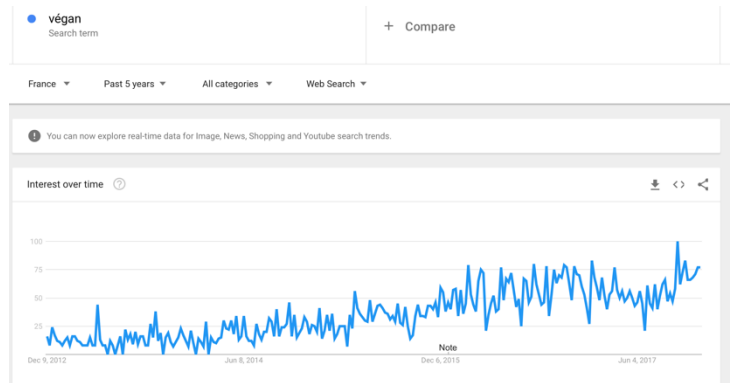
Il est prévu que le marché des substituts à la viande enregistre une hausse annuelle de 8,4 % sur les trois prochaines années, pour atteindre les 5,2 milliards de dollars au niveau mondial en 2020, d'après Allied Market Research. La population mondiale doit atteindre les neuf milliards de personnes d'ici à 2050, un chiffre faisant craindre à certains qu'il n'y ait pas assez de ressources sur la planète pour soutenir l'élevage à cette échelle. C'est sur ce fondement que s'articule la plus grande part de l'idéologie végane.

De son côté, l'association L214 n'hésite pas à afficher ses projets économiques avec des produits mis en vente sur son site comme les livres de recettes ou les restaurants VegOresto. Pour cette dernière initiative, les équipes de L214, composées de référents locaux, organisent des repas de découverte et vont à la rencontre des restaurateurs afin de leur proposer de participer à cette aventure culinaire. Une coordination nationale s'occupe d'animer le réseau VegOresto et de faire connaître l'offre des lieux de restauration participants auprès des personnes intéressées. Ajouter à cela l'offre payante de labélisation « vegan label » qui a certifié au moins 350 produits à fin mai 2017 dont 250 dans les 4 premiers mois de l'année 2017 selon l'association végétarienne de France. Ceci est un autre indice de l'emballement, à analyser en parallèle, avec les attaques de L214 et leurs actions menées afin de promouvoir le véganisme à grande échelle. Ce label européen a débarqué en France en 2016 et se répand à grande vitesse dans les rayons des supermarchés aux côtés du « AB », « Halal » ou « commerce équitable Max Havelaar ».

Très récemment (janvier 2018), une campagne de communication dans le métro parisien incite le public à relever le « Veggie Challenge », opération soutenue par L214.

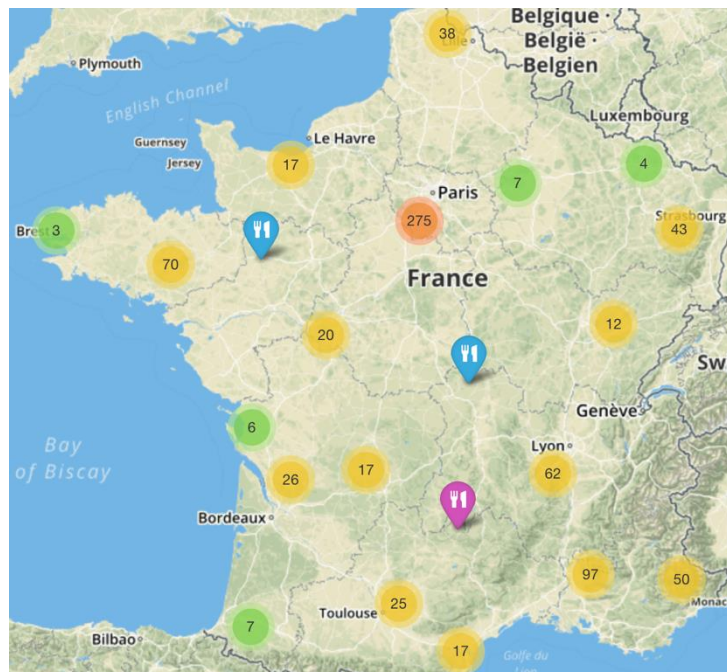
Selon Google trends, les Français recherchent le terme « végan » sur Internet deux fois plus que l'année dernière à la même période.

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France



On retrouve cette croissance de la tendance végan ailleurs, notamment au Royaume-Uni : 20 % des jeunes âgés de 16 à 24 ans se déclarent végétariens, et aux États-Unis où le magazine Forbes a déclaré que « l'alimentation veggie est la tendance numéro une de 2017 ».

Selon le site de L214 il y aurait 796 restaurants végétariens, végétaliens et « végan-friendly » en France, en 2017.



Source : Site de L214

Plus d'un tiers des restaurants revendiqués par L214 sont à Paris. Lorsque nous croisons cette donnée avec le poids médiatique donné au scandale des laboratoires sur la place parisienne, nous constatons que ces sujets ont beaucoup plus d'écho dans la capitale que dans le reste de la France, et encore moins dans les zones rurales.

Signe du changement qui s'opère devant les acteurs de l'industrie agro-alimentaire, dans une étude réalisée en février 2016 sur un échantillon de 1 000 personnes, il y aurait 10% des Français interrogés qui envisagent de devenir végétariens. ([l'Eurobaromètre 2016](#) Commission européenne). À noter l'arrivée du régime « Flexitarien » avec une accélération en 2016. On parle aussi de semi-végétarisme. Au menu, peu de viande et davantage de

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

légumes, de légumineuses, de céréales ou encore de fruits secs pour remplacer des protéines d'origine animale. En novembre dernier, lors d'une conférence, le sociologue Claude Fischler, spécialiste de l'alimentation humaine fait un lien entre individualisme et végétarisme. Selon lui, le rituel du repas familial ayant tendance à disparaître, « *la culture du repas perd du terrain devant la montée de l'affirmation de soi. En cela le végétarisme est hissé au rang d'alibi* »

2017 a également été l'année de l'explosion des variétés d'aliments végans / végétaliens vendus dans les grandes surfaces comme « Vegan Deli » de Monoprix ou « Veggie » de Carrefour qui comprennent une variété impressionnante de steaks végans, burgers, boulettes. Ceci est un signe supplémentaire d'une percée spectaculaire de ces produits.

### *Les autres thèmes relatifs à la cause animale*

Depuis quelques années, des sondages variés enregistrent l'évolution des positions des Français sur les sujets liés à la cause animale. Nous citerons pêle-mêle :

73% des Français sont favorables à la suppression des corridas avec mise à mort des taureaux, selon un sondage IFOP de 2015 (source : Alliance anticorrida). *Soit 7 points de plus par rapport à un précédent sondage IFOP de 2010* (source : La Lettre de l'opinion).

80% des Français souhaitent protéger les grands singes en leur attribuant une personnalité juridique qui leur confère des droits fondamentaux inhérents à leur dignité, selon un sondage IFOP de 2016 (source : DDA).

86% considèrent que les pouvoirs publics doivent s'occuper du bien-être des animaux d'élevage (dont 51% souhaitent conjointement avec les entreprises), selon l'Eurobaromètre 2016 (source : Commission européenne).

Gavage des canards et des oies : 70% des Français sont favorables à l'interdiction du gavage, selon un sondage IFOP de 2016 (source : Fondation Brigitte Bardot). Soit 23 points de plus par rapport à un précédent sondage OpinionWay de 2014 (source : L214). A noter que l'arrêt du gavage des oies a été la première action menée par ceux qui deviendront plus tard les fondateurs de L214.

Fourrure : 61% des Européens estiment qu'il n'est pas acceptable d'élever les animaux uniquement pour leur fourrure, selon un sondage IPSOS de 2013 (source : European Fur Information Center).

Zoo / Cirque : 93% des Français pensent qu'il faudrait avoir une législation de l'UE obligeant toute personne utilisant des animaux à des fins commerciales d'en prendre soin.

### Contexte réglementaire et politique

*Rappel des principales dates de l'évolution réglementaire sur la question animale :*

**1974** : Directive européenne en matière de bien-être animal



## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

**1976** : Première loi française sur la politique de protection animale

**1997** : Reconnaissance officielle l'UE, que les animaux sont des êtres sensibles, à la suite d'une campagne menée pendant dix ans par CIWF

**2005** : cadre juridique pour le transport des animaux vivants (Règlement européen CE1/2005)

**2009** : Règlement européen sur l'abattage des animaux

**2012** : Scandale après la diffusion par Envoyé spécial d'une enquête sur les problèmes d'hygiène dans les abattoirs français

**2015** : Modification du code civil, les animaux sont dorénavant identifiés comme des êtres doués de sensibilité

**Mars 2016** : Création d'une commission d'enquête sur les conditions d'abattage des animaux de boucherie

**Août 2016** : Présentation d'un rapport parlementaire sur les mauvais traitements dans les abattoirs

**Janvier 2017** : Débat sur un projet de loi sur le respect des animaux en abattoir

**Mars 2017** : Création d'une plateforme européenne sur le bien-être animal dont la première édition s'est tenue en **juin 2017**. Elle réunit 75 membres représentant les États membres, l'ensemble de la filière de l'élevage et des associations issues de la société civile.

Objectif principal : partager les expériences pour une meilleure mise en œuvre de la réglementation en place. Mais aussi promouvoir les normes européennes au niveau international et mieux valoriser les efforts entrepris dans ce domaine.

En matière de chronologie, nous renvoyons aussi à une chronologie faite par l'École des Mines sur le sujet « Quels droits pour les animaux ? »<sup>20</sup>.

A première vue, nous constatons que pendant plus de 30 ans (de 1976 à 2009), rien, ou quasiment rien de majeur, ne s'est produit en France autour de ces questions alors même que, dans le même temps, plusieurs sujets ont été cadrés suite à la création de l'Union Européenne. En 2009, un an après la création de L214, tout s'accélère jusqu'à avoir une activité quasi trimestrielle à compter de 2015. Dans le même temps, en 2013, nous l'avons déjà dit, le premier steak in vitro, est dégusté à Londres et fait la une de l'actualité. Ce sont autant de marqueurs évidents pour tout professionnel de la filière viande.

### *Une réglementation européenne encore floue*

Même si le besoin de convergence entre les États commence à émerger ; les différences sont telles que la Commission peine à déterminer une réglementation claire, ayant ainsi des répercussions sur les États-Membres.

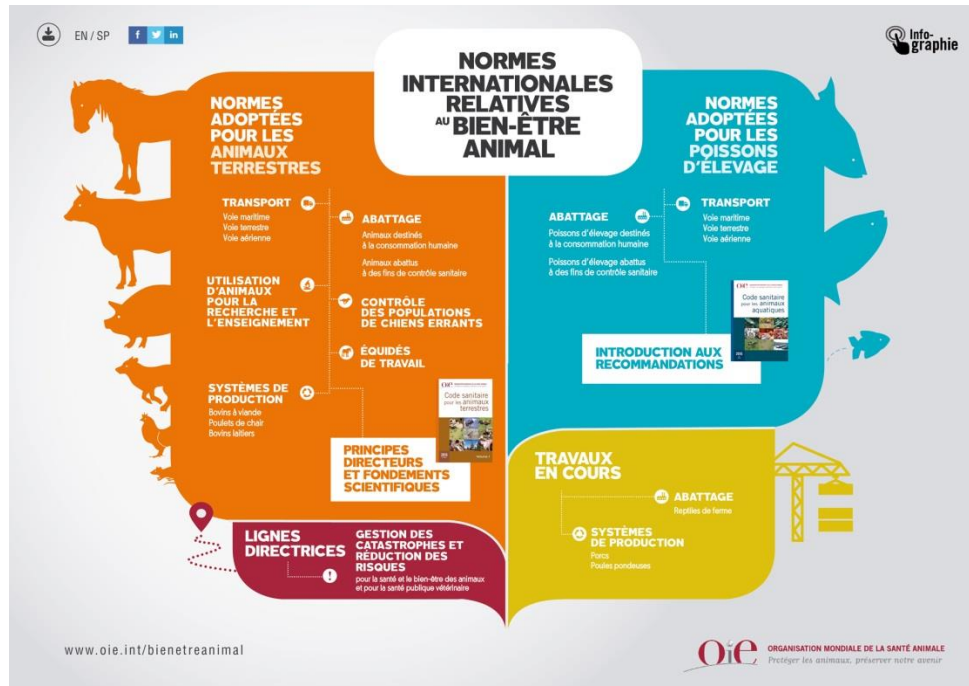
La législation européenne en matière de bien-être animal a vu le jour en 1974 et s'est beaucoup enrichie depuis, notamment en 2013 avec le règlement européen sur la protection des animaux au moment de leur mise à mort. La notion de bien-être est aujourd'hui définie plus clairement, elle comprend outre la douleur, les souffrances psychologiques comme la peur par exemple<sup>21,22</sup>.

En parallèle à cet état des lieux sur le plan réglementaire, il est évident que la situation politique des pays de l'UE, la France en particulier, a évolué sous la pression des médias et de la société civile. Rappelons que les images qui ont abondamment circulé sur la

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

maltraitance animale ont eu un effet considérable dans l'ensemble du pays, faisant de ce sujet un objet de débat public.

A titre d'information, voici une cartographie résumant les travaux en cours concernant les normes internationales relatives au bien-être animal, publiée par une institution internationale, l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE).



Source : OIE

## L'évolution de la situation politique

L'accélération des événements ayant eu lieu pendant le quinquennat Hollande, et compte tenu du déficit de plébiscite, le paysage politique était propice, voire « gourmand » de ce type de polémique car cette dernière permettait de resserrer les rangs de la gauche française, notamment en direction des écologistes, alors en crise de cohabitation. Le terrain était fertile pour L214, il était certain que la bonne volonté politique serait au rendez-vous.

### *Le poids des partis et leurs positions*

En France, en mars 2016, le parti animaliste a officiellement vu le jour. Le projet est né en 2014 à la suite d'un colloque sur la question animale et se donne pour objectif de promouvoir une société qui prend en compte les intérêts des animaux. Le parti compte parmi ses fondateurs, le militant anti-spéciste, Melvin Josse, connu pour son livre publié en 2013 « militantisme, politique et droits des animaux ». Aux dernières élections législatives de 2017, le parti animaliste a recueilli 1,10% des voix, ce qui lui permet, de facto, de bénéficier d'une aide de l'état d'environ 90 000 euros<sup>23</sup>.

Juste avant sa création officielle, le projet de parti animaliste avait rejoint en 2015, le parti néerlandais Partij voor de Dieren (Parti pour les animaux) et avait participé aux rencontres

internationales annuelles des partis animalistes. Ce sont d'ailleurs les Pays-Bas, qui les premiers, ont présenté, lors de l'exposition universelle de Milan en octobre 2014 leur viande *in vitro*, soutenus par Google. Et ils ne sont pas les seuls, puisque les Etats-Unis et Israël disposaient également de leur propre programme de culture de viande en laboratoire<sup>24</sup>. A ce moment de l'histoire, le steak de 142 grammes coûtait 250 000 euros. 2 ans après, il ne coûtait plus que 10 euros<sup>25</sup> !

À l'instar des partis de gauche, les écologistes sont également de grands défenseurs de la cause animale. En 2016, le parti écologiste EELV (Europe Ecologie Les Verts ) avait demandé et obtenu de la ville de Paris une mission sur la condition animale. Au moment de l'écriture de ce livre, les recommandations, prévues pour l'automne 2017 n'étaient toujours pas publiées dans leur intégralité. Il faut préciser qu'un évènement imprévu est venu alimenter la réflexion et orienter le débat vers les animaux en captivité : en effet, un tigre, échappé d'un zoo en plein Paris avait été abattu par son propriétaire le 24 novembre 2017, précipitant ainsi la décision de la maire de Paris de faire la capitale française une ville sans animaux sauvages dans les cirques sans toutefois préciser d'échéance.

Sur son site, le parti Europe Ecologie Les Verts écrit la position suivante :

*« Les animaux restent soumis à la législation sur les biens, et les quelques outils législatifs censés améliorer leur « bien-être » sont insuffisamment mobilisés par la puissance publique. Il est nécessaire de transformer le rapport humain/animal en une coopération respectueuse de chacun, et non plus une exploitation productiviste. Les conditions d'élevage ou de détention des animaux doivent respecter leurs besoins élémentaires en termes d'espaces, d'alimentation, d'habitat, de vie sociale et de santé, et leur garantir une absence de souffrance et de stress. ».*

Puis, sur la même page de son site, le parti énumère un nombre important de mesures corroborant ce postulat de départ et tendant à culpabiliser le lecteur dans son rapport avec le monde animal. Ainsi il insiste en statuant :

*« L'urgence climatique et environnementale impose d'engager le pays dans la transition alimentaire vers une consommation majoritairement végétale, durable, saine, respectueuse de l'environnement, des animaux et des humains. »<sup>26</sup>*

Enfin le dogme suivant est établi clairement :

*« L'expérimentation animale doit être progressivement remplacée par des méthodes de recherche non animales, dans l'intérêt de la santé humaine et animale. Celles-ci doivent être promues et subventionnées. »*

Dans les partis traditionnels de la droite française, la place de l'agriculture, depuis notamment le ministre Chirac au sein du gouvernement Pompidou, est particulière. Il est donc difficile de trouver des propos allant à l'encontre de telle ou telle pratique de la part de ce camp de la vie politique française.

Dans le cadre des actions sur les sujets de l'Agriculture dans son ensemble, des personnalités sont nommées, et plus ou moins impliquées, au sein des différents partis,

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

parmi lesquelles nous retrouvons l'eurodéputé socialiste Jean-Paul Denanot, membre d'AGRI (commission de l'agriculture et du développement rural), en pointe sur nombre de textes ou de questions inhérentes au sujet qui nous intéresse. Il convient néanmoins de souligner le poids des grands syndicats agricoles français auxquels il est important de ne pas trop déplaire au moment de chaque élection.

Par ailleurs, sur le sujet précis de la surveillance des abattoirs par la mise en place de caméras de surveillance ; un autre sujet voit le jour, celui du Travail et des lois encadrant ce dernier comme l'indique la déclaration suivante de M. Jean-Paul Denanot :

*« La proposition a été faite de rendre la vidéosurveillance obligatoire dans les abattoirs en France, cependant cette dernière est assez controversée car elle remet directement en cause les salariés dans les abattoirs. Il y a une sorte de frilosité du côté français sur ces questions-là car derrière il y a la remise en cause de l'élevage par l'association L214".*

Dans le projet de loi débattu le 12 janvier 2017 à l'Assemblée nationale, les députés ont néanmoins demandé que la vidéosurveillance soit généralisée dans les abattoirs à partir du 1er janvier 2018. Finalement, fin mai 2018, après des débats houleux, l'Assemblée nationale votera le principe d'une expérimentation de la vidéosurveillance dans des abattoirs volontaires, plutôt qu'une obligation de caméras.

### *Le rôle du Gouvernement et du Parlement français durant les 5 dernières années*

Deux temps majeurs sont à rappeler : la Commission d'enquête parlementaire de 2016 suite à la divulgation des images de maltraitance dans les abattoirs, et le plan « bien-être animal » (BEA) 2016-2020 annoncé par le Ministre Le Foll.

### Commission d'enquête parlementaire (22/3/16 > 20/9/16)

Suite au scandale des abattoirs d'Alès, une commission d'enquête a été diligentée afin de faire la lumière sur l'abattage en France et de faire des recommandations au Gouvernement de l'époque. La commission d'enquête sur les conditions d'abattage des animaux de boucherie dans les abattoirs français est composée d'une trentaine de membres :

M. Olivier Falorni, président

M. Jean-Yves Caullet, rapporteur

Mmes Françoise Dubois, MM. François Rochebloine, Fabrice Verdier et Philippe Vitel, vice-présidents

Mme Laurence Abeille, MM. André Chassaigne, Guillaume Chevrollier et Mme Annick Le Loch, secrétaires

M. Élie Aboud, Mme Sylviane Alaux, MM. Jean-Luc Bleunven, Christophe Bouillon, Mmes Valérie Boyer, Isabelle Bruneau, MM. Yves Censi, Yves Daniel, Nicolas Dhuicq, William Dumas, Mme Geneviève Gaillard, MM. Jacques Lamblin, Thierry Lazaro, Philippe Le Ray, Pierre

Morel-À-L'Huissier, Hervé Pellois, François Pupponi, Alain Rodet, Arnaud Viala et Mme Paola Zanetti.

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

La Commission formule des recommandations pour :

- accroître la transparence et surveiller les pratiques dans les abattoirs ;
- renforcer la formation du personnel et prendre en compte la pénibilité au travail ;
- améliorer les pratiques et les équipements dans les abattoirs.
- renforcer les moyens et l'efficacité des contrôles officiels.

### *Le plan BEA*

Stéphane Le Foll, alors Ministre de l'Agriculture et porte-parole du Gouvernement, a lancé un « Plan d'actions en faveur du bien-être animal pour les animaux d'élevage et les animaux de compagnie 2016-2020 », dit Plan BEA<sup>27</sup>, constitué de 20 actions prioritaires<sup>28</sup>. A cette occasion, le Ministre a salué l'élaboration concertée avec les professionnels de ce plan dont l'objectif est de placer le respect du bien-être animal au cœur de la stratégie agricole du pays :

*« Le Ministre a présenté ses propositions d'amélioration du système en abattoirs avec, notamment la mise en place d'un référent bien-être animal dans tous les abattoirs, une prévention des actes de souffrance animale, la création d'un délit de maltraitance des animaux en abattoir et lors des transports, la mise en place d'ici l'été d'une meilleure protection des salariés signalant ces actes de maltraitance par le statut de lanceur d'alerte. »*

### *Les Etats Généraux de l'Alimentation*

Dans le cadre des états généraux de l'alimentation (EGA) qui ont eu lieu à la fin de l'année 2017, un certain nombre de déclarations ont été faites appelant ainsi à tous les acteurs à dialoguer (voir le discours d'ouverture d'Emmanuel Macron en octobre et de clôture d'Edouard Philippe en décembre 2017<sup>29 30</sup>).

Deux éléments passés totalement inaperçus ont toutefois attiré notre attention. Suite à ces états généraux, une communication a été faite, dans un tout petit encadré en page 21 du plan filière ovine, reprise dans le rapport complet des 3 filières à destination de la presse :

***Pour associer également la société civile à ses réflexions, INTERBEV travaille depuis 2014 avec 4 ONG de protection de l'environnement (FNE, FNH, WWF et Greencross) et a engagé depuis 2017 des concertations avec 4 ONG de protection animale (OABA, CIWF, Welfarm et LFDA). Plus globalement, la filière souhaite élargir et renforcer un dialogue régulier avec un ensemble de parties prenantes et a initié des échanges avec les associations de consommateurs.***

Ce qui est familier n'attire plus l'attention dit le premier des 36 stratagèmes du traité chinois « Traverser la mer sans que le ciel le sache »... CIWF annonce clairement son mot d'ordre sur sa page d'accueil en anglais comme en français : « Notre mission est de mettre fin à l'élevage industriel ». Quant à la LFDA, c'est l'association reconnue d'utilité publique, qui a co-rédigé la déclaration universelle des droits de l'animal proclamée à l'UNESCO en 1978, qui affirme que la place de l'humain est au sein du règne animal et non en sommet.

L'objectif de ce partenariat n'est pas expliqué en détail, hormis la notion de dialogue avec des « associations de consommateurs » et « d'intégration de leurs attentes dans la stratégie de la filière ».

## Les origines anglo-saxonnes du refus de l'exploitation animale

Les thèmes de la défense des animaux et la volonté de faire cesser leur exploitation se retrouvent depuis plusieurs siècles. Dans les dernières décennies, dans des environnements anglo-saxons puis dans d'autres pays, dont la France, des mouvements se sont formés pour remettre en cause l'exploitation animale et l'élevage. Nous qualifions ces mouvements d'idéologies, au sens du Larousse :

*« Système d'idées générales constituant un corps de doctrine philosophique et politique à la base d'un comportement individuel ou collectif »*

Selon nous, ce qu'il est nous est donné d'observer avec ces mouvements tient bien de la doctrine politique et du comportement individuel et collectif.

Nous passons en revue ici des acteurs, des organisations, des idées qui développent et mettent en œuvre ces idéologies à l'étranger et en France.

### Au XIX<sup>ème</sup> siècle

Les premières associations de défense des animaux sont apparues vers le début du 19<sup>e</sup> siècle, notamment en Angleterre, dans les hautes sphères de la société. Fortement influencées par la *Society for the prevention of cruelty* (SPC- association créée en 1824) elles se multiplient dans le monde entier et sont de plus en plus nombreuses et actives en France. La SPC par exemple est à l'origine de la création de la Société Protectrice des Animaux (SPA) en France, fondée en 1845 pour sauver les chevaux des cochers parisiens. Dans le document justifiant la création de la Société Protectrice des Animaux, le Docteur Etienne Pariset, son fondateur écrivait en 1846 :

*« Toutes ces barbaries, mettent sous nos yeux des tableaux offensants pour la décence publique, et elles nourrissent dans le cœur du peuple ce fond d'insolente et noire méchanceté qui le porte à nuire pour le seul plaisir de mal faire<sup>31</sup>. »*

### Peter Singer : libération animale et altruisme efficace

Le philosophe australien Peter Singer est l'auteur de « Libération animale<sup>32</sup> » sorti en 1975. Il est l'un des penseurs-clé de tous ces mouvements. Ses livres sont traduits en français et régulièrement réédités. Dans la dernière édition de 2007, en 4<sup>ème</sup> de couverture, l'éditeur, - Tahin party, éditeur lyonnais, connu pour diffuser des livres qu'il juge « politiques, bon marché, et mis à disposition gratuitement sur [son] site » - remercie entre autres « Brigitte et Sébastien ». Comment ne pas faire le lien avec les créateurs de l'association L214 ?

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

La note wikipedia<sup>33</sup> consacrée à ce théoricien de la libération animale, précise les choses suivantes :

*« Son livre La Libération animale (Animal Liberation) (1975, 2e édition en 1990 ; traduction française, Grasset, 1993 ; nouv. éd. Petite Bibliothèque Payot, 2012) a influencé les mouvements modernes de protection des animaux. Dans son ouvrage, il argumente contre le spécisme : la discrimination arbitraire entre les espèces animales sur la seule base de leur appartenance d'espèce. Le spécisme est en général en faveur des membres de l'espèce humaine et en défaveur des animaux non-humains. La thèse de Singer est que l'appartenance à une espèce particulière n'est pas une propriété moralement pertinente. Singer propose que la sensibilité soit le critère pertinent d'appartenance à la communauté morale, c'est-à-dire que tous les êtres sensibles doivent être considérés comme moralement égaux, en ce sens que leurs intérêts doivent être pris en compte de manière égale.*

*Il conclut en particulier que le fait d'utiliser des animaux pour se nourrir est injustifié car cela entraîne une souffrance disproportionnée par rapport aux bienfaits que les humains tirent de cette consommation ; et qu'il est donc moralement obligatoire de s'abstenir de manger la chair des animaux (végétarisme), voire de consommer tous les produits issus de leur exploitation (véganisme).*

*Cela ne l'empêche pas d'apporter son soutien à la firme McDonalds dans sa quête du bien-être animal - après avoir longtemps défendu le végétarisme contre cette entreprise. Selon lui, puisqu'il est impossible de faire disparaître les systèmes industriels du jour au lendemain, d'une part du fait de leur puissance mais aussi de leurs capacités à nourrir le monde et à fournir les hamburgers que les gens sont supposés vouloir manger et sont en mesure d'acheter, le mieux pour tout le monde est que ces systèmes soient moins pires. Agrandir les cages est donc considéré par Peter Singer comme une avancée ».*

Peter Singer est aussi l'un des premiers à conceptualiser le principe de « l'altruisme efficace<sup>34</sup> ». Adeptes de l'utilitarisme qui se base sur les conséquences de l'acte et non sur le son motif, il décrit les principes de « l'altruisme efficace » dans une conférence TED<sup>35</sup> en 2013, puis dans son livre *Most Good You Can Do*<sup>36</sup> (en 2015). Cette approche philosophique, distingue l'altruisme efficace de la charité ou altruisme traditionnel ce qui implique parfois de prendre des mesures peu intuitives ou peu affectives. Ce sont les résultats chiffrables du don qui comptent. Pionnier du mouvement, Peter Singer, fait l'éloge de Warren Buffett et du couple Mélima et Bill Gates en les décrivant comme « les altruistes les plus efficaces de l'histoire ».

C'est la mécanique du cerveau décrite dans la communication de L214 qui est utilisée dans la théorie de l'altruisme efficace. La démarche utilise l'empathie pour arriver à changer les choses au plus proche de l'individu. Il s'agit d'encourager l'action individuelle en démontrant, par des analyses chiffrées, combien l'impact de l'acte est décuplé. L'association «*Altruisme efficace en France* » estime ainsi à 600 millions d'euros, les fonds récoltés par ce mouvement dans les années à venir<sup>37</sup>.

Dans le cadre de ce mouvement social, Peter Singer est aussi le concepteur de plusieurs sites internet dédiés à la recherche d'opportunités de dons pour des causes souvent liées aux enfants, aux malades et aux animaux. Présentés comme une initiative de recherche, le but de ces sites est de noter les organismes de bienfaisance, appuyés par des heures de

recherche de preuve, contrôlées et étayées : GiveWell, GivingWhatWeCan, et bien sûr EffectiveAnimalActivism.

Il est d'ailleurs intéressant de constater la notation qu'il fait de l'organisation mère CIWF (Compassion In World Farming), qu'il ne considère pas être parmi les plus efficaces<sup>5</sup> des organisations de défense des animaux car estime-t-il, leurs actions de sensibilisations pourraient avoir des effets contraires à long terme (faire croire au public que le bien-être animal est acquis pourrait faire revenir ce dernier à la consommation de la viande). Et il ajoute que CIWF a un budget important par rapport à la plupart des organisations notées proportionnellement à ses actions<sup>38</sup>.

Les adeptes de Peter Singer sont nombreux. Parmi eux Holden Karnofsky, co-fondateur de GiveWell, Cari Tuna co-fondatrice de l'organisation philanthropique Good Ventures, et épouse du co-fondateur de Facebook. Tous deux sont à l'origine de « l'open philanthropy project », autre projet altruiste qui vise plus précisément les réformes sociales, économiques et politiques. Cette philanthropie politique est décrite par certains comme un véritable contre-pouvoir, tant son influence est grande.

On le verra plus loin, les nouveaux philanthropes issus du monde des affaires, cherchent à s'investir personnellement, à concilier efficacité sociale et innovation caritative. Ce concept de *Venture philanthropy* est né aux Etats-Unis à la fin des années 1990. Il applique les méthodes du capital-investissement (*private equity*) et capital-risque (*venture capital*), au secteur non lucratif. En soutenant financièrement et sur plusieurs années des associations jugées à fort potentiel, ces fonds leur permettent d'avoir, à coup sûr, les moyens d'impacter la société de façon significative. Et aux autres de s'adapter pour survivre. En France, la *Venture philanthropy* est quasiment absente du paysage financier<sup>39</sup>. Virginie Seghers, maître de conférences à Sciences Po Paris, l'explique par le fait qu'en droit français, il est impossible de déshériter un enfant en faveur d'une fondation familiale<sup>40</sup>.

## Welfarisme, abolitionnisme et autres courants

Dans ce tableau, il est important aussi de distinguer deux courants principaux : le welfarisme et l'abolitionnisme.

Le welfarisme est un courant qui cherche à faire en sorte que les animaux soient bien traités, mais il ne remet pas en cause l'existence de l'élevage en tant que tel. L'abolitionnisme, lui, milite pour l'arrêt total de l'exploitation et de l'élevage, que cela soit à des fins alimentaires ou à tout autre motif de consommation. Pour simplifier, nous considérons que ces deux mouvements définissent les deux positions antagonistes sur la façon de servir la cause animale. La notion d'antispécisme est aussi très souvent évoquée (cf supra) et elle peut s'associer à l'une ou l'autre des approches précédentes.

Dans son article de 2005, Welfarisme<sup>41</sup>, Estiva Reus, aujourd'hui l'une des trois membres du comité de rédaction des cahiers antispécistes, réfute l'opposition entre welfarisme et abolitionnisme et indique comment les deux peuvent servir l'objectif clé de l'antispécisme. Nous laissons le lecteur se plonger dans ses développements, on y retrouve des débats entre des acteurs que nous mentionnerons plus loin, comme David Olivier et Ghislain Zuccolo.



Il semble effectivement que de très nombreux débats animent ainsi cette constellation de militants et bien sûr d'autres courants existent, qu'il s'agisse de véganisme, de libération animale... En fait, de très nombreuses positions existent, co-existent et vont du réformisme le plus institutionnalisé au radicalisme le plus acharné, revendiquant désobéissance civile et usage de la violence pour arriver à ses fins.

Dès la fin des années 1960, début des années 1970, on voit émerger des organisations militantes sur les questions liées aux animaux d'élevage. Nous retenons ici 2 historiques, parmi les plus emblématiques, CIWF et PETA, l'une anglaise, l'autre américaine. La troisième est plus récente et d'une toute autre nature que les précédentes. Elle se positionne dans le monde des affaires et plus précisément dans celui de la finance internationale et des investisseurs institutionnels. Elle a réussi à s'imposer dans le débat avec ses analyses et son approche propre : il s'agit de l'initiative FAIRR, initiée par la fondation Coller, du milliardaire et philanthrope anglais Jeremy Coller.

### Années 1970 : Compassion In World Farming (CIWF), le pionnier anglais

En 1967, un éleveur laitier anglais, Peter Roberts, et sa femme Anna, s'inquiétant du bien-être des animaux, se rebellent contre les pressions qu'ils subissent pour mettre leur ferme aux normes industrielles et faire de l'élevage intensif. Voyant que leur activisme ne laissait pas neutre la population autour d'eux, ils créent l'association CIWF.

En 1978, Peter Roberts décide d'arrêter son activité agricole. Il s'investit pleinement dans le commerce de produits à base de protéines végétales texturées sous la marque de *Direct Foods*<sup>42</sup>. Peter, (décrit comme charismatique) et son épouse Anne ont à leur actif plusieurs actions médiatiques qui ont un impact fort sur l'opinion publique, dont un procès en 1984 (retentissant mais pourtant perdu) contre une ferme exploitée par des moines, qui élevaient des veaux, gardés dans des caisses et enchaînés par le cou sans jamais pouvoir se retourner.

CIWF est aujourd'hui présente dans de très nombreux pays. Nous reviendrons dans la partie France sur la branche française. CIWF revendique sur son site être à l'origine de la reconnaissance des animaux de ferme comme des êtres sensibles dans les textes de lois européens en 1997, grâce à ses actions de lobbying<sup>43</sup>. Le CEO actuel de CIWF, Philip Lymbery collabore avec CIWF depuis 1990. Après un départ en 2000, il est revenu et en est devenu le CEO en 2005. Il est également le Vice-Président de l'Eurogroup for Animals, basé à Bruxelles et qui fait des actions de lobbying auprès des parlementaires pour défendre la cause animale. Il est à noter que cette organisation regroupe des associations d'un grand nombre de pays européens. Pour la France, on y retrouve entre autres L214 et Welfarm.

Depuis 2012, CIWF et WAP (World Animal Protection) publient le rapport BBFAW<sup>44</sup> « *Business Benchmark on Farm Animal Welfare* ». Ce rapport définit des critères, des bonnes pratiques en matière de bien-être animal et évalue les engagements publics des plus importantes entreprises agroalimentaires et de la grande distribution à l'échelle internationale. Avant de revenir chez CIWF, Philip Lymbery a été directeur de la communication chez WPA de 2003 à 2005. Enfin, CIWF collabore avec la fondation Coller et FAIRR - dont nous parlerons plus bas - depuis au moins 2013 dans le cadre du rapport

BBFWA qui classe les leaders mondiaux de l'agroalimentaire dans la prise ne compte du bien-être animal.

Ce rapport est publié grâce aux fonds de 19 investisseurs institutionnels majoritairement anglais, mais également la branche de gestion d'actifs de BNP Paribas.

Concrètement, dans le rapport BBFWA de 2016<sup>45</sup>, dix entreprises françaises sont analysées. La France représente le troisième pays de la liste, en nombre d'analyses, derrière les USA et Le Royaume Uni. Dans le classement figurent des grands groupes français E.Leclerc, Auchan, les Mousquetaires ou Carrefour. Il s'agit principalement d'encourager ces industriels à renforcer leurs approches du bien-être animal en les poussant à utiliser des normes et labels uniformisés qu'ils ont eux-mêmes créés. Certains groupes français se retrouvent dans le dernier peloton du classement c'est le cas de Sodexo, et de Danone. D'autres au contraire sont vus récompensés de leurs efforts comme Carrefour et Casino (classés respectivement 4<sup>e</sup> et 5<sup>eme</sup> de la liste en 2016). Nous n'avons pas analysé les éventuelles corrélations entre la publication des rapports et les éventuelles communications de ces groupes vers le grand public mais il serait intéressant d'en mesurer l'impact.

### Années 1980 : PETA, le numéro 1 mondial

PETA, People for the Ethical Treatment of Animals, n'apparaît pour ainsi dire dans les recherches que nous avons effectuées dans ce dossier. Néanmoins, du fait de son ancienneté et de sa taille, nous lui consacrons quelques lignes.

PETA a été créé aux Etats-Unis en 1980, son siège est à Norfolk, en Virginie.

PETA est aujourd'hui présent dans de nombreux pays dont la France et se revendique le numéro 1 mondial avec plus de 6,5 millions de membres. Son slogan est : « *Animals are not ours to eat, wear, experiment on, or use for entertainment.* » que l'on peut traduire par : « Les animaux ne sont pas à nous pour les manger, les porter, les expérimenter ou les utiliser pour le divertissement. »

PETA diffuse ses rapports annuels sur son site et déclare 67 millions de dollars de revenus en 2016. Sa fondatrice, Ingrid Newkirk, est anglaise, et vit aux Etats-Unis depuis au moins 40 ans. Elle a été inspirée par sa propre expérience et les écrits de Peter Singer<sup>46</sup>.

Sur son site « global », PETA présente sa mission comme suit :

#### *Our Mission Statement*

*People for the Ethical Treatment of Animals (PETA) is the largest animal rights organization in the world, with more than 6.5 million members and supporters.*

*PETA focuses its attention on the four areas in which the largest numbers of animals suffer the most intensely for the longest periods of time: in the food industry, in the clothing trade, in laboratories, and in the entertainment industry. We also work on a variety of other issues, including the cruel killing of rodents, birds, and other animals who are often considered "pests" as well as cruelty to domesticated animals.*

*PETA works through public education, cruelty investigations, research, animal rescue, legislation, special events, celebrity involvement, and protest campaigns.*

#### *Notre mission*

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

*People for the Ethical Treatment of Animals (PETA) est la plus grande organisation de défense des animaux au monde, avec plus de 6,5 millions de membres et de sympathisants. PETA concentre son attention sur les quatre domaines dans lesquels le plus grand nombre d'animaux souffrent le plus intensément pendant la plus longue période de temps: dans l'industrie alimentaire, dans le commerce des vêtements, dans les laboratoires et dans l'industrie du divertissement. Nous travaillons également sur une variété d'autres questions, y compris le meurtre cruel de rongeurs, d'oiseaux et d'autres animaux qui sont souvent considérés comme des «parasites» ainsi que de la cruauté envers les animaux domestiques. PETA s'investit à travers l'éducation publique, les enquêtes de cruauté, la recherche, le sauvetage des animaux, la législation, les événements spéciaux, la participation des célébrités et les campagnes de protestation.*

Sur son site Internet, elle présente ses actions depuis 1980<sup>47</sup> qu'il s'agisse de remettre en cause les pratiques de l'armée, de laboratoires de recherche, de grandes entreprises... PETA s'est par exemple signalé par ses campagnes contre le foie gras, dès 1992.

L'extrait suivant a attiré notre attention, illustrant les méthodes de PETA :

*In the June 2017 issue of Corporate Counsel magazine, the PETA Foundation earned the magazine's prestigious Best Legal Department of 2017 honor. In the history of the award, only one other nonprofit organization has ever won, and we are the first animal advocacy organization to earn the title. The magazine stated that the PETA Foundation attorneys have "fundamentally shifted the animal law landscape in this country."*

*Dans le numéro de juin 2017 du magazine Corporate Counsel, la Fondation PETA a reçu le prestigieux prix du meilleur département juridique de 2017 du magazine. Dans l'histoire du prix, une seule organisation à but non lucratif a déjà gagné, et nous sommes la première organisation de défense des animaux à remporter le titre. Le magazine a déclaré que les avocats de la Fondation PETA ont "fondamentalement changé le paysage du droit des animaux dans ce pays".*

De façon connexe, sur le site Internet de PETA France, on lit :

*« PETA œuvre par le biais de la sensibilisation du public, par la recherche, la législation, des événements spéciaux, l'implication de personnalités ainsi que des campagnes de protestation. PETA croit en la non-violence et ne défend ni ne cautionne aucune action pouvant blesser des individus, humains comme non humains. »*

En France, nous avons trouvé trace de PETA dès 1984, par l'intermédiaire d'une association loi 1901, déclaré en février 2004 :

**PETA FRANCE.** *Objet : mener, promouvoir et réaliser : des recherches dans tous les domaines liés à l'utilisation et au traitement des animaux à des fins commerciales, industrielles ou de divertissement ; des recherches sur le comportement animal ; des recherches sur la production, la préparation, l'utilisation et les effets diététiques des produits végétariens destinés à la consommation humaine ; plus généralement, tous types d'actions visant à favoriser un traitement éthique des animaux dans le respect des lois et règlements en vigueur. Siège social : 6, place de La Madeleine, 75008 Paris.*

En ce qui concerne la présence internationale de PETA, nous constatons que PETA est active en Amérique du Nord, en Europe, en Australie, en Amérique Latine, en Asie.

PETA a récemment lancé des « Awards » pour des activités totalement hors du champ habituel de la nature. Ainsi, des récompenses ont été décernées par PETA UK en juin 2017 à des entreprises grand public tels que Zara ou IKEA pour la commercialisation d'articles de décoration sans utilisation de matières issus de l'élevage animal<sup>48</sup>. Le même type de prix a été décerné pour des articles de mode<sup>49</sup>.

En 2008, PETA a été la première association à promettre une prime de 1 million de dollars au premier laboratoire qui produirait, avant le 4 mars 2014, une viande poulet « *in vitro* » identique à celle d'un vrai poulet<sup>50</sup>.

Il est à noter que nous avons trouvé trace d'une plainte déposée à la commission européenne en 2008 par PETA Allemagne et la campagne Stop gavage, reprise alors par L214<sup>51</sup>. Nous relevons cet élément parce qu'il illustre la proximité et les initiatives communes que toutes ces organisations et les individus qui les animent peuvent avoir entre eux, et ce à une échelle internationale.

### [Jeremy Coller et Farm Animal Investment Risk and Return \(FAIRR\)](#)

Dans ce paysage, un acteur se démarque des autres de par son influence directe sur le paysage français: il s'agit du financier et milliardaire anglais Jeremy Coller, de sa fondation et de son initiative FAIRR.

Coller est le dirigeant du fonds de pension britannique du même nom (*Coller Capital*), qu'il a fondé en 1990, et d'une fondation (*Coller Foundation*) créée en 2002. Il est aussi un homme puissant : la revue Financial News l'a reconnu comme la personne la plus influente en matière de capital-investissement<sup>52</sup> et la même revue l'a nommé « Personnalité de la Décennie » en 2013 pour saluer son innovation dans les activités de capital-investissement, le « *Private Equity* ».

Passé par la Sorbonne pour des études en civilisation, par l'université du Sussex pour des études de philosophie, il a également obtenu un master à l'université de Tel Aviv, dont il est aujourd'hui une figure incontournable. Il est en effet l'un de leurs meilleurs donateurs et le fondateur de la Coller School Management<sup>53</sup>.

Sa fondation affiche clairement ses objectifs sur son site internet<sup>54</sup> : elle se veut une organisation d'octroi de subventions dans deux domaines qui sont, d'une part la formation financière au travers de l'Université de Tel Aviv et d'autre part le bien-être animal et la santé humaine au travers de son initiative FAIRR « *Farm Animal Investment Risk & Return Initiative* »

D'ailleurs Jeremy Coller est lui aussi on-ne-peut-plus clair sur ses intentions et sur son approche. Dans une intervention qu'il effectue en 2016, *The Future of Anti Factory Farming Initiative* il lance son intervention en racontant l'histoire d'un de ses amis qui veut écrire sa nécrologie et qui met en valeur les actions positives qu'il aurait réalisé dans sa vie comme par exemple améliorer le système de retraites en Afrique. Jeremy Coller déclare alors<sup>55</sup> :

*« I am on my death bed, I am 98 years old, and I am thinking to myself, honestly I don't care about African pensions but if I could save a few animals from being in concentrated feed lots and cages I'll be authentically proud of myself and... I became vegetarian at 12, this is not about vegetarianism (..) I came up with an idea that factory farming is threatening global human sustainability »*

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

*« Je suis sur mon lit de mort, j'ai 98 ans et je me dis que, vraiment je ne me soucie pas des retraites africaines mais si je pouvais sauver quelques animaux enfermés dans des cages et dans des parcs d'engraissement, je serai authentiquement fier de moi et ... je suis devenu végétarien à 12 ans, ce n'est pas une question de végétarisme (...) j'en suis venu à penser que l'agriculture industrielle menaçait la survie de l'espèce humaine »*

Plus loin il ajoute:

*« I am not having the vegetarian argument with anyone. I am trying to change the system through investors, that's my own little goal ».*

*«Je n'ai pas de débat sur le végétarisme avec qui que ce soit. J'essaie de changer le système grâce aux **investisseurs**, c'est mon propre petit but ».*

Il insiste régulièrement sur le fait qu'il s'agit d'économie et de valeur, ce qui est effectivement un discours d'investisseur :

*« it's not about morality, it's about materiality ».*

*«Ce n'est pas un sujet de moralité mais de matérialité».*

Dans cette même intervention, Jeremy Coller ne fait aucun mystère de ses investissements à titre personnel dans des entreprises œuvrant à la fabrication des substituts à la viande : Impossible Foods, Perfect Day ou encore Memphis Meats. D'un côté, ce dernier point est à la fois tout à fait cohérent avec le reste de sa position. Et ce n'est finalement pas différent sur le principe de ce qu'avait pu faire un Peter Roberts en son temps.

Pour donner un aperçu au lecteur de la puissance de financement qui se cache derrière ces géants de la « viande du futur », Impossible foods a annoncé en août dernier avoir levé 75 millions de dollars auprès de Temasek, Open Philanthropy, Bill Gates, Khosla Ventures et Horizon Ventures pour produire un burger avec la protéine qui contient du fer : la légghémoglobine de soja qui donne l'illusion d'un steak saignant. Récemment, dans son édition du 19 juin 2018, la revue l'Express, faisait part de l'expérience de ce français, ingénieur et entrepreneur, installé en Israël, qui, avec l'aide de ces philanthropes, a co-fondé la société Aleph Farms, dont l'objectif est de produire un steak de bœuf cultivé en laboratoire à l'horizon 2021. Pour concrétiser son projet, David Toubia a levé 2,5 millions de dollars en Europe et aux Etats-Unis<sup>56</sup>. Et l'Express de citer Bill Gates, Richard Branson ou encore Sergey Brin.

Au travers de sa fondation, Jeremy Coller finance et publie des rapports qui mettent en garde les investisseurs sur les risques élevés liés à l'agriculture industrielle car, estime-t-il, les risques liés à l'agriculture intensive sont de trois sortes<sup>57</sup> : environnementaux (changements climatiques, pénurie et pollution de l'eau), sociaux (risque de pandémie, surconsommation d'antibiotiques) et politiques (l'élevage intensif est soutenu par les subventions étatiques). Coller revendique l'utilité de cette action par le fait qu'elle comble le « knowledge gap », l'ignorance de la communauté financière de tous les risques qui planent sur la filière agro-alimentaire de la viande. Il illustre son propos avec de nombreux scandales sanitaires qui ont secoué des firmes multinationales de l'agro-alimentaire un peu partout dans le monde et souligne la destruction de valeur consécutive, par exemple, à la chute du cours de bourse de l'action de l'entreprise touchée par une crise de ce type.

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

En septembre 2016, 40 des plus gros investisseurs de la planète ont rédigé une lettre ouverte<sup>58</sup> à l'attention de 16 des plus grands groupes agro-alimentaires ou spécialisés dans la distribution alimentaire (Nestlé, Heinz, Unilever...) pour leur demander de développer des alternatives à la viande sous prétexte de risques sanitaires et environnementaux. Le communiqué de presse de FAIRR indique :

*« A group of 40 investors managing \$1.25 trillion in assets have launched a campaign to encourage 16 global food companies to change the way they source protein for their products to help to reduce environmental and health risks.*

*The investors, which include the fund arm of insurer Aviva and several Swedish state pension funds, wrote to the food companies on Sept. 23 urging them to respond to the "material" risks of industrial farming and to diversify into plant-based sources of protein.*

*Among the companies targeted were Kraft Heinz, Nestle, Unilever, Tesco and Wal-Mart »*

*«Un groupe de 40 investisseurs gérant des actifs de 1250 Mds \$ a lancé une campagne pour encourager 16 entreprises agroalimentaires mondiales à changer leur façon de s'approvisionner en protéines pour leurs produits afin de réduire les risques environnementaux et sanitaires. Les investisseurs, qui comprennent le fonds de l'assureur Aviva et plusieurs fonds de pension suédois, ont écrit aux entreprises alimentaires le 23 septembre pour les exhorter à réagir aux risques «matériels» de l'agriculture industrielle et à diversifier leurs sources de protéines végétales.*

*Parmi les entreprises ciblées se trouvaient Kraft Heinz, Nestlé, Unilever, Tesco et Wal-Mart. »*

Jeremy Coller fait également de la surconsommation d'antibiotiques un vrai combat, en exerçant un lobbying sur les médecins et les chaînes de fastfood qui utiliseraient des animaux issus de l'élevage intensif. Il l'illustre dans son rapport <sup>59</sup> FAIRR de 2014. Son discours est relayé par les quotidiens généralistes et financiers : The Guardian<sup>60</sup> <sup>61</sup>, Financial Times<sup>62</sup>, AgFundersNews<sup>63</sup>

Il y a encore beaucoup à dire sur FAIRR et sur les discours de Jeremy Coller. Nous y reviendrons dans la dernière partie.

Nous terminerons ce chapitre, en précisant que Coller Capital, a racheté la branche Capital-investissement du Crédit Agricole le 29 mars 2012, pour en faire, une année après une société de gestion indépendante, dénommée OMNES Capital dont le siège est à Paris dans le 8<sup>eme</sup> arrondissement. Il n'est pas étonnant de lire sur le site de la société que la stratégie d'investissement du fonds cible précisément les biotech et la santé<sup>64</sup>.

## Militantismes en France : une longue histoire

Là encore, de nombreuses associations ou organisations se positionnent sur ces thèmes en France. Nous avons décidé d'en mettre en avant quelques-unes, qui nous paraissent avoir une place, un rôle particulier dans ce panorama des idéologies anti-élevage et antispécistes.

### Années 1990 : les cahiers antispécistes, une matrice

Il s'agit a priori d'une des plus anciennes, si ce n'est la première, organisations sur le sujet en France. Fondés en 1991 à Lyon, toujours actifs, les cahiers antispécistes sont les premiers à dénoncer le « spécisme » en France, équivalent du « racisme » envers les autres espèces animales. Le slogan du site est « Réflexion et action pour l'égalité animale ».

Les cahiers se décrivent ainsi<sup>65</sup> :

*Les Cahiers antispécistes sont une revue créée en 1991 dont la vocation fut définie ainsi par ses fondateurs : « remettre en cause le spécisme et explorer les implications scientifiques, culturelles et politiques d'un tel projet ». Plus généralement, elle aborde toute sorte de sujets en rapport avec les animaux.*

(...)

*Actuellement, la rédaction des Cahiers est composée de Brigitte Gothière, Pierre Sigler et Estiva Reus.*

*Depuis 1991 (création de la revue) sa composition a changé à plusieurs reprises. Les personnes suivantes ont fait partie de la rédaction dans un passé lointain ou plus récent : David Olivier, Yves Bonnardel, Françoise Blanchon, Anne Renon, Laurent Dervaux, Sébastien Arzac, Antoine Comiti, Marceline Pauly, Dominic Hofbauer.*

On remarque que les 3 membres centraux de L214 – Antoine Comiti, Brigitte Gothière, Sébastien Arzac - sont intervenus et interviennent toujours dans les cahiers.

La vie de ce groupe a connu divers épisodes, des membres historiques, d'autres ont rejoint la structure. Par exemple, on peut trouver un texte de David Olivier, l'un des fondateurs, qui explique sa vision des cahiers en 2004 et pourquoi il décide de les quitter<sup>66</sup>.

Quant à la définition du spécisme<sup>67</sup>, elle est selon eux :

*Le spécisme est à l'espèce ce que le racisme et le sexisme sont respectivement à la race et au sexe : la volonté de ne pas prendre en compte (ou de moins prendre en compte) les intérêts de certains au bénéfice d'autres, en prétextant des différences réelles ou imaginaires mais toujours dépourvues de lien logique avec ce qu'elles sont censées justifier.*

*En pratique, le spécisme est l'idéologie qui justifie et impose l'exploitation et l'utilisation des animaux par les humains de manières qui ne seraient pas acceptées si les victimes étaient humaines.*

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

*Les animaux sont élevés et abattus pour nous fournir de la viande ; ils sont pêchés pour notre consommation ; ils sont utilisés comme modèles biologiques pour nos intérêts scientifiques ; ils sont chassés pour notre plaisir sportif.*

*La lutte contre ces pratiques et contre l'idéologie qui les soutient est la tâche que se donne le mouvement de libération animale.*

Parmi les contributeurs historiques des cahiers antispécistes, on retrouve Sébastien Arsac qui a participé d'ailleurs à l'écriture d'articles dans ces cahiers depuis 1999<sup>68</sup>. Antoine Comiti y écrit également dès le début des années 2000. Nous avons reproduit en annexe dans son intégralité un texte publié en 2005 dans les Cahiers anti-spécistes par celui qui est devenu le président de L214. Ce texte, intitulé « Les monstres gentils »<sup>69</sup> se présente sous la forme du récit d'une réunion de famille. Il ne s'agit pas d'un écrit « didactique », théorique, de démonstration. Antoine Comiti a été décrit par ceux qui l'entourent au sein de L214 comme un théoricien, un stratège. A ce titre, ce texte illustre bien selon nous l'intensité de la cause qui l'anime, de par les thèmes qu'il expose, de par la force des images utilisées.

Les cahiers antispécistes semblent être un point de convergence ou en tout cas un point de passage important pour la communauté des militants français. Un événement annuel est créé par les cahiers à la fin des années 1990, qui devient en 2001 Les Estivales de la question animale. Les Estivales en tant que telles se veulent « neutres ».

Une maison d'édition, Les Editions Sentience, est également basée à Lyon et intervient dans l'organisation des Estivales. Leur dirigeante anime aussi un collectif italien sur les thèmes de l'antispécisme. Notons que depuis 2017, les Estivales s'exportent également au Québec.

Passer en revue les programmes des Estivales sur les 15 dernières années est instructif et reflète la vie de ces mouvements et idéologies. Les sujets sont multiples : tel point de position, de doctrine, de droit, de représentation culturelle...

Ce qui nous a paru intéressant, c'est de voir que certaines interventions traitent directement de l'action concrète, militante. Ainsi, en juillet 2017, nous relevons une session intitulée :

*« Contester sans modération : réflexions stratégiques sur l'usage de la désobéissance civile dans le mouvement animaliste »*

présentée par Tiphaine Lagarde. Elle est la représentante en France de 269 Libération Animale, qui se caractérise par des actions particulièrement spectaculaires, comme le blocage d'abattoirs.

En juillet 2016, on trouve une session :

*« La répression : quels dangers pour les mouvements et militant-e-s animalistes ? »*

Elle est résumée ainsi :

*« La répression prend souvent une forme punitive, par le biais de la police et de la justice notamment, telle que l'ont déjà vécue de nombreux camarades. L'arsenal punitif auquel s'exposent les opposants politiques va croissant et se voit légitimer par une propagande étatique et médiatique qui criminalise*



## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

*l'ensemble des réfractaires à l'idéologie officielle. C'est la première image qui nous vient à l'esprit lorsque nous entendons ce mot de répression.*

*Mais la répression peut également prendre d'autres formes moins violentes mais toutes aussi efficaces pour briser la dynamique d'un mouvement : récupération, détournement, spectacularisation, etc.*

*Cette intervention présentera un aperçu des différents dispositifs répressifs que les militants peuvent s'attendre à rencontrer. Elle sera illustrée par de nombreux exemples, tantôt tirés de l'histoire des mouvements animalistes et tantôt d'autres mouvements mais toujours avec la volonté de voir en quoi les dispositifs évoqués menacent les luttes en faveur des animaux non-humains.*

*Loin de défaitisme, il s'agit d'être conscients des stratégies systématiquement mises en place pour briser les mouvements et de trouver comment les vaincre. L'intervention sera d'ailleurs suivie d'une réflexion collective et d'un partage d'expériences sur les stratégies antirépressives. »*

Retenir ces deux exemples comme représentatifs de l'ensemble des interventions serait donner une image biaisée de la diversité des programmes et des interventions. Pour autant, elles font partie des sujets abordés.

La question de la violence pour la défense de la cause est d'ailleurs un sujet ouvertement débattu, comme le montre le sommaire des cahiers n°39, de mai 2017, avec deux articles intitulés par exemple : « Comment justifier la violence » et « Paralysie du pacifisme ». Nous renvoyons à la présentation faite par la rédaction<sup>70</sup> de ce numéro, où elle plaide pour une approche ouverte, qui donne la parole à différents points de vue et à différentes approches.

L'abolition de l'industrie de la viande est aussi régulièrement discutée, que cela soit dans les estivales ou dans les articles des cahiers, comme par exemple en 2008 avec un extrait d'un livre de 2005 d'un auteur américain Erik Marcus intitulé « Démanteler l'industrie de la viande »<sup>71</sup>.

Bref, les cahiers antispécistes, dans leur revue ou avec les Estivales, accueillent les acteurs de la très large communauté de la cause animale en France, les discussions, les organisations qui animent ces réseaux. Passons maintenant à une autre des organisations-phares en France, qui, par la personne de son fondateur, Ghislain Zuccolo, autre habitué des cahiers et des estivales, crée le lien avec l'organisation britannique CIWF et deviendra son relais en France.

### [Années 1990 / 2000 : PMAF et CIWF France, la \*British touch\*](#)

Une personne va faire lien entre la France et la Grande-Bretagne et apporter en France les idées de CIWF il s'agit de Ghislain Zuccolo, aujourd'hui directeur de Welfarm (ex Protection Mondiale des Animaux de Ferme).

A 19 ans, il avait reçu un prix de la Fondation de France pour récompenser ses actions en faveur des animaux. Grâce à ce prix, il part vivre au Royaume-Uni et va effectuer un stage au siège de « *Compassion In World Farming* » (CIWF).

Lorsqu'en mars 1994, Ghislain Zuccolo rentre en France, lui et Charles Notin créent avec l'aide de *Compassion In World Farming (CIWF anglaise)*, la *Protection Mondiale des Animaux*

*de Ferme* (PMAF). Celle-ci a pour objectif de doter la France d'une organisation efficace, puissante et professionnelle pour sensibiliser les Français aux abus dont sont victimes les animaux de ferme, au cours des différentes étapes qui vont de l'élevage au transport et à l'abattage.

Charles Notin est le président de PMAF. De lui, pas grand-chose n'apparaît. Il collabore aux « cahiers antispécistes ».

Dans la seconde partie de 2009, il s'opère une scission entre PMAF et CIWF UK. PMAF devient Welfarm. Nous n'avons pas trouvé d'explication particulière pour cette scission. Une hypothèse que nous faisons est que Welfarm a pris ce nom pour indiquer son appartenance au courant welfariste. Y a-t-il un changement au sein de la ligne de CIWF UK qui explique cette scission ? Un désaccord entre les deux partenaires historiques ? Nous n'avons pas de réponse à ce sujet. Welfarm de son côté mentionne dans son historique la création de PMAF et l'affiliation à CIWF. En revanche, CIWF France se déclare en France uniquement depuis 2009, date de la prise de distance de PMAF de CIWF UK.

Le fait que PMAF n'ait pas été abolitionniste est d'ailleurs mentionné par Sébastien Arzac et par une autre militante comme la raison pour laquelle ils finissent par quitter PMAF<sup>72</sup>. Et en l'occurrence, pour Arzac, c'est le moment où il décide de créer L214 avec Brigitte Gothière et Antoine Comiti.

Welfarm-PMAF est une association reconnue d'intérêt public régie par les articles 21 à 79-III du code civil, en vigueur en Alsace. Son siège est à Metz et son directeur est toujours Ghislain Zuccolo. Elle dit employer 28 personnes et disposer de 25 000 adhérents. Les rapports d'activité sont disponibles sur le site du journal officiel<sup>73</sup>. Elle est bénéficiaire. Notons à ce sujet que Ghislain Zuccolo a été depuis très longtemps domicilié en Alsace-Lorraine. Nous verrons plus loin pourquoi nous relevons cet élément.

La nouvelle CIWF-France quant à elle, s'affilie officiellement à sa « parente » anglaise CIWF. Son site internet, créé en 2010, est hébergé au Royaume Uni. Mais son statut ne sera déposé qu'en 2014 au Journal Officiel<sup>74</sup>. Son objectif est d'informer « *le grand public sur les conditions d'élevage des animaux en Europe et tout particulièrement en France, pour permettre aux citoyens français de choisir en toute connaissance de cause les produits d'origine animale qu'ils consomment. Elle informe également les décideurs, tels que les députés européens, pour faire évoluer la législation et renforcer son application effective en France* ».

CIWF-France revendique également des actions auprès des entreprises agroalimentaires et prétend « *encourager les entreprises européennes agroalimentaires, la grande distribution et les entreprises de restauration commerciale à mieux prendre en compte le bien-être animal.* » Elle va jusqu'à leur décerner des trophées pour récompenser leurs politiques d'achat et leurs engagements sur le bien-être animal.

À sa tête, on trouve Léopoldine Charbonneaux<sup>75</sup>, la cinquantaine, diplômée de droit, de relations internationales et de marketing et communication.

Avant de prendre la tête de l'ONG, elle a été *freelance* entre 2006 et 2009 sur des projets de développement de partenariats, communication et relations institutionnelles pour des ONG et Fondations dans les domaines culturels et de protection animale, en France, Italie et à l'international. Aujourd'hui elle organise au nom de CIWF, des journées de mobilisations

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

internationales dans une trentaine de pays simultanément de l'Italie à l'Australie en passant par l'Argentine, la Pologne, Israël...

Les comptes succincts présentés sur le site internet annoncent pour 2016/2017 un déficit d'environ 100 000 € (369 000 € de budget, 462 000 € de dépenses).

Une société du même nom est créée en 2011<sup>76</sup> et sa dissolution est effective début 2017<sup>77</sup>. Ces gérants / administrateurs étaient Léopoldine Charbonneaux mais aussi Amélie Legrand, qui travaillait au début des années 2010 en Angleterre pour CIWF. Nous n'avons pas trouvé d'objet ou de chiffre pour cette dernière société.

### Années 2000 : Stop gavage, L214 et la génération montante

Les années 2000 vont voir l'émergence sur la scène associative et militante de deux structures, Stop gavage et L214, portées par les mêmes personnes-clés : Antoine Comiti, Sébastien Arzac et Brigitte Gothière.

Parmi les sources que nous avons consultées, l'ouvrage paru en septembre 2017, L214 – Une voix pour les animaux fournit un éclairage intéressant sur l'histoire du mouvement, même s'il n'est pas forcément objectif. Son auteur, le journaliste Jean-Baptiste Del Amo, se revendique d'ailleurs comme un sympathisant de L214. Ce livre présente le combat de L214, les membres-clés de l'organisation, son histoire, les histoires de militants. Il regroupe de nombreuses informations sur la vie de l'organisation, sur les points de vue de ses membres et leurs sources d'inspiration, qu'elles soient théoriques, militantes... Nous suggérons au lecteur qui souhaite aller plus loin de se plonger dans cet ouvrage, avec en tête les réserves déjà mentionnées.

En 2003 Antoine Comiti et Sébastien Arzac créent l'association Stop-Gavage. En 2006, l'association dépose ses statuts à la sous-préfecture de Brignoles dans le Var sous R.N.A (Répertoire National des Associations) W833000019 avec pour objectif clairement affiché d' *« interdire la suralimentation des oiseaux utilisés pour produire du foie gras, que ce soit par gavage ou par tout autre moyen, tout particulièrement en France et dans les autres pays de l'Union européenne où cette pratique est encore tolérée ; plus généralement, par ses objectifs comme par ses méthodes : promouvoir une meilleure prise en compte des intérêts des animaux, c'est-à-dire des êtres sensibles, humains compris. »* Elle sera dissoute le 16/03/2011 pour devenir une simple « campagne de L214<sup>78</sup>».

Les actions des deux responsables de l'association, Sébastien Arzac et Brigitte Gothière, se jouent sur 3 fronts : diffusion de vidéos, actions de sensibilisation et actions en justice, le tout centré sur la production de foie gras principalement en France.

De 2005 à 2008, Sébastien Arzac est à Metz au sein de PMAF. Pas en phase avec le côté non abolitionniste de PMAF, il décide de quitter PMAF et de fonder L214, toujours avec Brigitte Gothière et Antoine Comiti, qui en devient le président. Le livre L214 précise les circonstances :

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

« Sébastien poursuit son travail à la PMAF, mais commence à se sentir à l'étroit dans ses fonctions, limité par la politique non-abolitionniste de l'association. L'équipe Stop Gavage propose à la PMAF d'absorber le projet et son équipe, à condition que l'organisation intègre une dimension végétarienne à son action, en mentionnant notamment dans des campagnes la possibilité de ne pas manger les animaux. La direction de PMAF décline la proposition, une telle évolution allant à l'encontre de ses fondements. Brigitte et Sébastien réfléchissent alors à la création d'une nouvelle structure associative : "le projet serait clairement abolitionniste et antispéciste", explique Brigitte, tout en étant audible par le grand public et les médias. "Nous avons l'intention de mener des campagnes sectorielles qui serviraient de levier pour avancer vers l'abolition de l'élevage". »

L214 est fondée à Lyon, elle est aujourd'hui hébergée dans un centre d'associations à Lyon, affiche sur son site 40 salariés et dispose d'un local à Paris.

Concernant Antoine Comiti, il est intéressant de voir son apport tel que le décrit Sébastien Arzac. En fait, il considère que Comiti crée le pont entre l'action court terme acceptable, accessible au plus grand nombre (faire avancer les choses) et l'action long terme (l'abolitionnisme) :

*« Antoine nous a montré la voie d'un mouvement réfléchi, pratique, qui considérerait et accepterait les gens, où qu'ils se trouvent dans leur processus de réflexion, sans jugement ; ce qui était moins l'idée auparavant quand nous cherchions à imposer une façon de voir, et non à ménager un chemin »<sup>79</sup>.*

On retrouve d'ailleurs souvent ce discours à deux niveaux dans les vidéos de L214, nous pensons par exemple au discours d'Arthur H à la fin de celle concernant l'entreprise Hénaff. De plus, toujours selon Arzac, Comiti a apporté les méthodes de Henry Spira pour la promotion d'une cause militante.

Comiti déclare d'ailleurs<sup>80</sup> :

*« Ce qu'incarnait Spira à mes yeux, c'était l'union des deux approches du mouvement. Spira était un antispéciste convaincu, engagé au quotidien dans des campagnes ciblées d'amélioration des pratiques. »*

Plus généralement et sans surprise, l'association L214 affiche la volonté de couvrir plusieurs terrains de revendication, allant de la « simple défense des animaux » à « la guerre de la discrimination spéciste ».

Grâce au site internet du journal officiel<sup>81</sup>, nous avons identifié 2 publications portant le nom de L214 :

- L214 pour la défense des animaux : création d'un fonds de dotation, déclaration en novembre 2014 en Haute-Loire
- association L214 : désignée comme association, transférée de Haute-Loire à Strasbourg, déclaration en mai 2015

Au sujet de ces deux entités juridiques, on trouve le message suivant sur le site de L214 :

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

*« L'association L214 n'est pas reconnue d'utilité publique, les biens qui lui sont légués sont donc taxés à 60% par l'administration fiscale. Pour que 100% de la valeur de votre legs puisse nous servir à défendre les animaux, c'est le fonds de dotation L214 pour la défense des animaux qu'il convient d'inclure dans votre testament. Ce fonds de dotation a pour objet de financer les actions menées pour les animaux, particulièrement celles menées par L214. »*

Ce qui est surprenant dans le paragraphe du dessus, c'est que dans le cadre d'une association de droit local 1908, une association ne peut pas être qualifiée d'« utilité publique ». C'est un concept qui existe uniquement pour les associations 1901. Son objet peut être d'utilité publique, mais cela requiert une démarche spécifique.

Il semble qu'une troisième « L214 Ethique et animaux » soit elle-aussi domiciliée en Alsace-Lorraine<sup>82</sup>. Pour autant, nous n'avons pas réussi à trouver plus d'informations sur celle-ci. Ou s'agit-il de la même que celle qui a été transférée d'Alsace-Lorraine ? Nous ne savons pas conclure sur ce point.

Ces trois associations ont des statuts différents (loi 1901, droit local 1908<sup>83</sup>), des sièges sociaux différents (Alsace, Haute-Loire) et déclarent des activités principales et secondaires différentes (comme la défense des animaux ou encore la défense de droits fondamentaux, ou tout simplement activités civiques).

En Alsace-Moselle (pour les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle), la création d'une association n'est pas soumise à la loi 1901 mais au régime du « droit local ». Cet héritage provient du fait qu'en 1901, ces départements étaient sous autorité allemande. Ces associations sont appelées associations de droit local ou de Loi 1908. Et c'est le cas notamment de L214-Ethique & Animaux et Welfarm. A la différence de l'association loi 1901, l'association droit local 1908 peut avoir un but lucratif, c'est-à-dire partager les bénéfices réalisés par l'association entre ses membres. Dans le cas d'une association loi 1901, cela est formellement interdit. Lorsqu'elle est inscrite au Registre des Associations, l'association droit local 1908 dispose d'une capacité juridique plus étendue que si elle avait été créée sous réglementation loi 1901<sup>84</sup>. Ainsi elle peut embaucher, recevoir des dons et legs, posséder et administrer tout bien mobilier ou immobilier, même sans lien direct avec son objet. Dernier détail : alors que la loi sur les Associations 1901 prévoit la publicité des comptes, nous n'avons rien trouvé de similaire n'est prévu dans les articles du droit local Alsace-Lorraine applicable aux associations droit local 1908. D'après les documents que nous avons consultés, une association 1908 peut remettre un reçu fiscal à un donateur sans nécessairement passer par une procédure auprès de l'administration.

A ce sujet, L214 communique peu sur sa situation financière. En recoupant les éléments communiqués par Brigitte Gothière dans des articles de presse, nous avons reconstitué le tableau suivant<sup>85,86,87,88,89,90,91</sup> :

<b>Année</b>	<b>Adhérents</b>	<b>Budget en €</b>
2015	5 000	500 000
2016 (début)	10 000	1 000 000
2016 (juin)	17 000	760 000
2016 (août)	18 000	700 000
2017 (début)	25 000	2 000 000

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

2017 (septembre)	28 000	3 000 000
------------------	--------	-----------

A la différence, par exemple, de Welfarm<sup>92</sup>, nous n'avons pas trouvé de comptes pour L214. A titre de comparaison, Welfarm déclare près de 1,8 M€ pour son exercice 2016, 25 salariés et 26 000 « membres et donateurs fidèles », avec près de 25 ans d'existence.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là et les années 2010 voient l'émergence d'un nouveau mouvement qui essaime dans plusieurs pays. Cette dernière organisation, particulièrement active et revendicatrice a émergé récemment : il s'agit de 269 Life. 269 life est à l'origine une organisation israélienne créée en 2012 dont le fondateur Sasha Bohoor décide de défendre de façon particulièrement spectaculaire la cause animale, notamment par des séances de mutilation au fer rouge où le militant se fait apposer le chiffre 269. Des références directes à l'Holocauste sont utilisées pour décrire le sort des animaux d'élevage.

En France, deux associations / collectifs citoyens se réclament de ce mouvement : 269 Life France et 269 Libération animale. Un certain flou entoure ces deux associations dont les sites Internet n'indiquent que peu de choses<sup>93,94</sup>. C'est vrai aussi pour le site du Life 269 d'origine, en Israël<sup>95</sup>. 269 Libération animale se définit à l'origine comme un « collectif citoyen ». Nous avons relevé la création d'une association basée à Perpignan, déclarée fin septembre 2017.

La note Wikipedia consacrée à cette association est considérée comme « débattue » et c'est elle qui nous aiguillé sur la distinction entre les deux.

Pourtant, on les confond quasi systématiquement avec des noms et des visuels très proches. Ce qui est plus surprenant, c'est la tonalité de de leurs discours, pour ainsi dire opposés. Alors que 269 Life France fait un long plaidoyer pour le véganisme, 269 Libération Animale critique cette position et veut prendre une position beaucoup plus radicale.

Le message de la représentante de 269 Libération Animale, Tiphaine Lagarde, est très clair :

*« Il est temps d'assumer notre conflit ouvert avec la légalité de l'exploitation animale, en assumant une certaine violence de l'action directe. Quand les lois sont injustes, il faut désobéir »<sup>96</sup>*

Il est intéressant de constater que L214 indique soutenir 269 Life France. Dans l'ouvrage L214, Sébastien Arzac déclare même, en parlant de ses propres débuts à la fin des années 1990 :

*« On était dans une forme d'urgence à agir, comme le sont aujourd'hui les militants d'association telles que 269 Life, témoigne Sébastien. C'était la même colère, le même besoin de crier sur les toits, de dénoncer la violence faite aux animaux. On appliquait des techniques d'activistes anglo-saxons, animalistes ou antinucléaires ».*

Ainsi, chacun des 269 correspond aux deux objectifs de L214 : faire ce que l'on peut pour améliorer les choses à court terme puis, à terme, arriver à l'abolition.

Nos recherches nous ont fait croiser La Terre D'abord – association écologiste à la ligne ultra radicale<sup>97</sup>, affiliée à l'américaine Earth First ! – qui affirme fin décembre 2017 :

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

*« Car 269 Life Libération Animale compte s'installer dans le paysage, comme une version « radicalisée » de L214. C'est une sorte de division du travail pour casser la vraie radicalité. A L214 les appels réformistes, à 269 Life Libération Animale le cinéma de la « désobéissance civile ». »<sup>98</sup>*

Cette opinion est venue en écho à une interrogation que nous avons eue au sujet de la parution du livre de Del Amo sur L214. Tout d'abord, le livre est sorti deux jours avant la tenue d'une audience où L214 était a priori en situation difficile. Mais au-delà de ce point de tactique de communication, un livre est une forme d'institutionnalisation pour une organisation qui existe depuis 10 ans, portée par un même trio et son couple médiatique. La présence de Brigitte Gothière au comité de rédaction des cahiers est aussi une forme d'institutionnalisation, une organisation pivot dans le paysage de l'antispécisme. Sébastien Arzac voit dans la fougue de 269 Life celle qui l'animait 15 ans auparavant. Alors quand on lit La Terre D'abord, on se demande de nouveau si nous assistons effectivement à un passage de témoin pour ce qui concerne l'action terrain spectaculaire. Tout cela n'est que pure conjecture de notre part. L'avenir le dira.

Quoiqu'il en soit, force est de constater que cette prolifération d'organisation avec des noms proches, des personnes ou des références en commun et l'absence de structure juridique lisible ne facilite pas une lecture claire de ces mouvements. Faut-il faire le pas de penser que ce n'est pas fortuit ?

### Financement des associations

Toutes ces associations ne sauraient exister sans moyens humains et financiers. Et pour ces derniers, plusieurs sources sont possibles : les adhésions, les dons et legs, ainsi que les subventions publiques pour lesquelles il faut être inscrit en préfecture et avoir procédé à sa publication de statut au Journal Officiel pour en bénéficier.

D'après la circulaire du 18 janvier 2010, relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations, la subvention correspond à «la situation dans laquelle la collectivité apporte un concours financier à une action initiée et menée par une personne publique ou privée, poursuivant des objectifs propres auxquels l'administration, y trouvant intérêt, apporte soutien et aide».

Il est tout de même paradoxal de constater que l'état contribue à la fois au financement de ces associations (dont certaines d'entre elles militent pour l'arrêt pur et simple de la consommation de viande animale) et à l'agriculture (la filière viande en particulier).

D'après une étude sur le financement associatif<sup>99</sup>, les associations qui ont recours à l'emploi salarié sont celles qui bénéficient le plus souvent de financements publics, du fait de leurs missions de service public.

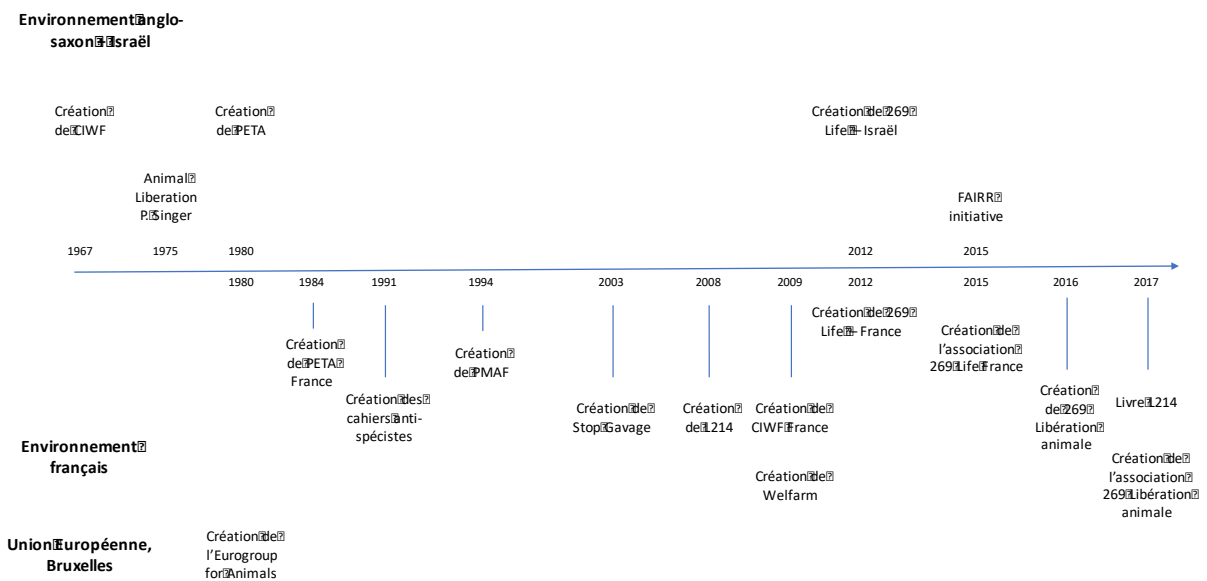
Selon les sources, le budget cumulé du secteur associatif représente entre 70 et 85 milliards d'euros (soit près de 3,5 % du Produit intérieur brut (PIB)). Il est clair que dans le contexte économique actuel, les financements publics sont amenés à se réduire, les solutions de financement vont donc passer par la privatisation des ressources et donc de plus en plus vers le mécénat et une augmentation importante de la volonté d'engagement des citoyens. L'étude citée ci-dessus, nous confirme la difficulté que nous avons eue lors de ces travaux à collecter des données sur le financement de ces associations en raison d'une faiblesse dans des outils de collecte.

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

### Frise chronologique et cartographie des acteurs, en France et à l'étranger

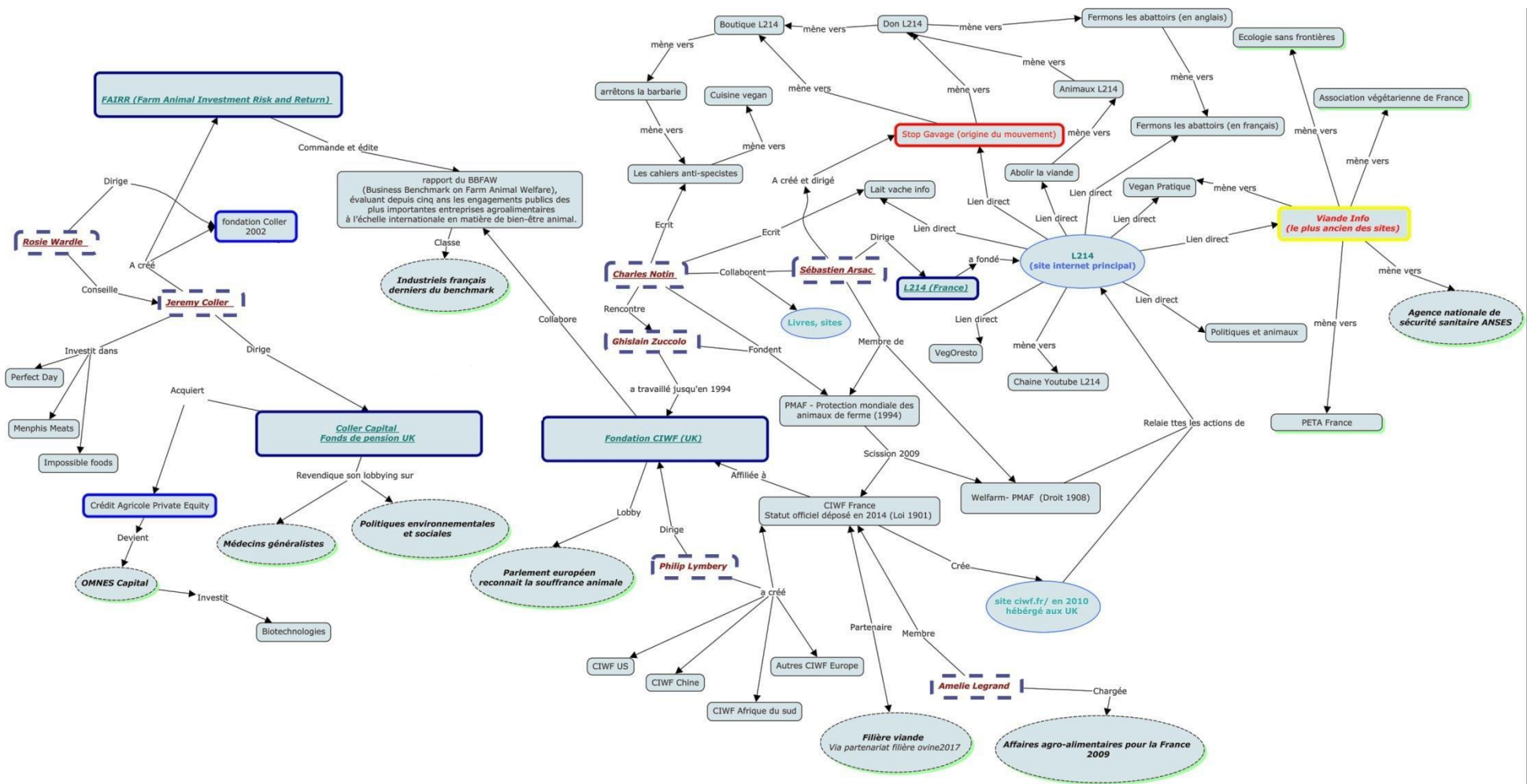
Les deux documents suivants nous permettent de donner une vision d'ensemble. La première est chronologique. On y voit apparaître des mouvements, des ouvrages, des actions. L'autre est une représentation de liens entre acteurs. Nous présentons des éléments français et internationaux.

De la chronologie, nous retenons la persistance de ces idéologies et l'émergence régulière de nouveaux groupes au fur et à mesure des années.



De la cartographie des acteurs, nous constatons qu'il s'agit d'un petit monde, dans lequel les contacts et les liens sont nombreux et où ces acteurs se sont très probablement régulièrement croisés au fil du temps. Il est intéressant de voir qu'il y a parfois des « personnages-ponts » qui par leur parcours relient des dimensions de cet univers. Par exemple, Ghislain Zuccolo, qui de par son passage en Grande-Bretagne à la fin des années 1980 apparaît comme celui qui relie la Grande-Bretagne et la France. Nous ne savons d'ailleurs pas les liens qu'il conserve avec CIWF, suite à la création de Welfarm.





Pour conclure cette deuxième partie, nous retenons de ce bref aperçu que ce monde est très petit, qu'il est fortement interconnecté et ce à l'échelle d'un pays comme la France mais aussi à l'échelle internationale, par exemple dans le cadre d'activités de lobbying auprès de l'Union Européenne à Bruxelles.

Nous constatons que les figures de proue de ces mouvements, les personnages-clés, sont impliqués depuis de très nombreuses années dans leur militantisme, 20 ans, 30 ans et plus. Ils se sont probablement croisés à un moment ou à un autre, dans l'une ou l'autre des organisations ou des manifestations qui rythment une vie militante.

En France, les cahiers antispécistes ont vu passer dans leurs colonnes ou leurs événements (comme les estivales animales) tous ceux qui jouent un rôle important dans cette galaxie d'organisations. Il y a largement matière à une analyse historique plus détaillée de ces mouvements et de ceux qui les animent, et l'on pourrait traiter par exemple les thèmes-clés et leurs évolutions dans le temps, les courants et les débats qui ont lieu au sein de cette mouvance ...

Dans le monde anglo-saxon, CIWF joue un rôle central et son CEO actuel est depuis plus de 25 ans impliqué dans cet environnement.

Enfin, n'oublions que ce tableau d'organisations est très partiel : il existe myriade d'autres acteurs qui interviennent sur ce sujet.

Un autre enseignement très clair est celui de l'orientation vers l'action de toutes ces organisations. Chacun a sa façon et dans son registre veut intervenir et intervient dans le réel. Des pratiques éprouvées sont utilisées pour promouvoir leurs idées.

Qu'ils interviennent dans la sphère sociétale ou la sphère économique, avec les codes du militantisme de terrain, ceux du lobbying auprès des institutions européennes ou avec des arguments destinés aux marchés financiers et aux investisseurs, ils font avancer une même cause : l'arrêt de l'élevage. Et ils disposent d'une très large batterie d'outils adaptés à leurs objectifs et à leurs audiences.

Pour finir, nous ne comprenons pas les raisons des stratégies d'établissement juridique de ces associations. Au sujet de Welfarm, rappelons que son dirigeant, Ghislain Zuccolo, est lui originaire de Moselle et que ses organisations ont toujours été localisées dans la région Alsace-Lorraine. Welfarm procède à la diffusion de ces bilans et comptes de résultats annuels.

Mais que justifie l'existence de plusieurs organisations pour L214 ? Quel est l'intérêt technique d'avoir une première association en 1901 « collecteuse de fonds » et une autre transférée à Strasbourg, donc a priori en droit local 1908, utilisatrice des fonds, très vraisemblablement ? Et pourquoi avoir changé les structures juridiques en 2014/15 ? Comment se fait-il qu'il y ait deux « 269 » en France, comment se fait-il que leurs existences juridiques soient très récentes pour l'une comme pour l'autre alors que leurs activités ont commencé depuis longtemps ? D'ailleurs là aussi, on constate que si 269 Libération animale est immatriculée à Perpignan, l'autre est immatriculée à Oberhaslach, à côté de Strasbourg.

A ce stade, il faut finir par poser cette question : l'établissement en Alsace-Lorraine de L214 et de 269 Life est-elle liée au statut des associations de droit local 1908. Et si oui, pour quelles raisons précises ?

## Cette filière viande en danger

Si l'on prend un peu de recul pour considérer maintenant la situation dans son ensemble, comment la qualifier d'un point de vue stratégique ? Rappelons la définition de stratégie selon P. Baumard :

*« A l'absence de vision, on a substitué un entêtement obsessionnel de l'efficacité des moyens ; mais la stratégie ne se résume pas à « l'organisation efficace de moyens pour atteindre un but ». La stratégie est la capacité de définir une raison d'être - un dessein - qui assure la pérennité et l'épanouissement de ce qui est, et de ce qui sera »*

Dans cette dernière partie, nous revenons sur la nature des menaces qui pèsent sur la filière viande et nous regardons comment un activiste, financier celui-là, est en train d'agir face à un vide stratégique total de la filière (en tout cas en France) dont il annonce vouloir la fin. Pour terminer, nous indiquons des pistes de réflexion pour combler ce vide stratégique et ainsi se donner les moyens d'assurer la pérennité de la filière viande.

## La filière viande : un secteur fragile

Situation économique : bilan chiffré et acteurs

La filière viande est la succession d'étapes au cours desquelles s'effectue le passage progressif des animaux de boucherie, à la viande et aux produits carnés<sup>100</sup>. Les différents maillons de la filière viande, production (élevage), transformation (industrie), commercialisation, sont fortement interdépendants et la filière ne s'appréhende que dans son ensemble. Comme pour tout l'alimentaire, la grande distribution est le principal débouché de la filière.

Pour ce cadrage, nous avons principalement consolidé les chiffres issus de rapports annuels et notes de synthèse ainsi que ceux provenant des syndicats professionnels : FranceAgrimer, Confédération nationale de l'élevage, Agreste, et de l'interprofession Bétail et Viande (INTERBEV) etc...La source est précisée à chaque tableau. L'objectif est de donner au lecteur une vue globale de la filière et de ses enjeux.

En France, l'industrie de la viande est le 1<sup>er</sup> secteur agro-alimentaire et le 2<sup>eme</sup> employeur de cette filière. Les industriels interviennent dans la transformation.

La première transformation comprend la collecte, l'abattage, le désossage et la découpe. Ce secteur est donc en relation directe avec le producteur qui l'approvisionne. La valorisation de la viande et des coproduits (appelés le cinquième quartier : abats, tissus comestibles, cuir..) contribue à la compétitivité des abattoirs.

La seconde transformation comprend le conditionnement en viandes prêtes à cuire et l'élaboration de produits dérivés : charcuterie, viande hachée, plats cuisinés... Les marges sont potentiellement plus élevées sur ce secteur.

Les 3 principales viandes produites et consommées en France sont de loin les viandes bovines et porcines ainsi que la volaille. Les ovins, caprins, équidés, etc... ne représentent

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

qu'une toute petite de la production française (3% en 2015 d'après Agreste). Au niveau européen, la France dispose du cheptel de bœufs le plus important. La production de viande bovine résulte, d'une part d'exploitations productrices de lait pour lesquelles l'activité bovine n'est qu'un sous-produit de l'activité laitière et, d'autre part, d'exploitations de « bovins-viande » qui ne produisent pas de lait, mais ont parfois d'autres productions associées à l'activité bovine (grandes cultures, ovins, porcins, volailles, etc.)<sup>101</sup>.

La France se situe également au 2ème rang européen pour la production de volaille et au 3ème pour la production de porcs. Elle est aussi le premier exportateur de bovins de l'UE avec 20% de sa production destinée à l'export<sup>102</sup>.

En amont de l'élevage, l'alimentation animale est un facteur clé de compétitivité. L'évolution du prix des matières premières est donc une question centrale pour les filières viande.

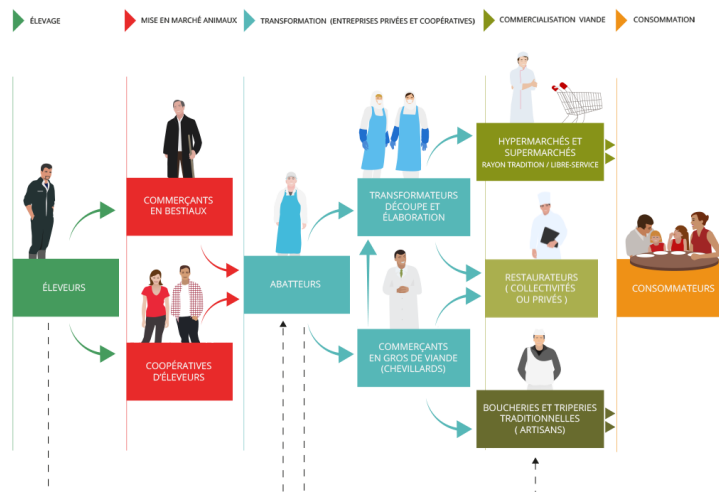


Figure 4: La filière française élevage et viandes

Source : la-viande.fr

Selon les activités, les évolutions sont différentes et peuvent être marquées par des phénomènes conjoncturels (menace de peste porcine africaine début 2018 en Allemagne, scandale du lait Lactalis, grippe aviaire...etc.). Les prix étant souvent au plancher, les difficultés liées à la conjoncture sont d'autant plus ressenties.

### Secteur bovin :

Tout comme le reste de l'Europe en 2015, la mauvaise conjoncture laitière a impacté le nombre de vaches abattues. Il faut donc lire les chiffres ci-dessous avec prudence, d'autant que nous ne donnons pas la granularité allant jusqu'à la différenciation du cheptel entre Jeunes Bovins/ Vaches allaitantes/ Broutards etc... Ce qu'on observe en analysant différentes sources, c'est que la production et la consommation de viande en France stagnent ou sont orientées à la baisse depuis plusieurs années sauf pour le label Bio.

La France se place à la tête de l'Europe en matière de production de viande bovine, et 2ème sur le marché de la viande de veau, si l'on en croit le rapport 2017 de l'association nationale interprofessionnelle du Bétail et des Viandes INTERBEV :

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

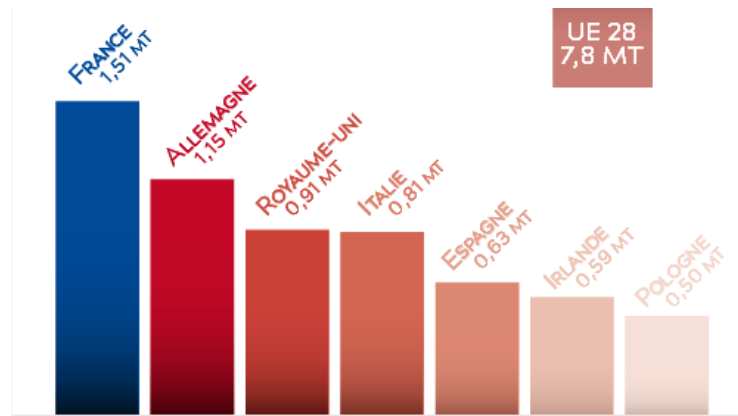


Figure 5: Production européenne de viande Bovine en 2016  
(Gros bovins et veaux en millions de tonnes équivalent carcasse)

Extrait du rapport INTERBEV 2017, Source Idele-GEB chiffres 2016

La France a donc produit en 2016, 1,51 millions de tonnes équivalent carcasses (TEC) de viande de bœuf soit quasiment les mêmes chiffres qu'en 2015 (1,5 M TEC). En 2017, la tendance est la stagnation en raison d'une part d'une hausse de la consommation de bœuf et d'autre part d'une baisse de consommation en veau. Cette même année, la viande bovine (viande de veau incluse), a représenté 17,1 % de la consommation totale de viandes, volailles et charcuteries en France. Il faut préciser que la filière bovine a connu une forte baisse de la production après la mise en place des quotas laitiers en 1984 et la baisse du cheptel qui en a suivi mais cette situation était quasi-similaire dans la plupart des pays d'Europe.

Toutefois si on s'intéresse aux différentes filières qualité de la production Bovine, on constate que le label Bio est en nette progression comme le montre le tableau ci-dessous. Les chiffres reflètent cette volonté du consommateur de transparence, traçabilité et recherche de qualité. Quatre signes officiels en France désignent la qualité de la viande Bovine : Label Rouge, Agriculture biologique, Appellation d'origine protégée (AOP) et indication géographique protégée (IGP).

3,6% de la production française de gros bovins se fait sous ces signes officiels de qualité. Pour les veaux cela représente 5,2 % de la production française sous signes officiels de qualité.

		Label Rouge	Label Rouge + IGP	IGP	AOP	BIO
Bœuf	Tonnages	14 719	2 441	1 646	1 416	20 238
	Evolution 2016/2015	-1%	+7%	+6%	-10%	+ 19%
Veau	Tonnage	2 198	6 055	-	-	2 203
	Evolution 2016/2015	-8%	-2%	-	-	+19%

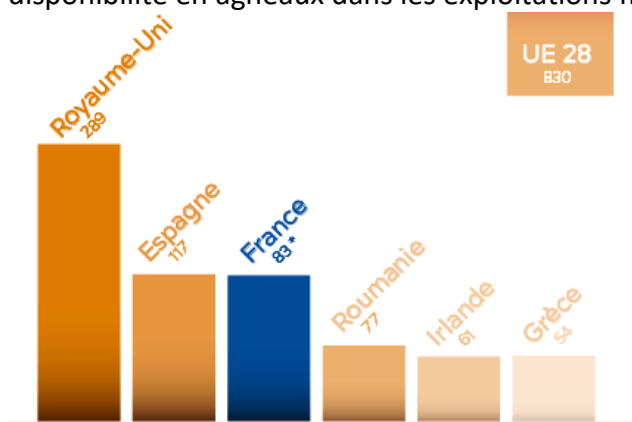
Figure 6: Production française de viande Bovine sous signes officiels de qualité

Extrait du rapport INTERBEV 2017- chiffres 2016 Source Fil Rouge

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

### Secteur ovin :

La France se place au 3ème rang européen en matière de production de viande ovine. La conjoncture fait que le secteur a bénéficié ces 2 dernières années d'une hausse des cours en raison de la baisse de disponibilité en agneaux dans les exploitations françaises<sup>103</sup>.



\* données ne prenant en compte que les abattages contrôlés  
**Figure 7: Production européenne de viande Ovine**  
 (Ovins totaux en 1 000 tonnes équivalent carcasse)

Extrait du rapport INTERBEV 2017, Source Eurostat et estimations GEB 2016

17% de la production ovine française se fait sous signes officiels de qualité qui sont les mêmes que pour les bovins.

	Label Rouge	Label Rouge + IGP	IGP	AOC	Bio
Nombre de têtes	243 435	142 256	179 721	4 040	64 206
Evolution 2015/2016	+11,4%	+5,3%	+5,7%	0%	+6,5%

**Figure 8: Production ovine française sous signes officiels de qualité**

Extrait du rapport INTERBEV 2017- Source FranceAgrimer et commission Bio d'INTERBEV 2016

### Secteur porcin :

3<sup>ème</sup> producteur européen derrière l'Allemagne, la France a subi un recul important de sa production de viande porcine, débuté en 2010. Puis, la filière a observé un redressement en 2014, confirmé en 2015. Mais le marché français du porc subit une forte baisse des cours, sous l'effet d'une production européenne en hausse et d'une concurrence renforcée entre pays de l'Union Européenne. C'est donc sans surprise, qu'en 2017, la baisse de la production s'est amorcée après la pause de 2016.

La forte demande chinoise en 2016, la menace sur l'Allemagne, début 2018, de présence de la peste porcine africaine sont des éléments qui peuvent faire basculer rapidement ces tendances dans un sens comme dans l'autre.

Production porcine	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de Milliers	24 900	24 800	24 200	23 750	23 700	23 600	23 800	23 200

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

de têtes								
----------	--	--	--	--	--	--	--	--

Figure 9: évolution de la production française de viande porcine

Sources : FranceAgrimer, Uniporc-ouest.

La production porcine en France est essentiellement de type « standard ». Les labels qualité de type Label Rouge et Bio sont plus rares. D'après l'IFIP, en 2015, le marché du Bio a représenté 0,45% du total de têtes abattues et celui du Label Rouge 3,55% du total de la production porcine. Mais on observe ces dernières années une forte croissance de la demande en viande de porc labellisée et en charcuterie bio, obligeant les grands groupes agro-alimentaires à s'approvisionner au Danemark ou en Hollande pour satisfaire la demande<sup>104</sup>.

### Secteur Avicole :

La France est le 2eme producteur de volailles grâce à la dinde et au canard, et le 4eme producteur de poulet de l'Union Européenne. Le rapport de FranceAgrimer relatif au bilan 2017 de la production alimentaire en France fait état d'un contexte dynamique sur le poulet. Toutefois, sur la filière palmipède, des épidémies de grippe aviaire en 2016 puis 2017, ont fait chuter la production de canard de façon drastique (presque 10%). Sur le marché de la dinde, l'Allemagne est le premier client de la France mais la dinde a connu une forte baisse de production en raison de la faible demande des ménages français. La pintade affiche également un repli de 8,8% en 2016. Seul le poulet (en hausse de 2, 1 % en 2016), parvient à surmonter les déficits de production du reste du secteur avicole.

Production avicole	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Tonnes équivalent carcasse	1 871	1 859	1 842	1 826	1 872	1 810	1 813

Figure 10: évolution de la production française de volailles

Sources: Agreste, FranceAgrimer, ITAVI.

### Evolution de la consommation :

Les chiffres présentés ci-dessous concernent la consommation en France sur les 10 dernières années. La viande de bœuf souffre d'un prix élevé dissuasif en temps de crise. Cette viande est consommée à 85% sous forme de viande fraîche contre 15% en viande transformée. C'est le contraire pour la viande porcine (25% en viande fraîche et 75% sous forme de charcuterie ou plats préparés).

Comparativement aux autres européens, les français consomment davantage de bœuf et de volaille et nettement moins de porc. Mais comme partout, les comportements ont évolué et on observe deux catégories de consommateurs : ceux qui cherchent les viandes les moins chères (la volaille) et ceux, au pouvoir d'achat plus élevé, qui se reportent, par praticité, vers des produits élaborés au détriment d'une « simple » viande fraîche. Or en termes de composition, la qualité de la viande n'est pas l'apanage de ces produits transformés. Ce qui génère une demande accrue en vaches laitières, qui n'ont pas l'objectif de faire de la viande de qualité.

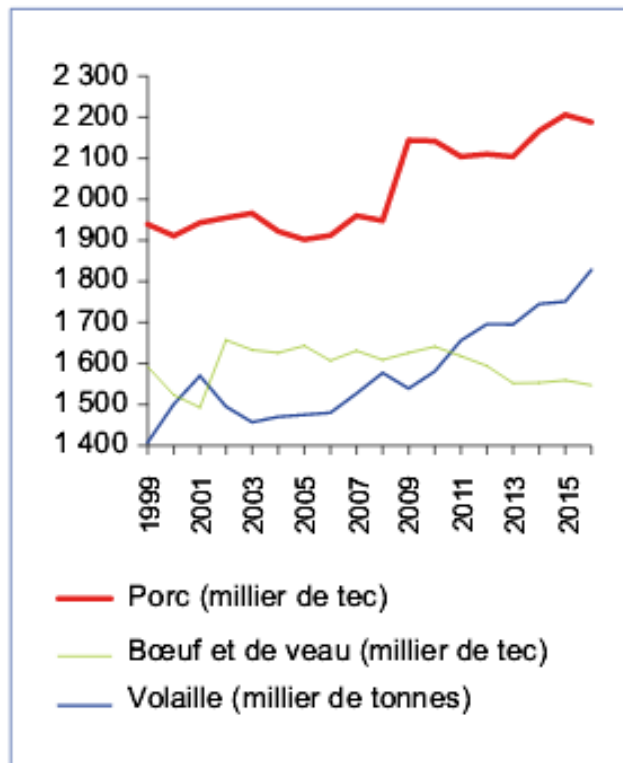


Figure 11: Consommation de viandes dont volaille, porc et bœuf en France - 1999 – 2016

Source : Agreste

En ce qui concerne l'import-export, la part à l'exportation est de 12,3%, soit environ 2 Mds d'euros.

Ces exportations se font à près de 90% dans la zone intra-européenne, à l'exception de la volaille (plus de 40% des exportations sont hors Europe).

Les échanges internationaux sont limités en volume mais jouent un rôle important dans la fixation des prix. Le cours du porc français a ainsi perdu 8% en quelques jours début février 2014 quand la Russie a décidé d'un embargo sur ses importations en provenance de l'UE pour raisons sanitaires. Pour la filière viande porcine, la Chine reste une des clés de la conjoncture porcine. En 2016, les analystes financiers de journaux spécialisés annonçaient un marché porteur, notamment dans les pays hors UE avec de bonnes perspectives de croissance.

Sur le marché de la volaille, les industriels sont en concurrence avec les européens, les américains et les brésiliens.

Par ailleurs les négociations pour un accord de libre-échange entre la France et les Etats-Unis (leTTIP -Transatlantic and Investment Partnership- ou TAFTA- Transatlantic Free Trade Agreement) butent sur les spécificités agricoles et alimentaires européennes. L'ouverture de l'Europe à des viandes dopées aux hormones aurait un impact fort sur l'équilibre des filières viandes.

#### Solde commercial des 4 filières entre 2011 et 2017 en Millions d'euros



## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

	% export de la production annuelle en 2016	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Porc</b>	< 10%	-46	-78	-55	-183	-179	-43	-175
<b>Volaille</b>	>40%	281	217	195	74	110	-44	-90
<b>Bovins</b>	>10%	848	574	261	303	512	631	706
<b>Ovins</b>	>10%	-478	-466	-446	-474	-450	-401	-389

Figure 12: Solde commercial des filières Viande rouge et blanche  
(Chiffres arrondis à l'entier le plus proche)

Source : Les marchés des produits laitiers, carnés et avicoles- Bilan 2017, Perspectives 2018.

Le solde commercial de la filière ovine est structurellement déficitaire en France depuis des années.

Pour le bœuf, les exportations de viande fraîche sont stables et concernent majoritairement l'Italie, la Grèce et l'Allemagne. Les habitudes alimentaires des consommateurs français décrites plus haut, entraînent une demande d'importation de morceaux moins nobles, et à exporter les morceaux du quartier arrière, de bonne qualité mais de prix élevé.

La volaille est le segment le plus international pour la France (>40% de la production exportée). Relativement aux autres pays, la place de la France a significativement baissé dans la production mondiale depuis 2016. Le Brésil est numéro 1, suivi de la Pologne.

Divers facteurs expliquent la chute des exportations de porc. La fermeture du marché russe (embargo) en est une. La très forte concurrence de l'Allemagne et de l'Espagne en est une autre. De plus, le déficit des échanges avec les pays de l'UE n'est pas compensé par les autres exportations en hausse dans les pays tiers.

Concernant l'élevage, la France exporte près de 50% des veaux mâles qui naissent chaque année principalement vers l'Italie, l'Espagne, la Grèce et le Maghreb<sup>105</sup>.

### Acteurs du marché :

La filière viande regroupe un large panel d'acteurs et de métiers divers, depuis les éleveurs jusqu'aux opérateurs de la transformation de viande en passant par les coopératives d'éleveurs. On dénombre en France 45 organisations d'éleveurs, 117 groupements coopératifs d'éleveurs bovins et ovins, 1 300 commerçants en bétail et 53 marchés aux bestiaux couvrent le territoire français<sup>106</sup>.

Nous recensons quelques grands acteurs dans le tableau ci-dessous. Ils peuvent être des industriels ou des groupements de producteurs, voire les 2 lorsque le groupement coopératif crée une société mère, une holding pour en optimiser la gestion. Ces acteurs peuvent se situer dans l'une, plusieurs, ou toutes les étapes de production (élevage, abattage, découpe, transformation, assemblage ou encore construction, équipement) et peuvent regrouper des activités agricoles et agro-alimentaires. Le chiffre d'affaires et donc à mettre en perspective car il d'agit du CA consolidé, en source d'information publique présenté par les divers sites spécialisés ou les rapports annuels.

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

Entreprises	Groupement producteurs	Activités principales	Viande bovine	Viande de porc	Volaille	Ovins	CA (Mds €)
Cooperl Arc Atlantique	X	Viande		x			1,6
Prestor	X	Viande		X			0,25
Aveltis	X	Viande		X			0,45
LDC Groupe		Viande			X		3,5
Triskalia	X	Polyvalente	X	X	X		2
D'aucy	X	Polyvalente		X			1,3
Maïsadour	X	Polyvalente			X		1,3
Groupe Bigard		Viande	X	X	X	X	4,3
Terrena	X	Polyvalente	X	X	X	X	5,0
Vivadour	X	Polyvalente	X		X		0,40
Unicor		Polyvalente	X			X	0,35
Arterris	X	Polyvalente			X	X	0,87
Les Mousquetaires (SVA- Jean Rozé)		Viande	X	X		X	1,08
E. Leclerc (Kermené)		Viande	X	X		X	1
Arcadie Sud-Ouest		Viande	X	X		X	0,56
VanDrie France		Viande	X				0,28
Sicarev	X	Viande	X	X		X	0,9
Jean Floc'h		Viande		X			0,6
Agrial	X	Polyvalente	X	X	X		5,2

Figure 13: Liste non exhaustive de producteurs de viande en France

Sources : sites internet des entreprises citées, rapports annuels

On observe que les entreprises oscillent entre 0,2 et 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Ce sont souvent des coopératives ou des groupes familiaux. Au sein de chaque segment sur lesquels elles agissent, ces coopératives sont soumises aux mêmes contraintes de marché que leurs concurrents du secteur privé. Leur spécificité est essentiellement juridique : l'adhérent à une coopérative agricole est tenu d'en acquérir des parts sociales. Il en devient donc actionnaire et le plus souvent, il est client de sa coopérative mais aussi fournisseur en lui livrant les produits de son activité.

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

En règle générale, ces entreprises et coopératives traitent avec les éleveurs d'animaux, souvent elles n'ont pas leurs propres élevages mais disposent d'employés et de savoir-faire pour travailler avec les éleveurs. Prestor et Aveltis sont sur le secteur de l'élevage, ils ont annoncé leur fusion en septembre 2017<sup>107</sup>, ce qui doit les positionner comme le premier éleveur de porcs français. Il en est de même avec Triskalia et le Groupe D'aucy<sup>108</sup>, qui ont annoncé un rapprochement en décembre 2017. Agrial n'a que 3% de son chiffre d'affaires sur l'activité Viande.

Pour se financer, les coopératives européennes font appel à l'emprunt obligataire, l'émission d'obligations ou le placement privé. En France, selon une étude du cabinet PWC, datant de fin 2015, les coopératives agricoles s'appuient traditionnellement sur des ressources issues du tandem capitaux des associés coopérateurs et financement bancaire.

Dernier élément notable : l'abattage en France est un secteur très concentré et 70 % des abattages sont réalisés par les 4 premiers groupes français. 50% des abattoirs privés sont à la main du géant Bigard et les abattoirs publics ont quasiment disparu. Ils représentent 26 % des abattoirs pour seulement 9 % du tonnage abattu<sup>109</sup>.

### Le rôle de la PAC dans l'agriculture française

L'instabilité des prix et sa conséquence pour la sécurité alimentaire est un des facteurs qui justifie l'intervention des pouvoirs publics dans la politique agricole. Après la seconde guerre mondiale, l'Europe en reconstruction, souhaite garantir une stabilité alimentaire à ses citoyens et accroître sa productivité. Dans ce contexte, la politique agricole commune (PAC) a alors été adoptée par l'Union Européenne, en 1957 et mise en place 5 ans après. Réformée plusieurs fois depuis, alignée aux exigences de l'OMC, les aides accordées aux producteurs ont été redistribuées différemment et l'obtention des soutiens financiers est soumise aujourd'hui à de nouveaux critères environnementaux exigeants. Début 2018, 2 principales réformes viennent impacter cette politique commune : d'abord, les structures agricoles effectuant une déclaration PAC doivent détenir 5% de surface d'intérêt écologique (SIE) - constituées de prairies à haute valeur écologique présentant un intérêt écosystémique – le second critère entré en vigueur en 2018 est l'interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires sur ces SIE. Enfin, sous la pression de Bruxelles, certaines aides couplées ont été supprimées (ovines et bovines, bovins laitiers...) principalement aux nouveaux acteurs. La PAC représente pour l'Union Européenne un de ses principaux postes budgétaires avec un total de 408,3 milliards d'euros sur la période 2014-2020 au travers de deux instruments financiers qui sont Le Fonds européen agricole de garantie (FEAGA) pour les aides directes et le Fonds européen de développement rural (FEADER).

Second pilier de la politique agricole commune, Le FEADER est doté d'une enveloppe de 11,4Mds€ répartis sur 27 programmes de développement rural. Dans le contexte de décentralisation actuel, ceux sont les conseils régionaux qui en assurent la gestion. En France, 4 thématiques sont couvertes par ce fonds :

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France



Figure 14: Thématiques couvertes par le FEADER en France

Quant au premier pilier de la PAC, le Fonds européen agricole de garantie (FEAGA), il sert principalement au soutien aux marchés et aux revenus des exploitants agricoles. C'est le poste budgétaire le plus important de la politique agricole commune (80%).

Pour 2018, les besoins du fonds ont été estimés à 44 710,4 millions d'euros. La hausse de 188,1 millions par rapport à l'année précédente est due aux mesures exceptionnelles de soutien dans le secteur fruits et légumes mais également dans les secteurs de la volaille et de la viande porcine<sup>110</sup>.

La France est le pays européen qui reçoit le plus d'aide avec 9 Mds d'euros en 2015 suivie de l'Allemagne (6,4 Md€) et l'Espagne (6 Md€)<sup>111</sup>

Fin 2016, un premier bilan de la réforme de la PAC pour l'exercice 2015-2020 a été présenté par le conseil supérieur de l'agriculture. Les 20% d'exploitations qui touchaient le plus d'aides voient leur montant baisser de 7% en 3 ans.

	Évolution des aides entre 2013 et 2015		Évolution des aides entre 2013 et 2019	
	Aides découplées	ICHN/PHAE	Aides découplées	ICHN/PHAE
Grandes cultures	- 3 %	- 29 %	- 13 %	- 22 %
Bovins laitiers	- 1 %	+ 22%	- 1 %	+ 49%
Bovins à viande	+ 6%	+ 19%	+ 26%	+ 30%
Ovins/caprins	+ 13 %	+ 24%	+ 58%	+ 36%
Polyculture-élevage	- 1 %	+ 60%	- 5 %	+ 94%

Figure 15: Evolution des aides par système de production

Source : lafranceagricole.fr

ICHN : indemnité compensatoire des handicaps naturels pour le maintien de l'activité agricole dans les zones géographiquement difficiles

PHAE : prime herbagère agro-environnementale (remplacée par ICHN en 2014)

### Etats Généraux de l'Alimentation :

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

Annoncés par le Président de la République en juin 2017, les Etats Généraux de l'Alimentation se sont tenus du 21 juillet au 21 décembre 2017. Ils avaient pour objectif de repenser la politique agricole française au travers de plusieurs consultations publiques. 4 axes de travail ont été débattus : création de valeur, rémunération des producteurs, accompagnement de la transformation, promotion d'une alimentation saine.

Après une large concertation, au travers de 14 ateliers thématiques à l'échelle nationale, plusieurs ateliers régionaux et une plateforme internet pour une consultation des citoyens, le ministère de l'Agriculture vient de publier les plans de filière<sup>112</sup>, fruits des Etats Généraux de l'Alimentation qui se sont tenus en 2017. Nous en donnons ici un aperçu et partageons quelques premières réflexions.

Le premier constat est que ces documents ont été rédigés par les syndicats professionnels pour chacune des filières (en l'occurrence bovine, porcine, volaille). Même si la distribution est évoquée dans l'un ou l'autre des documents, elle nous paraît être un acteur clé de la chaîne de valeur. A-t-elle suffisamment été intégrée ?

Passons en revue très brièvement les propositions des filières. Nous avons inséré en annexes les tables des matières des plans des trois filières porcine, bovine, volaille. Nous relevons ci-dessous une ou deux idées / citations pour chacun de ces plans et nous présentons un tableau récapitulatif de l'ensemble des actions et propositions des trois filières.

### *Filière bovine*

Elle débute son document par la phrase suivante :

*« La filière viande bovine souligne que les projets présentés s'attachent à encourager la consommation de viande bovine française en répondant aux attentes des consommateurs et à rémunérer équitablement tous les maillons de la chaîne. »*

### *Filière volaille*

La filière volaille termine sa page d'introduction par un encadré qui nous laisse dubitatif :

*« Tous les engagements pris par la filière Volaille de chair peuvent être remis en cause si de nouveaux contingents d'importation sont acceptés par l'Europe dans le cadre des négociations de nouveaux accords avec les pays tiers (Mecosur, Ukraine) et lors des négociations du Brexit. »*

Les engagements pris ne le sont-ils pas pour la filière Volaille au premier chef ?

Elle termine le document sur ses « besoins » notamment dans le domaine juridique et de la concurrence internationale.

### *Filière porcine*

Sa conclusion est très intéressante pour plusieurs raisons – mise en perspective, mention sur les débats internes à la filière... - et nous relevons en particulier sa dernière phrase :

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

*« La souveraineté alimentaire reste le vrai enjeu pour l'agroalimentaire français en général et la filière porcine en particulier avec bien sûr, la nécessité de ne pas s'enfermer dans des débats inutiles qui ne viseraient qu'à opposer les systèmes d'élevage entre eux. Il faut savoir répondre à tous les marchés. »*

Pour ce qui est des actions et propositions, le sociétal et l'export reviennent dans toutes. Les problématiques sanitaires sont également présentes. Quelques thématiques légales témoignent des défis et des changements de pratique auxquelles les filières doivent faire face. Chacun de ces plans reste orienté très marketing / offre.

Au total, nous constatons que de nombreuses dispositions « tactiques » sont présentées. Les notions stratégiques sont inégalement évoquées. Les postures semblent différentes également. La question de la « protéine » et des produits futurs semble totalement absente de ces documents.

### Récapitulatif des actions / propositions

Filière	Actions / propositions	Catégories
Bovine	Concertation avec les ONG, prise en compte des attentes pour améliorer les pratiques	Sociétale
Bovine	Meilleure information consommateur par meilleure segmentation de l'offre	Offre + marketing
Bovine	Intégrer de nouveaux paramètres d'évaluation des viandes	Offre + marketing
Bovine	Montée en gamme (Label Rouge)	Offre + marketing
Bovine	Doubler la production de viande bio en 5 ans	Offre + marketing
Bovine	Sécuriser la valorisation et la rémunération de la viande pour haché	Filière – offre
Bovine	Encadrer les promotions	Marketing + légal
Bovine	Contractualiser 30% des transactions avec indexation sur les coûts de production	Légal
Bovine	Mettre en place un observatoire de la viande et de son origine en RHD	Marketing + légal
Bovine	Consolider la présence sur les marchés européens	Export
Porcine	Renforcer la compétitivité, enrayer la baisse de la consommation	Maîtrise des coûts
Porcine	Nouvelle segmentation du marché du porc	Offre + marketing
Porcine	Améliorer l'offre	Offre + marketing
Porcine	Consolider l'excellence de la filière	Filière / robustesse
Porcine	Développer un plan stratégique export	Export
Porcine	Positionnement droit de la concurrence	Légal
Porcine	Concertation société civile	Sociétale
Volaille	Reconquérir le marché français	Marketing
Volaille	Accentuer la dynamique existante Label	Marketing

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

	Rouge + Bio	
Volaille	Conquérir de nouveaux marchés pour l'exportation	Export
Volaille	Répondre aux attentes sociétales	Sociétal
Volaille	Prévenir et gérer les crises sanitaires	Sanitaire
Volaille	Valoriser et professionnaliser les métiers	Filière / ressources humaines

### Les défis économiques de la filière

La logique économique des coopératives est la même que celle de ses concurrentes du privé. Elles partagent avec elles les mêmes problématiques, et se voient confrontées aux mêmes défis mondiaux :

- Nourrir une population mondiale croissante dont le barycentre se déplace vers l'Asie en s'éloignant des zones françaises de production agricole.
- Nourrir une population mondiale versatile en raison des habitudes de consommation qui évoluent rapidement, particulièrement dans les pays en voie de développement qui vont rechercher des aliments plus riches en protéines alors que dans les pays développés, on s'orientera vers des repas élaborés et diversifiés. L'exigence de sécurité alimentaire amène à légiférer régulièrement et durcit le cadre légal.
- Le tout dans un environnement instable en raison de la volatilité du prix des matières premières due à la spéculation financière

Si l'on considère l'ensemble de la filière et son évolution sur le temps long, la consommation de viande des Français a baissé sur les 20 dernières années d'environ 10%, de 94 kg à 86 kg par personne par an. Sur les dernières années, les volumes sont légèrement en baisse et la valeur des produits vendus en hausse (jusqu'à 20%). Vu ces tendances, on peut s'attendre à ce que les volumes vont, au mieux, stagner et ce même si la valeur augmente.

Les résultats nets sont faibles et oscillent entre 1% et 2% par an, ces industries ont de faibles voire très faibles marges en France. La répartition de la marge dans la chaîne de valeur se fait a priori aujourd'hui au détriment des producteurs (éleveurs), au profit des transformateurs et surtout de la grande distribution.

La filière est concentrée : pour chacune des 3 activités - bovin, porcin et avicole - 5 acteurs représentent environ la moitié du marché. Certains de ces acteurs sont présents sur 2 ou les 3 activités. D'après le rapport Agreste de Juin 2017, 4 grands groupes privés contrôlent 70 % des abattages. La Cooperl est le numéro un du marché du porc français, tandis que le groupe Bigard est premier sur celui de la viande dans son ensemble.

Le marché domestique représente quasi 90% des débouchés du secteur, et si la part de chiffre d'affaires à l'export n'est que de 12%, ces ventes contribuent probablement à relever le niveau de marge général. Les exportations françaises sont en difficulté et la concurrence internationale est forte, aussi bien européenne que mondiale. Les économies d'échelle et donc l'accroissement de la taille des exploitations sont devenus essentiels pour être compétitif dans un contexte de très forte concurrence internationale.

Cette situation peut donc encore empirer car les faibles marges empêchent l'industrie de se transformer, d'innover. De même, la moindre perturbation des marchés (vente, coût des intrants notamment la nourriture des animaux, ...) peut déstabiliser fortement les entreprises.



## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

La recherche de relais de croissance dans l'accroissement de la valeur – notamment par le bio ou des produits plus haut de gamme - est une voie qui est déjà empruntée. La question qui se pose est à quelle vitesse peut se dérouler une telle transition et pour quelle part de la production totale ?

Les relais de croissance à l'export nécessitent des établissements industriels de très grande taille. Rendre compatible le bien-être animal avec la grande échelle est probablement plus coûteux (moins de densité, processus différents...). La question qui se pose est donc : ce « plus coûteux » dé-positionne-t-il de façon rédhibitoire les entreprises françaises ?

Enfin, le rapport annuel de Culture Viande 2016 souligne que les « contraintes environnementales et sanitaires » ainsi que le « dumping social » sont deux facteurs majeurs qui dé-positionnent les industriels français, aussi bien vis-à-vis de concurrents européens (Pologne, Allemagne, Espagne) que des concurrents non-européens.

Les aspects sécurité alimentaire et assurance qualité sont couverts par les certifications dans le privé tout comme dans les coopératives agricoles. Les usines sont auditées et les coopératives présentent souvent l'avantage de bien maîtriser leur amont agricole et la traçabilité de leurs matières premières. Elles peuvent donc mettre en avant leur enracinement local qui redevient un atout aux yeux des consommateurs soucieux de consommer en circuit court.

Un rapport de 2015 de la chambre d'agriculture des pays de Loire, sur les modes de financements et leurs problématiques, pointe le besoin croissant de capital dû à la restructuration de la filière. Ce qui génère des montants de capitaux importants à reprendre par les porteurs de projet lors des transmissions, alors même que la prise de risques des chefs d'exploitation agricole est amplifiée par la faible visibilité qu'ils ont sur la rentabilité prévisionnelle de leur entreprise.

Le rapport donne quelques pistes de financements très peu utilisées dans le secteur agricole aujourd'hui, comme l'intervention de fonds d'investissements, ou le financement participatif. Nous reproduisons ces pistes en annexe.

Nous l'avons vu, pour assouplir les contraintes sur le financement, les coopératives font évoluer leur structure juridique et les ¾ des coop du top 20 ont transféré leurs activités de transformation au sein d'une holding de droit privé ce qui permet à cette dernière, d'ouvrir son capital aux investisseurs étrangers.

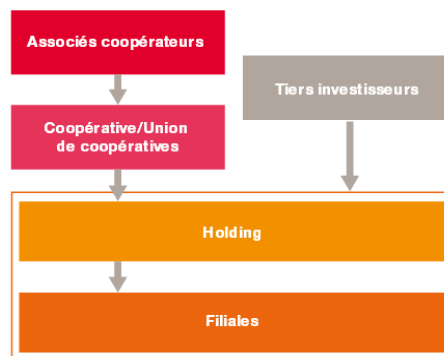


Figure 16: Structure juridique des plus grosses coopératives européennes

Source : PWC, 2015<sup>113</sup>

Nous verrons plus loin pourquoi ce phénomène qui tend à s'étendre à d'autres grands acteurs français, devrait être étroitement surveillé par les pouvoirs publics en imposant un droit de regard sur les investisseurs privés de ces holdings agro-alimentaires françaises.

Dans ce contexte économique délicat, l'impact des actions de L214 est difficile à quantifier et nous n'avons pas trouvé d'analyse précise et chiffrée établissant un lien de causalité entre ces actions et une baisse identifiée des consommations. L'émotion que leurs vidéos suscite est indéniable lorsqu'on discute avec son voisin ou son collègue de bureau mais lors de la crise déclenchée sur Hénaff, le président de l'entreprise a déclaré une dizaine de jours après la publication des vidéos par L214 qu'aucun mouvement sur les ventes n'avait été enregistré.

Il est certain que le phénomène L214 s'inscrit dans un tableau de fond dans lequel le produit viande est remis en cause pour différentes raisons (environnement, nutrition/santé, bien-être animal, courants végétarien, végétalien, vegan) : les études économiques indiquent bien, parmi les facteurs sociaux, la prise en considération plus marquée par les consommateurs du bien-être animal chez qui, ces vidéos suscitent une très grande empathie, mais, encore une fois sans qu'aucun chiffre ne puisse être posé sur ce facteur. D'ailleurs, d'autres sujets, comme les questions de nutrition, impactent à la baisse les consommations mais là encore, il n'est pas possible de le chiffrer précisément. Dans les arguments avancés par les études pour justifier la baisse de la consommation, il y a aussi la hausse des prix de la viande pour le consommateur<sup>114,115</sup>.

Enfin, si l'on se projette à plus long terme, la culture de cellules animales pour produire de la viande est en voie d'exploration et pourrait devenir un substitut à la viande « sur pied » dans des délais relativement courts.<sup>116, 117</sup>

L'évolution logique de ces biotechnologies innovantes, prisées par les investisseurs, va amener assez rapidement les inventeurs de ces viandes de laboratoire à déposer des brevets sur un organisme vivant exactement comme pour les végétaux.

Bien que ce mode d'alimentation soit aujourd'hui vu comme une réponse aux problèmes écologiques dus à l'élevage intensif, et aux pénuries alimentaires, nous pensons que si l'état sur l'abattage d'animaux vivants devait se resserrer jusqu'à asphyxier la filière viande et interdire purement et simplement ses activités, alors la filière, et bien au-delà, le pays, sont aujourd'hui exposés à un nouveau risque socio-économique et politique : celui de la privatisation de la génétique animale.

### Les menaces sur la filière viande

#### L'enjeu de la génétique animale

En février 2014, la Commission européenne a souhaité regrouper l'ensemble des législations zootechniques existantes des espèces bovine, porcine, caprine, ovine et équine en un seul corpus juridique. L'UE a donc proposé un texte de Règlement pour rénover la réglementation zootechnique existante. Ce texte vise à se substituer à l'ensemble des directives existantes, pour ce domaine d'activité, diversement mises en œuvre ou transcrites

à ce jour par les 28 Etats membres. Comme tout Règlement, il sera d'application directe à tous les Etats membres à partir de Novembre 2018. Il couvre : les reproducteurs de race pure (et les hybrides en porcins) et le matériel de reproduction (semence, ovules, embryons).

Ce texte se limite aux aspects zootechniques. Il concerne : la gestion des livres généalogiques, la mise en œuvre des programmes de sélection, du contrôle des performances, de l'évaluation génétique.

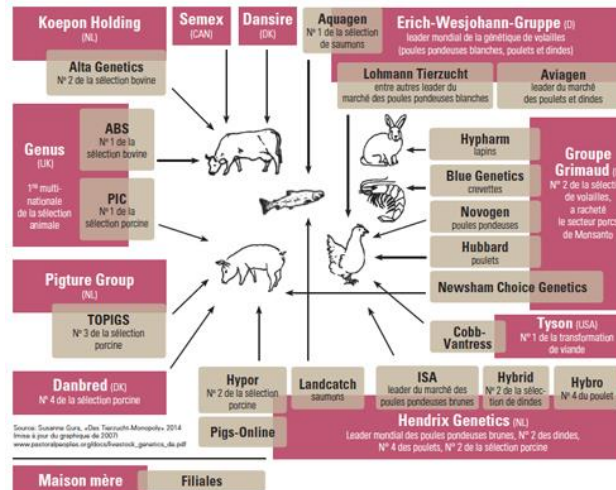
Ce règlement introduit un vent de libéralisme dans ce domaine. Alors que jusque-là le dispositif était concentré et fortement administré, le règlement (UE) 2016/1012 du 8 juin 2016, permet aux organismes de sélection de déléguer une partie de leurs activités à un organisme tiers. Ainsi le contrôle des performances et l'évaluation génétique pourront être sous-traités à des contractants. L'acquisition de données est coûteuse en termes de ressources humaines à mobiliser ; le financement de la recherche et de l'innovation dans le domaine de la génétique le sont tout autant. Gageons que ceux qui auront le plus de moyens seront les grands gagnants de ce nouveau règlement. Se dirige-t-on vers la privatisation des bases de données ?

Interrogé pendant la préparation de ce règlement, lors du salon de l'agriculture en 2015, le député européen Michel Dantin, explique que ce texte se veut également un moyen de rationaliser les espèces en Europe. Mais le risque est important d'ignorer la diversité génétique de la population animale. La France tout particulièrement a perdu depuis la seconde guerre mondiale, la moitié de ses races bovines et il n'en reste que 40 sur tout le territoire, constate le journaliste Yohann Relat, sur le plateau de France 2 lors du journal de 13h du 26 février 2015.

Pourtant, lorsqu'on s'intéresse à l'état des lieux, on constate que les signaux d'alarme sont bien là et que certaines erreurs dans la protection de la filière viande auraient pu être évitées.

En 2013 l'organisation britannique Econexus, qui regroupe des scientifiques et des citoyens a publié en partenariat avec l'ONG suisse « La déclaration de Berne », un rapport intitulé Agropoly<sup>118</sup> qui montre comment une poignée de multinationales contrôle la chaîne alimentaire et concentre sur une dizaine d'acteurs principaux la production animale plus particulièrement. Ce rapport affirme que, noyé dans les structures juridiques complexes, le grand public ne se rend même pas compte que ces acteurs concentrent depuis très peu de temps, toute l'industrie biotechnologique et par là même, la génétique de plusieurs espèces animales. Même Monsanto, premier producteur de semences est entré dans le monde de la génétique animale porcine au travers de sa filiale Dekalb Genetics Corporation<sup>119</sup>. Ce processus suit exactement le même protocole que celui qui a vu se concentrer le marché mondial des semences

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France



Source Rapport Agropoly - EcoNexus

Figure 17: Concentration de la génétique de l'élevage

Susanne Gura, spécialiste de la biodiversité agricole, pointe le danger de la concentration génétique dans un rapport publié en 2007, en langue allemande avec le soutien de Greenpeace Allemagne<sup>120</sup>. Et déjà, elle alertait sur le contrôle de Tyson sur la génétique des poulets de chair. Tyson, ce géant américain de la transformation de viande, qui a investi en décembre 2016 dans la start-up Beyond meats spécialiste de la viande de synthèse. On découvrira plus loin dans cet ouvrage, les liens de Tyson avec le milliardaire Jeremy Coller.

### Produits de substitution et activisme financier global

Quelles sont les autres menaces auxquelles fait face la filière viande en France ? S'agit-il de lutter contre les opérations bien orchestrées de groupuscules plus ou moins portés à l'action illégale ou musclée et qui inciterait une partie de la population à se détourner des produits carnés ? S'agit-il d'avoir une communication adéquate pour contrer et faire en sorte que la filière puisse se concentrer sur ses priorités ? « L'urgence, c'est de relancer la consommation » comme l'indique la page de couverture du rapport 2016 de Culture Viande ?

Nous ne minimisons pas les difficultés que créent ces oppositions très médiatiques. Nous disons simplement qu'il existe d'autres enjeux absolument primordiaux, qui concernent la pérennité de la filière même, que ces enjeux ne paraissent pas traités et que tout cela témoigne du vide stratégique qui caractérise actuellement la filière viande en France. En effet, nous pensons que la filière peut potentiellement être emportée par une combinaison de facteurs qui la remet profondément, intégralement en cause.

Ces réflexions nous ont été inspirées à la lecture et à l'écoute des discours et des positions de ceux qui traitent d'un point de vue de financier, du sujet de la filière viande en général. Par exemple, voici un événement qui s'est déroulé à New-York en décembre 2017<sup>121</sup>, intitulé « Sustainable Food Systems: investment risks and opportunities » et dont le propos est :

*« The food system is under increasing pressure due to population increases and demographic shifts. Rising demand for meat is linked to a range of investment risks from deforestation, water and air pollution, to cancer, antibiotic resistance and obesity. There are also opportunities to be seized from*

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

*the growing market for plant-based and alternative proteins which have the potential to offer a more sustainable food production model.*

*The event will be a forum for investors to understand and discuss strategies to address the material risks and opportunities presented by protein production, and to share questions with experts in the field. »*

*« Le système alimentaire est soumis à une pression croissante due à l'augmentation de la population et aux changements démographiques. La hausse de la demande de viande est liée à une série de risques d'investissement liés à la déforestation, à la pollution de l'eau et de l'air, au cancer, à la résistance aux antibiotiques et à l'obésité. Il existe également des opportunités à saisir sur le marché en pleine croissance des protéines végétales et alternatives qui ont le potentiel d'offrir un modèle de production alimentaire plus durable.*

*L'événement sera un forum pour les investisseurs pour comprendre et discuter des stratégies afin d'aborder les risques et opportunités matérielles présentés par la production de protéines, et de partager des questions avec des experts dans le domaine. »*

Le lecteur ne sera pas surpris d'apprendre que cet événement est organisé par FAIRR. L'hôte qui ouvre et clôt la journée est Rosie Wardle, qui travaille en direct avec Jeremy Collier au sein de FAIRR.

Très concrètement, que disent FAIRR et Collier ?

Le discours est construit avec tous les codes du monde des investissements financiers.

Pour commencer, la démarche se justifie par des éléments de pure rationalité financière pour un investisseur. L'éthique, le véganisme, le bien-être animal ne sont pas le sujet. Il s'agit d'éduquer les investisseurs sur une industrie<sup>122</sup> :

*« Established by Jeremy Collier, Founder and Chief Investment Officer of Collier Capital, FAIRR and its founding members believe that a worrying knowledge gap has emerged among investors in relation to the material investment risks and opportunities connected with intensive livestock farming and poor animal welfare standards.*

*The FAIRR Initiative aims to close that knowledge gap, ensuring that investors understand the risks and opportunities to emerge from this growing method of livestock production, and to support investors to assess these issues as part of their investment processes.*

*Issues associated with factory farming present an iceberg of risks to investors. Above the surface, scandals such as swine flu, avian flu and horsemeat have shown how poor animal welfare and industrial production methods can lead to value destruction. But more than this, FAIRR believes that under the surface there is a wide range of risks, all linking back to this method of livestock production, which could damage long-term performance for investors. »*

*« Créée par Jeremy Collier, fondateur et CIO de Collier Capital, FAIRR et ses membres fondateurs estiment qu'un écart de connaissance inquiétant a émergé parmi les investisseurs concernant les risques d'investissement matériels et les opportunités liées à l'élevage intensif et aux mauvaises conditions de bien-être animal.*

*L'initiative FAIRR vise à combler ce déficit de connaissances, en veillant à ce que les investisseurs comprennent les risques et les opportunités de cette méthode croissante de production animale et à aider les investisseurs à évaluer ces questions dans le cadre de leurs processus d'investissement. Les problématiques liées à l'élevage industriel présentent un iceberg des risques pour les investisseurs. Au-dessus de la surface, des scandales tels que la grippe porcine, la grippe aviaire et*

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

*la viande de cheval ont montré que le bien-être des animaux et les méthodes de production industrielle peuvent conduire à la destruction de valeur. Mais plus que cela, FAIRR pense que sous ces apparences, il existe un large éventail de risques, tous liés à cette méthode de production animale, ce qui pourrait nuire à la performance à long terme pour les investisseurs.*

Coller Capital, l'entreprise de Jeremy Coller porte FAIRR, qui est bien évidemment mentionné sur son site internet. FAIRR est ainsi un des outils que peut utiliser l'investisseur institutionnel pour estimer ses risques et opportunités. Et FAIRR utilise l'outil qu'est le rapport BBFAW déjà mentionné, qu'il présente ainsi<sup>123</sup> :

*« FAIRR endorses the Business Benchmark on Farm Animal Welfare, a leading global measure of company performance on this issue, and supports the project through Coller Capital.*

*There is growing attention being paid to the issue of farm animal welfare by global food companies. This is being driven by a variety of factors: food scandals, tightening regulatory requirements on animal welfare and on food safety and quality, investor concerns about how food companies are managing farm animal welfare and other risks in their supply chains, and consumer interest in issues around food quality, safety, provenance and traceability.*

*The Business Benchmark is the first global measure of company performance on animal welfare and, since its inception in 2012 has established itself as a catalyst for influencing change in corporate practices on animal welfare management and reporting. »*

*«FAIRR soutient le “Benchmark Business” [i.e. l'évaluation des entreprises] sur le bien-être des animaux d'élevage, une mesure mondiale de premier plan de la performance de l'entreprise sur cette question, et soutient le projet par le biais de Coller Capital. La question du bien-être des animaux d'élevage fait l'objet d'une attention croissante de la part des entreprises alimentaires mondiales. Divers facteurs expliquent cette situation: scandales alimentaires, renforcement des exigences réglementaires en matière de bien-être animal, sécurité et qualité des aliments, inquiétude des investisseurs sur la gestion du bien-être des animaux d'élevage et d'autres risques dans leurs chaînes d'approvisionnement et intérêt des consommateurs autour de la qualité, de la sécurité, de la provenance et de la traçabilité des aliments.*

*Le “Benchmark Business” est la première mesure globale de la performance de l'entreprise en matière de bien-être animal et, depuis sa création en 2012, s'impose comme un catalyseur pour influencer le changement dans les pratiques des entreprises en matière de gestion et de reporting. »*

L'argumentaire est parfaitement structuré : il est question de 28 problèmes « ESG », pour « Environmental, social and governance ».

Nous insérons ici pour illustration de ces 28 problèmes un extrait du rapport de FAIRR de 2016 « Factory farming : assessing investment risks », qui se trouve sur le site de FAIRR.

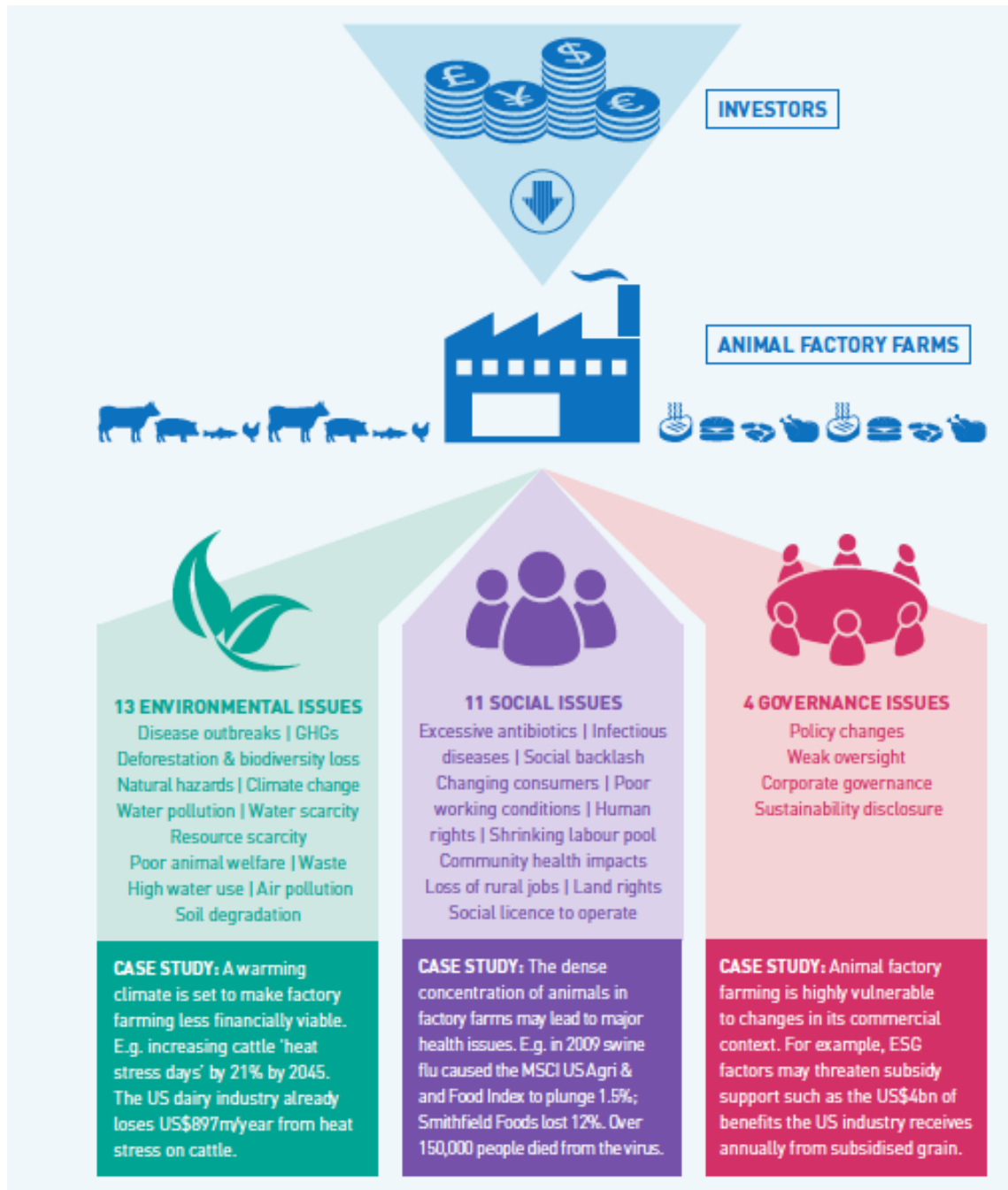


Figure 18: Illustration des problématiques liées à l'élevage industriel selon FAIR

Nous l'avons vu plus haut, il n'est pas simplement question de relever des problèmes, il s'agit aussi de trouver des solutions.

Autre analyse intéressante : CBI Insights, est une plateforme technique qui permet grâce au *Big Data* d'analyser des milliers de données et de restituer au lecteur averti, des conseils en matière de capital-risque, de brevets, d'actualités... l'objectif affiché de cette plateforme est d'apporter un éclairage sur ce qui fera l'actualité de demain.

Dans une récente étude, publiée sur ce site en novembre 2017, et relative à l'alimentation sans viande<sup>124</sup>, on observe bien la tendance vers des alternatives à la « viande sur pieds ». Les 2 plus gros industriels agro-alimentaires américains Tyson ( cité précédemment, plus

gros exportateur de bœuf) et Cargill ne s'y sont pas trompés et ils ont déjà amorcé ce changement sociétal de grande envergure en investissant de plus en plus dans ces protéines de substitution, au travers de startups biotechnologiques innovantes. Parmi elles, Perfect Day, applique le séquençage de gènes et l'impression 3D pour créer du lait sans vache. La société a levé plus de 2 Millions de dollars en financement par actions grâce à Temasek Holdings et d'autres investisseurs comme Collier Capital. Nous invitons le lecteur à prolonger la lecture de cette analyse détaillée au travers du lien donné en bibliographie.

Collier lui-même investit personnellement dans des entreprises qui développent des alternatives, ce qui est une façon de suivre au plus près les développements du marché, voire de les orienter. Il est supporté dans cette tâche par Rosie Wardle, qui est la *Head of Investor Engagements* pour FAIRR<sup>125</sup> :

*Rosie also acts as an advisor for Jeremy Collier's personal investments in the food technology space. Recent investments include Memphis Meats, Impossible Foods and Perfect Day.*

*« Rosie agit également à titre de conseillère pour les investissements personnels de Jeremy Collier dans le domaine de la technologie alimentaire. Les récents investissements comprennent Memphis Meats, Impossible Foods et Perfect Day ».*

Il est intéressant de constater que Tyson ventures, la branche de capital ventures de Tyson, le géant américain de l'agro-alimentaire (38 milliards de dollars de chiffre d'affaires) s'est même mis en relation avec FAIRR, comme l'indique Collier dans une de ces vidéos Youtube et comme l'atteste la présence du directeur financier de Tyson comme intervenant lors de l'événement à New York en décembre 2017<sup>126</sup>.

Quant aux résultats, la meilleure façon pour Collier de mesurer et de communiquer l'influence de son discours sur la communauté financière est de parler d'argent, en l'occurrence du montant des AUM - Assets Under Management - des entreprises qui suivent FAIRR. Ce montant s'élève actuellement à 4,1 billions de dollars (4 mille milliards), pour une quarantaine d'entreprises.

Est-il possible de dire que Jeremy Collier se trouve dans une position de force ? Il veut la fin de l'élevage industriel, il incite les investisseurs à mesurer leurs risques dans ces activités, il investit dans des produits de substitution à ceux qu'il dénonce. Il est surtout cohérent et pragmatique dans ses actions par rapport à ses objectifs et surtout il affiche publiquement toutes ces actions.

Au final, l'approche de Jeremy Collier est à la fois la plus sophistiquée et la plus simple, probablement mais aussi la plus efficace pour orienter le monde financier et industriel vers les solutions qu'il promeut. Tout bien considéré, cela ressemble à du Spira / Comiti / L214 : des actions à court terme pour faire évoluer les choses (ici, embarquer les investisseurs), une visée à long terme qui est de faire disparaître une activité au profit d'un autre enjeu sociétal.

Dans ces conditions, la menace n'est plus simplement une question d'image ou de perte de parts de marché au profit de produits végans. C'est une combinaison de facteurs qui rend la menace beaucoup plus sérieuse. Regardons les ingrédients dans le détail.

Tout d'abord, Collier et ses confrères se placent au-dessus de la filière viande en général. Ils disposent d'un premier avantage crucial : la définition de la stratégie et des messages ainsi



que leur diffusion est relativement simple en termes de coordination. Nul besoin de mettre d'accord une filière pour parler : l'alignement avec un tout petit nombre de partenaires permet de définir un discours et une pratique et d'aller porter leur message. Et le message est aussi incarné par celui qui le porte.

Ils exercent des pressions de deux natures. Ils commencent par leur domaine d'expertise : les financements. De très nombreuses multinationales de l'agro-alimentaire – productrices ou consommatrices - sont cotés en bourse, ou si elles ne le sont pas, elles doivent faire appel à des financiers qui vont utiliser des outils pour évaluer leur risque et leur rendement à investir ou prêter de l'argent à une entreprise du secteur de la viande.

En prenant à partie les clients des entreprises de la viande, FAIRR exerce une autre pression, cette fois-ci sur le chiffre d'affaires des entreprises productrices.

Ensuite, Au travers de Coller, ils installent un classement des entreprises impliquées et une norme correspondante, que Coller ne bâtit pas lui-même directement mais dont il soustraite pour ainsi dire l'élaboration à des experts du sujets, en l'occurrence CIWF et WAP. Comme toute norme, elle devient un outil de contrôle, de pouvoir, d'influence à l'échelle internationale. N'oublions pas non plus la place de CIWF dans le paysage institutionnel notamment à l'Union Européenne (voir cartographie des acteurs) et son récent partenariat avec la filière viande. En bout de chaîne, pour ainsi, l'entreprise qui produit sera de plus en plus jugée sur sa mise en conformité avec les standards définis par d'autres, sur tout un ensemble de points qui sont absolument critiques pour son activité : la façon de traiter les animaux, la façon de les élever, de les nourrir, de les soigner mais aussi de les reproduire, sont autant de postes-clés du processus de production et de l'équation de coût.

Le troisième composant est le financement de produits de substitution : une offre alternative émerge. Et parfois elle est même portée par des poids lourds du secteur de la viande « classique » (l'exemple de Tyson, cf supra). Elle devient une réponse au besoin que les consommateurs ont ou auront de produits de substitution à la viande.

Enfin, le quatrième est l'effet de levier de l'air du temps et du travail de fond fait par les associations anti-élevage depuis des années auprès des institutions ou du grand public. Se mettre en partenariat avec CIWF et WAP n'est pas simplement avoir accès à une expertise technique sur un sujet, c'est se donner la possibilité de bénéficier de réseaux en place depuis des années, dans les centres de décision politiques ou dans des pays partout dans le monde. A ce sujet, on peut se demander si FAIRR peut devenir un pourvoyeur de fonds, directs ou indirects pour tout un ensemble d'organisations impliquées dans la lutte contre l'élevage industriel et soutenir ainsi leur action. Mais quelle que soit la réponse, un constat semble à peu près certain : le lien entre FAIRR et un très grand nombre de ces organisations, s'il n'est pas déjà existant, pourra très facilement être créé par l'entremise de ses partenaires.

Finalement, si nous prenons un peu de recul, nous observons la situation suivante (la plus proche de nous en Europe) : un milliardaire britannique met sous pression une industrie entière pour obtenir une modification de ses pratiques, avec à terme, l'ambition publiquement exprimée de la supprimer. Pour ce faire, il sollicite directement les entreprises productrices, les entreprises clientes et les financiers qui peuvent investir dans les unes et dans les autres. Il les avertit des risques financiers importants que les pratiques et *supply chains* actuelles font peser sur leurs activités. Il noue un partenariat avec des ONG

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

britanniques expertes du sujet, qui ont des réseaux globaux, qui sont présentes au plus haut niveau dans l'environnement institutionnel et politique et sont référentes parmi leurs pairs, d'autres organisations internationales avec les mêmes objectifs. Ces partenaires établissent les normes et standards qui deviendront des solutions techniques apportées aux entreprises qu'il a préalablement sollicitées. En parallèle, des produits de substitution sont développés par des entreprises dans lesquels il aura lui-même investi, parmi d'autres investisseurs naturellement.

Pour mémoire, cette initiative FAIRR a débuté il y a deux ans, en décembre 2015. Et même si elle a été très vraisemblablement précédée par de nombreuses discussions et travaux préparatoires (la fondation Coller est mentionnée dans le rapport BBFWA pour la première fois en 2013), le démarrage est spectaculaire.

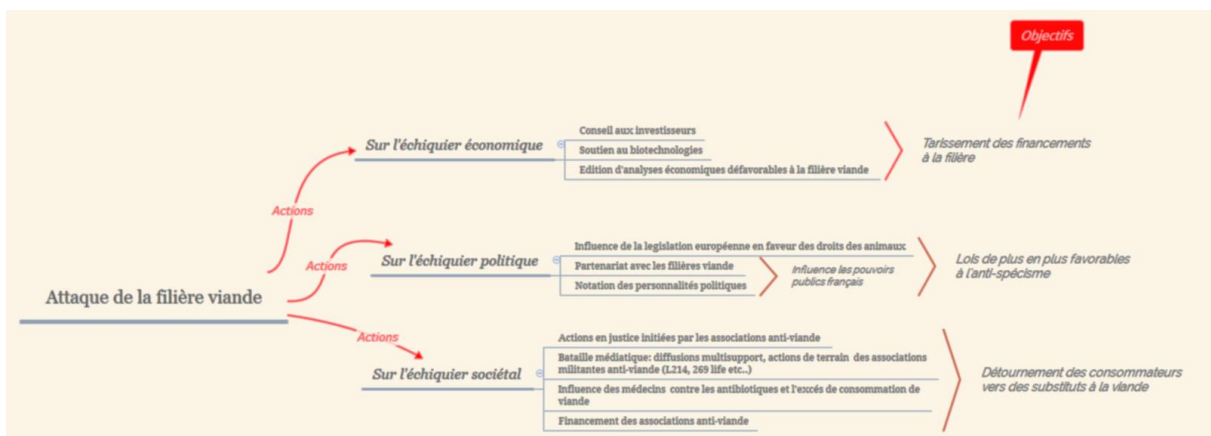


Figure 19: Stratégie d'attaque de la filière viande

Pendant des décennies, des associations ou groupuscules divers ont milité pour la fin de l'élevage. Après la notion de pression politique auprès des gouvernements et des institutions internationales, ils ont aussi intégré la notion de pression économique pour progresser vers leur fin. Nous observons ici un nouvel acteur qui a mis en place un mécanisme de pression financière qui risque d'obtenir des résultats significatifs à l'échelle internationale et ce très rapidement, beaucoup plus rapidement. Outre la perte de contrôle de la filière sur sa propre activité au profit d'une approche (encore plus) financiarisée ou guidée par une idéologie « anti », le plus grand danger sera peut-être que, le jour où les alternatives seront prêtes, industrialisées et donc accessibles économiquement, le marché de la viande risque de s'effondrer en très peu de temps. Les esprits seront prêts, les produits de substitution aussi.

Il en va de la survie des espèces animales et des viandes en France. Une fois le lait sans vache produit, une fois la viande sans animal commercialisée de façon industrielle qu'advient-il du bétail ? Car si plus personne ne les produit faute de viabilité de leur exploitation, il n'y a plus besoin de les reproduire.

Entre temps le nouveau règlement zootechnique européen aura été mis en place et on peut supposer qu'il ouvrira les portes à de nouveaux organismes de sélection, où les plus riches pourront se payer les bases de données les plus chères et les plus sélectives.

Un exemple qui nous en vient en tête est celui du développement de Uber en France. L'objet n'est pas de dire si Uber est une bonne ou une mauvaise chose. Ce qui nous intéresse ici est le constat suivant : de façon simpliste et peut-être polémique, il est clair que le succès de Uber tient en partie au fait que la profession de taxis en France a accumulé contre elle tout

un ensemble de griefs. Du jour où une alternative est apparue, elle a subi de plein fouet la désertion de consommateurs qui voyaient dans la nouvelle offre une solution à ces désagréments. Ce n'est pas la seule raison, mais c'en est une certaine.

Ainsi, toute filière qui ne règlera pas ses problèmes dans la perception qu'elle donne, dans les produits et services qu'elle offre, doit s'attendre à des déconvenues fortes le jour où une alternative viable apparaît.

Pour la qualifier simplement, l'initiative FAIRR est une initiative d'activisme financier qui constitue une menace systémique pour la filière viande telle qu'elle existe aujourd'hui de par le monde.

Nous ne savons pas si cette menace est pensée par la filière viande en France, si une stratégie existe pour pouvoir continuer à assurer sa pérennité dans les années à venir. Il ne s'agit pas simplement de partage de la valeur, de concurrence rude à l'échelle internationale. Il s'agit potentiellement d'un changement de modèle complet où de nouvelles règles sont écrites par d'autres, où les produits seront différents de ceux existants. Alors oui, c'est probablement en ce sens que la filière viande France doit sortir du vide stratégique dans lequel elle se trouve.

### Sortir du vide stratégique : formuler des enjeux et définir une ligne directrice

Si l'on observe le contexte français, 2 histoires se sont déroulées depuis plus d'un demi-siècle. L'une est celle de l'industrie de la viande qui a vu un développement particulièrement fort après-guerre et qui s'essouffle depuis un certain nombre d'années, prise entre des tensions sur la consommation et une somme de contradictions internes. L'autre est celle d'idéologies et de mouvements qui défendent la cause animale de multiples façons et qui pour certains veulent l'arrêt pur et simple de l'exploitation et de la consommation animale. Les protagonistes de ces deux histoires se sont croisés, se sont affrontés au fil des années et plus que jamais se retrouvent en confrontation aujourd'hui.

En parallèle, le monde a évolué, les habitudes, les aspirations changent, d'autres produits ou modes de consommation émergent. Des acteurs nouveaux – activistes et investisseurs financiers –, des technologies nouvelles – aliments de protéines végétales, viande synthétique –, des problématiques nouvelles – impact environnemental, antibiotiques – s'invitent dans le paysage de la filière viande et rendent le tableau encore plus complexe. Et nous avons vu que les ingrédients du cocktail remettent en cause de manière de plus en plus radicale, systémique l'existence même de la filière.

Le premier travail d'analyse est de regarder comment les entreprises françaises peuvent être impactées par ces tendances.

Tout d'abord, on peut imaginer que le système industriel français et européen est probablement plus « raisonnable » que dans d'autres pays où les réglementations, les conditions sanitaires ne sont pas d'un niveau suffisant. Le risque pour l'investisseur est peut-être plus important dans ces régions et avec les entreprises de ces régions. Pour autant, la pression finira par s'exercer. Quant au monde de la distribution, ses entreprises sont des acteurs globaux : les critères et les notations sont d'ores et déjà appliqués à tous.

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

Quelle position doivent donc adopter les entreprises françaises par rapport à ce type d'initiatives et pas seulement celles qui produisent mais aussi celles qui distribuent ?

Ensuite, il faut qu'elles se posent la question des pressions qui pourraient s'exercer sur elles : imposition de nouvelles normes, attentes renforcées des actionnaires, des banquiers, des clients.

Enfin, aujourd'hui, 90% de la production de la filière française est vendue sur le marché domestique et, selon les produits, des importations ont lieu. Dans un paysage en forte évolution, ce qui dessine peut-il influencer les caractéristiques du marché français au détriment des entreprises locales ?

Une fois ce diagnostic posé et à la vue de ce contexte, il nous paraît urgent que la filière viande France définisse ses enjeux.

Quelle est son identité ? En quoi croit-elle ? Qu'apporte-t-elle à la population ? Quels sont les intérêts communs de ses membres ? Comment veut-elle travailler ? Que veut-elle vendre ? Comment veut-elle se distinguer de sa concurrence ? A quoi doit ressembler sa chaîne de valeur ? Quelles entreprises ? Quels liens entre elles ? Quels financements ? Toutes ses questions se poseront, les pistes de travail ne manquent pas :

- viande et protéines
- territoires et emplois
- structure de la chaîne de valeur et répartition
- structure des entreprises

Il faudra probablement aussi faire preuve de créativité ou en tout cas prendre les choses sous des angles nouveaux. Nous souhaitons soumettre deux sujets qui pourraient sembler polémiques, farfelues voire cyniques. Partons du principe que s'ils ne sont pas bons en soi, ils permettront de faire émerger des idées, des raisonnements qui nourriront la suite d'une réflexion stratégique.

La première piste est un raisonnement poussé à l'extrême, qui n'est peut-être pas réaliste aujourd'hui mais qui pourrait le devenir.

Faisons l'hypothèse que la synthèse de viande soit une réalité dans les 10 ans. Les qualités gustatives sont moyennes mais pas pires que celle d'un élevage industriel milieu / bas de gamme. Quelle est la meilleure position pour la France sur des marchés export de volume ? Se battre sur une viande « sur pied », avec laquelle elle risque de perdre car son équation de coût sera toujours supérieure, de par un coût du travail, un coût réglementaire qui ne seront jamais capables de s'aligner avec des acteurs moins-disant de par le monde ? Et où en plus elle se verra critiquée pour le traitement des animaux ? Ou passer à un produit synthétique, en ligne avec de nouveaux standards et où l'expertise technologique et scientifique sera génératrice de très forte valeur ajoutée et de profit ? Qu'est-ce qui sera vendu ? Et qui le vendra ?

La seconde piste est encore plus simple : nous avons vu dans le bilan économique que 4 entreprises abattent 60% des animaux et détiennent 50% des abattoirs. Nous avons aussi

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

constaté qu'en règle générale, 5 entreprises représentent 50% d'un secteur (bovin, porcin, volaille). Ces entreprises prennent-elles leur rôle d'acteurs systémiques ? Comment ? Quelle voie tracent-elles ? Dans quelle direction veulent-elles emmener une filière qui vit grâce à elles, et qui les fait vivre ?

En parallèle, nous avons identifié cet enjeu sociétal et politique, comment protéger nos startups biotechnologiques ? Comment protéger nos brevets sur la génétique animale ? Les nouvelles positions d'Edouard Philippe en matière de protection des entreprises iront-elles jusque-là ?

## Conclusion

« Il faut conduire, en amont du combat, des manœuvres indirectes, dont le but est soit de préparer une situation favorable au combat, soit de vaincre sans même devoir combattre »

*Sun Tzu, l'art de la guerre*

L214 est véritablement apparue dans les médias depuis 4 ans, elle existe depuis 10 et le militantisme de ses fondateurs s'enracine dans plus de 25 ans de pratique.

Force est de constater que cette organisation a créé des réseaux très développés en France, a attiré l'attention du grand public et a réussi à sa manière à mettre sur la table un certain nombre de pratiques qui ont entraîné des actions juridiques, réglementaires et politiques. Cela dit, il ne faut pas oublier que son objectif reste l'élimination de l'élevage industriel et qu'elle s'y emploie en utilisant très consciemment et très habilement divers modes de pressions sur le monde économique. Au-delà du motif invoqué incidemment sur son site, les raisons derrière le choix de sa structure juridique, avec une association 1901 et une association de droit 1908, restent inconnues. L'inscription de L214 dans un groupe d'organisations d'autres pays qui visent des buts similaires et agissent notamment au niveau de l'Union Européenne, en renforce la légitimité et la visibilité. L'une de ces associations, CIWF, et son CEO semblent positionnés de façon centrale sur l'échiquier européen des ONG de défense des animaux.

Mais ce n'est qu'une partie des nuages qui s'accumulent devant la filière viande. Alors que nous imaginions traiter du cas d'une filière en proie à des activistes, nous découvrons une situation beaucoup plus complexe, probablement beaucoup plus grave, dans laquelle la question de la stratégie ou plutôt du vide stratégique est centrale. En 2017, plusieurs faisceaux s'entremêlent inextricablement : la filière française viande est affaiblie, désunie et elle est remise en cause au niveau sociétal ; des organisations militantes accélèrent leur communication et poussent leurs idées par tout un ensemble de levier dans la sphère publique ; un milliardaire figure de la finance internationale, Jeremy Coller, crée une initiative pour remettre en question l'élevage industriel, s'appuie sur deux ONG leaders, dont CIWF, pour fortement suggérer des standards aux poids lourds de l'agro-alimentaire mondial, et investit, avec bien d'autres, dans ce qui pourrait devenir de colossaux marchés de substitution de la viande, qu'il s'agisse de protéine animale ou végétale et enfin, des multinationales sont en train de mettre la main sur la génétique animale favorisés par une politique européenne libérale qui leur laissera le champ libre dès l'automne 2018.

Manifestement, des jeux d'influence sont à l'œuvre : des acteurs ont une vision du monde claire, une stratégie, ils ont défini des objectifs tactiques, disposent de moyens et ils déploient leurs actions pour agir sur le monde dans le sens qu'ils souhaitent. Ils s'adressent à différents types d'audience selon leur nature, leur message et l'effet qu'ils recherchent. Les intérêts et les objectifs d'un certain nombre d'entre eux convergent, les motifs qui poussent à l'action sont proclamés : un monde sans exploitation animale libre, la volonté d'intervenir sur des pratiques économiques, et le transfert des droits de propriété sur les espèces animales.

Dans de nombreux pays du monde, les entreprises qui opèrent dans la viande ainsi que leurs clients, de grandes firmes de l'agro-alimentaire, sont directement concernées par les

déviances dénoncées et les risques sanitaires soulignés par Jeremy Coller. Pour la filière viande française, la menace vient du fait que de nouveaux standards et de nouveaux produits vont émerger et deviendront un, peut-être le référentiel à l'échelle internationale. D'autant plus que là encore, l'objectif déclaré est bien à long terme de substituer l'élevage tel qu'on le connaît aujourd'hui par une production de produits totalement contrôlés par une poignée d'industriels mastodontes . Comment la filière viande française pourra-t-elle se positionner sur les marchés à l'international ? Comment pourra-t-elle défendre ses positions sur son marché domestique lorsque les produits de substitution seront mis sur le marché et que les esprits y auront été préparés ? Comment pourra-t-elle se défendre lorsque la Limousine, la Charolaise, et ses consœurs la Gasconne et la Blonde d'Aquitaine ne lui appartiendront plus ? Ce sont bien des enjeux d'ordre stratégique pour la filière que ces évolutions historiques soulèvent. Il est donc urgent d'apporter de l'organisation, de de l'anticipation et de s'armer d'un sens du collectif qui comme le soulignait en 2015 le rapport de situation de la filière bovins, sont des atouts qui font encore cruellement défaut.

La filière viande ne peut plus se cantonner à l'extinction des incendies allumés par L214 et ses pairs. Elle a déjà perdu la bataille de l'information. Elle doit vite se renforcer pour acquérir une puissance de frappe, une profondeur de champ d'analyse qui lui permette de remonter la chaîne des causalités et établir une stratégie moyen long terme pour la sauvegarde de ses terres, de ses animaux d'élevage, et de leur patrimoine génétique. Mais elle ne peut être seule sans ce combat : au moment où nous bouclons l'écriture de ce document, il est question de l'élargissement du décret Montebourg voulu par le premier ministre Edouard Philippe. Ce décret permet de protéger des secteurs clés de l'économie des investissements étrangers, mais il n'inclut pas ce secteur agro-alimentaire.

Pour conclure, cette mise en perspective fait émerger une réalité crue : dans un monde de plus en plus complexe, mondialisé, médiatique et instantané, le seul moyen de pérenniser son existence pour quelque entreprise ou secteur économique que ce soit est d'avoir une identité, une vision et une vraie stratégie intégrée. Ne pas en avoir est la meilleure façon pour une filière de ne pas identifier ses propres intérêts, ses faiblesses, de ne pas identifier ses opposants déclarés, et finalement de se faire balayer par un mouvement de fond et perdre une guerre dont elle n'avait pas pris conscience qu'elle était à sa porte.

## Annexes



*Les monstres gentils – texte d'Antoine Comiti*

*Ce week-end en Bretagne, au repas d'anniversaire du cousin, il y avait non pas un cochon grillé, mais deux cochons grillés. Leurs cadavres ont tourné au-dessus du feu pendant des heures, à quelques mètres des grandes tables disposées dans le jardin. Ils tournaient déjà lorsqu'on s'est dit « Bonjour, ça va bien, vous avez fait bonne route ? ». Ils tournaient aussi quand on a servi le cocktail trop alcoolisé aux fruits. Ils tournaient toujours quand j'ai donné à manger à Vincent son petit pot de potirons-carottes préféré. Ils tournaient encore quand les enfants se sont mis à jouer à côté d'eux : ballons, balançoires, tracteurs à pédales, « Grrrrr je suis un monstre ! Si je t'attrape, je te mange ! ».*

*Quand ils ont eu assez tourné, leurs corps ont été découpés en morceaux sur une grande table à tréteaux, placés dans de grands plats, puis passés et repassés aux cent invités. À ma table, en refusant maladroitement cette offrande, quelqu'un a dit : « Non merci, je ne mange pas de cadavre ». C'était moi. Les carafes de vin passaient et repassaient elles aussi. On a rempli mon verre. On s'est excusé qu'il ne vienne pas, comme moi, de Bordeaux. Je l'ai bien bu quand même. Sans trop savoir pourquoi. Pour m'égayer. Pour m'occuper. Pour faire un peu comme eux. On l'a rempli une nouvelle fois.*

*Le temps mettait de plus en plus de temps à passer. Il faisait chaud aussi. Les gens étaient de plus en plus gais. Comme c'était l'anniversaire du cousin, c'est à lui qu'ils ont apporté la tête du cochon pour lui faire sa fête. Le cousin fêtait ses quarante ans. C'est pour ça qu'on était là. C'est pour ça aussi que, quand on m'a demandé combien je donnais pour son cadeau, j'ai dit « quarante euros parce qu'il a quarante ans ». Donc ils lui ont apporté la tête du cochon. Je dis « ils » car je ne sais pas bien qui la lui a apportée, parce que moi je n'avais d'yeux que pour la tête du cochon. On voyait encore ses paupières – closes – malgré sa peau brûlée. Son air était très calme, comme s'il méditait. Sa tête était coupée un peu derrière les oreilles. Elle n'était pas tranchée bien nettement. On voyait des bouts de chair, ou peut-être des bouts d'os, qui dessinaient une forme irrégulière. Dans sa bouche ils ont enfoncé un verre, le fond en premier, laissant le haut du verre apparaître entre les lèvres ouvertes du cochon mort. Dans le verre ils ont versé du vin. Et puis ils ont dit au cousin qu'il devait le boire. À vrai dire je ne suis même plus sûr qu'ils le lui aient vraiment dit, car cela semblait aller de soi. Les gens riaient. Peut-être qu'ils chantaient aussi, je ne sais plus bien.*

*Le cousin et sa femme sont éleveurs de cochons. Leurs cochons, je crois que c'est surtout une employée spécialisée qui s'en occupe. Ils en ont changé parce que la précédente, ils m'ont dit qu'ils ne pouvaient pas lui faire confiance. À deux cents mètres du jardin, il y a deux grands hangars. Il y a quatre ans, ils m'avaient fait visiter le premier. Le premier, c'est celui où se trouvent des dizaines et des dizaines de truies dans des cages si petites qu'elles ne peuvent pas se retourner. Je n'ai pas visité le deuxième hangar, celui où on engraisse les porcelets nés de ces truies. Nous entendaient-ils faire la fête ? Sans doute pas, car ils n'ont pas de fenêtres, et la climatisation du hangar fait beaucoup de bruit. Il y a deux ou trois ans, la climatisation est tombée en panne un week-end. Le cousin a dit que ça avait été dur de voir tous ses animaux morts. Ça a dû lui faire bizarre en entrant dans ce hangar, bruyant d'habitude, que tout y soit calme, et de voir dans ces cages des truies transformées en cadavres, bien alignés les uns à côté des autres.*

*Donc, le cousin a fait ce qu'on attendait de lui : il a porté le verre de vin rouge à sa bouche, et comme le verre de vin était dans la bouche du cochon, c'était comme s'il embrassait le cochon mort sur la bouche. Certains criaient des encouragements, d'autres s'esclaffaient*

*bruyamment. Certains prenaient des photos. Je crois me souvenir qu'ils ont applaudi quand il a eu fini de boire le verre. Les gens riaient bien. Entre-temps, je m'étais levé du banc. Je sentais mon cœur battre très fort : on ne se contentait pas de l'avoir tué, de s'amuser à côté de son cadavre et de le manger, mais il fallait aussi qu'on humilie encore une fois ce cochon pourtant mort, comme on profane la tombe d'un juif inconnu.*

*Il y a une dizaine d'années, j'ai assisté à une corrida à Pampelune en Espagne. En voyant ce qu'on faisait subir au taureau, en ressentant qu'il s'agissait de quelque chose de grave, de sacrilège, je croyais percevoir un peu de l'émotion que les aficionados se payent en achetant leur billet. Mais en regardant autour de moi, je ne voyais plus que les buveurs de sangria qui chantaient à tue-tête les airs joyeux des fanfares des tribunes. Je croyais assister à une cérémonie de sacrifice animal, et j'étais dans les tribunes d'un stade de football.*

*En regardant le cousin embrasser cette tête de cadavre coupée, si mon cœur battait fort, je pense que c'est aussi que j'avais un peu peur : s'ils étaient capables de cela, ne pouvaient-ils pas faire aussi un peu n'importe quoi à un peu n'importe qui ?*

*Je regardais les enfants qui regardaient ce spectacle. Il y avait devant moi une petite fille de cinq ou six ans avec des cheveux longs et bouclés. J'ignore si Guillaume regardait aussi. Vincent, lui, dormait dans le salon. À l'abri.*

*Ils ont ensuite appelé la femme du cousin pour qu'elle vienne à son tour embrasser ce cadavre et boire de sa bouche le vin rouge sang.*

*Ensuite, je ne sais pas ce qu'ils ont fait, parce que je suis parti à pied.*

*Au moment où je passais le portail, Guillaume m'a rejoint en courant pour savoir où j'allais, et quand est-ce que je reviendrais. Il n'a pas demandé pourquoi je partais.*

*J'ai marché dans la campagne, arraché un panneau « chasse gardée », et me suis allongé deux heures dans un bosquet au bord d'un champ de vaches.*

*Quand je suis revenu parmi eux, ils étaient redevenus normaux. Ils mangeaient paisiblement de la tarte aux pommes normale, faite normalement d'œufs de poules survivant en cage et du lait des vaches dont on tue normalement les veaux pour les manger. Quand quelqu'un est revenu à la table, rigolard, avec la tête du cochon mort – le verre toujours enfoncé dans la bouche – je suis rentré dans la maison pour m'asseoir auprès de Vincent et le regarder dormir paisiblement en pensant qu'il avait eu de la chance d'être né humain.*

## Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

### Les pratiques et les outils de financement de l'entreprise agricole : pistes de réflexion

*Extrait du rapport « Etats des lieux et problématique Les pratiques et les outils de financement de l'entreprise agricole : analyse de l'existant et pistes de réflexion » - chambres d'agriculture Pays de la Loire*

Les outils de financement peu ou pas utilisés par l'entreprise agricole : pistes de réflexion			Exemples Acteurs
Outils	Principe	Intérêts	Limites
Credit vendeur	Echelonnement du paiement du prix d'acquisition au cédant	Soupeuse dans le bouclage du plan de financement Effet levier sur l'obtention de financements complémentaires	Risque de plus-value sur la cession Incitation fiscale insuffisante pour le cédant
Prêt d'honneur fonds interprofessionnels	Prêt d'honneur à taux $\ll 0$ jusqu'à 50 000 € (durée de 10 ans : 6 ans de différé puis remboursement du capital sur 4 ans) Prêt octroyé sous conditions à l'exploitant porteur d'un projet d'installation en viande bovine	Facilitation de l'installation en production viande bovine Effet levier sur l'obtention de financements complémentaires	Projet en cours de construction, porté par l'intermédiaire PdL
Prêt d'honneur plateforme d'initiative locale	Mission d'aider gracieusement les créateurs et les repreneurs d'entreprise en leur accordant un prêt d'honneur (5 à 20 000 €) à taux $\ll 0$ et de les accompagner	Effet levier sur l'obtention de financements complémentaires	Plates formes d'initiatives locales Associations loi 1901
Fonds d'investissement	Apport sous forme de fonds propres d'une partie des capitaux nécessaires à un projet d'installation ou de développement Convention tripartite entre l'exploitant, le fonds d'investissement et une structure intermédiaire	Report de l'amortissement du capital et allègement de la trésorerie Effet levier sur l'obtention de financements complémentaires	Intervention de tiers dans la gouvernance de l'exploitation Coût de la rentabilité attendue par l'investisseur (à nuancer selon les investisseurs) Vigilance sur les conditions de sortie du dispositif
Financement participatif ou crowdfunding	Technique de financement de projets d'entreprise utilisant internet comme canal de mise en relation entre les porteurs de projet et les investisseurs potentiels Trois formes d'apports : don pour don, participation aux fonds propres, prêt	Effet levier sur l'obtention de financements complémentaires Préparation et test de la crédibilité du projet	"Obligation" de se différencier des autres porteurs de projets : quelle articulation avec la dimension collective des filières agricoles ? Mimosas (don pour don)

Les outils de garantie peu ou pas utilisés par l'entreprise agricole : pistes de réflexion			Exemples Acteurs
Outils	Principe	Intérêts	Limites
Fonds de garantie public	Partage du risque de perte financière avec la banque sur des opérations de crédit en cas de faillite du porteur de projet Quotité de garantie de 40 à 70 % du montant du crédit selon les projets	Facilitateur de la réalisation de projet demandant des cap taux importants (réduction du risque de crédit pour les organismes bancaires)	Intervention en agriculture à partir de 750 000 € de CA (prévisé dans le cadre du plan de soutien à l'agriculture de juillet 2015) Coût de la commission
Fonds de garantie privé	Partage du risque de perte financière avec la banque sur des opérations de crédit en cas de faillite du porteur de projet Quotité maximale de garantie de 50 % du montant du crédit (variable selon les projets)	Pas de seuil d'intervention Facilitateur de la réalisation de projet demandant des garanties complémentaires	Coût de la commission SVAGI

Source : PEP Chambres d'Agriculture des Pays de la Loire d'après diverses sources

Extraits du site Internet du Journal Officiel – base des enregistrements d'associations

No d'annonce : **1078**

Paru le : **30/09/2017**

Association : **LIBÉRATION ANIMALE FRANCE**

Identification R.N.A. : **W662008563**

No de parution : **20170039**

Département (Région) : **Pyrénées-Orientales (Occitanie)**

Lieu parution : **Déclaration à la préfecture des Pyrénées-Orientales.**

Type d'annonce : **ASSOCIATION/CREATION**

Déclaration à la préfecture des Pyrénées-Orientales. **LIBÉRATION ANIMALE FRANCE**. *Objet* : promouvoir l'éthique de vie végétarienne ; protection animale et de la nature sous toutes ses formes ; défendre l'idée de l'antispécisme, c'est à dire que l'appartenance à une espèce n'est pas un critère pertinent pour justifier une discrimination ; défendre l'idée que les animaux ne doivent plus être considérés comme des objets exploitables à la discrétion de l'homme, en vertu de leur capacité à vouloir vivre et pouvoir souffrir ; sensibiliser la population à l'exploitation animale et à la protection de la nature ; faire découvrir les méthodes alternatives à l'exploitation animale, en informant et en aidant la population à changer ses comportements ; défendre et protéger la nature et la cause animale par tous moyens *Siège social* : 36, rue Michel Audiard, 66000 Perpignan. *Date de la déclaration* : 22 septembre 2017.

No d'annonce : **812**

Paru le : **30/05/2015**

Association : **ASSOCIATION L214.**

Identification R.N.A. : **W431000499**

No de parution : **20150022**

Département (Région) : **Haute-Loire (Auvergne-Rhône-Alpes)**

Lieu parution : **Déclaration à la sous-préfecture de Brioude.**

Type d'annonce : **ASSOCIATION/MODIFICATION**

Déclaration à la sous-préfecture de Brioude. **ASSOCIATION L214**. *Siège social* : Lachaud

Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

Curmilhac, 43300 Vissac-Auteyrac. *Transféré ; nouvelle adresse* : 11, boulevard Poincaré, 67000 Strasbourg. *Date de la déclaration* : 4 mai 2015.

No d'annonce : **2260**

Paru le : **06/12/2014**

Association : **L214 POUR LA DEFENSE DES ANIMAUX.**

No de parution : **20140049**

Département (Région) : **Haute-Loire (Auvergne-Rhône-Alpes)**

Lieu parution : **Déclaration à la préfecture de la Haute-Loire.**

Type d'annonce : **FONDS DE DOTATION/CREATION**

Déclaration à la préfecture de la Haute-Loire.

**L214 POUR LA DEFENSE DES ANIMAUX.**

*Objet* : participer à la reconnaissance de la sensibilité des animaux et des conséquences morales et pratiques qui en découlent ; le fonds de dotation soutient prioritairement les actions de l'association L214.

*Siège social* : ARSAC, Lachaud Curmilhac, 43300 Langeac.

*Durée pour laquelle le fonds de dotation est créé* : indéterminée.

*Date de la déclaration* : 12 novembre 2014.

No d'annonce : **843**

Paru le : **29/03/2008**

Association : **ASSOCIATION L214.**

Identification R.N.A. : **W431000499**

No de parution : **20080013**

Département (Région) : **Haute-Loire (Auvergne-Rhône-Alpes)**

Lieu parution : **Déclaration à la sous-préfecture de Brioude.**

Type d'annonce : **ASSOCIATION/CREATION**

Déclaration à la sous-préfecture de Brioude. **ASSOCIATION L214.** *Objet* : protéger et défendre les animaux utilisés pour fournir des biens de consommation, protéger et défendre les animaux utilisés pour l'expérimentation animale, pour les divertissements et, plus généralement, pour toutes les pratiques dans lesquelles ils sont potentiellement en souffrance, promouvoir une meilleure prise en compte des intérêts des animaux, c'est à dire des êtres sensibles, susciter et enrichir le débat sur la question animale par divers canaux (publication de documents, site Internet, organisation de réunions publiques etc), étudier et commenter les travaux scientifiques relatifs au bien-être des animaux dans les élevages, les textes juridiques s'y rapportant, ou d'autres réflexions concernant la condition animale et mettre ces informations à la disposition du public. *Siège social* : Lachaud Curmilhac, 43300 Vissac-Auteyrac. *Date de la déclaration* : 14 mars 2008.



Comment perdre une guerre économique : exemple de la filière viande en France

Sommaire du plan de la filière porcine suite aux EGalim 2017 (janvier 2018)



## SOMMAIRE

Préambule	5
<b>PLAN DE LA FILIERE PORCINE</b>	
<b>A – Renforcer la compétitivité de la filière porcine française et enrayer la baisse de la consommation</b>	7
<b>B – Proposer une nouvelle segmentation du marché du porc</b>	9
1 – Etoffer le porc standard : adosser une démarche de RSE au logo « Le Porc Français »	9
2 – Créer une nouvelle segmentation : critères qualitatifs supérieurs au socle de base Le Porc Français	11
3 – Développer des filières sous signes officiels de qualité : Agriculture Biologique, Label Rouge, IGP et AOP	12
4 – Développer des filières régionales : approche territoriale	14
<b>C – Améliorer l'offre proposée aux consommateurs</b>	17
1 – Encourager et accompagner l'innovation produit	17
2 – Renforcer les produits porcins dans la restauration collective	18
3 – Toujours mieux informer le consommateur : maintenir l'étiquetage de l'origine sur tous les produits	19
4 – Inscire pleinement la filière porcine dans une logique d'économie circulaire	20
<b>D – Consolider l'excellence de la filière porcine française</b>	21
1 – Assurer un renouvellement des éleveurs de porcs français, la reprise des entreprises de la filière et des magasins des artisans bouchers et charcutiers	21
2 - Assurer un haut niveau de sécurité sanitaire de la filière porcine française	22
3 - Poursuivre les avancées dans la baisse de l'utilisation des antibiotiques	24
4 – Mieux adapter l'offre aux demandes sur la qualité de la viande	25
5 - Mettre en place un plan énergie de la filière porcine française	26
6 - Conforter la recherche et développement pour préparer l'avenir de la filière porcine française	27
<b>E – Développer un plan stratégique export</b>	28
1 – Les différents marchés des produits français à l'export	28
2 – Approfondir la connaissance des marchés	29
3 – Améliorer l'accès aux marchés et favoriser l'ouverture de nouveaux marchés	29
4 – Créer une cellule d'accompagnement des PME à l'export	30
5 – Assurer une promotion des produits français à l'export	30
6 – Développer des collaborations avec les professionnels et les administrations des pays clients de la France	31
<b>F - Positionnement de la Filière Porcine Française au regard du droit de la concurrence</b>	32
1 – Volonté de mettre fin à la guerre des prix – encadrement des promotions – relèvement des seuils de revente à perte	32
2 – Organisation de l'amont	33
3 – Mécanisme de régulation des prix	33
4 – Stratégie de contractualisation	34
5 – Lancement d'une étude sur la formation du prix du porc aux différents stades de la filière	35
<b>G – Concertation avec les autres filières de l'agro-alimentaire et les associations représentant la société civile</b>	36
1 - Assurer une concertation avec les associations représentant la société civile	36
2 - Mener des actions communes avec d'autres filières	36
<b>Conclusion</b>	37
<b>Engagement des Organisations Professionnelles du secteur porcin</b>	39

**PLAN DE LA FILIERE VIANDE BOVINE FRANCAISE**

**Table des matières**

PARTIE I – LES CONSTATS SUR LA FILIERE VIANDE BOVINE .....	7
I.    Les évolutions de la production .....	7
a)  Une dynamique des cheptels relativement stable sur le moyen terme mais avec des variations ponctuelles qui impactent fortement les abattages et les prix.....	7
b)  Une demande très dynamique en maigre qui impacte l’engraissement en France .....	7
II.   Le marché intérieur et UE .....	8
III.  Le commerce extérieur .....	9
IV.  Organisation et structuration de la filière .....	9
PARTIE II – ORIENTATION DE LA FILIERE A L’HORIZON DE 10 ANS .....	10
I.    Les engagements communs à l’ensemble des filières d’INTERBEV .....	10
a)  Le Pacte pour un engagement sociétal : une volonté d’intégrer les enjeux sociétaux et les attentes citoyennes à la stratégie de la filière .....	10
b)  La recherche pour s’adapter et anticiper .....	11
c)  Les actions pour permettre à tous dans la chaîne de valeur de vivre dignement .....	11
d)  L’interprofession des filières, outil d’éducation et d’information .....	12
II.   La réponse de la filière viande bovine aux attentes du consommateur .....	12
a)  Les demandes consommateurs en France dans 10 ans .....	12
b)  L’adaptation à ces demandes.....	13
III.  La stratégie du commerce extérieur .....	15
a)  La mise en place d’un veille concurrentielle .....	15
b)  La valorisation de l’excellence française .....	15
c)  Une sécurisation sanitaire de nos animaux.....	16
IV.  La structuration des maillons de la filière pour améliorer la rentabilité .....	16
a)  Une nécessaire clarification des règles de la concurrence .....	16
b)  La valeur et sa répartition au sein de la filière .....	16
c)  Le soutien au renouvellement des générations .....	18
d)  Les outils productifs s’adaptent à la stratégie de filière .....	18
e)  La restauration hors domicile.....	19
f)  Devenir des animaux issus du troupeau laitier .....	20
g)  La nécessité de faire évoluer les méthodes d’attribution des niveaux de risque ESB .....	20
ANNEXE 1 – Détail sur les orientations génétiques .....	21

## Sommaire

Introduction .....	3
SWOT.....	7
Un triple enjeu .....	11
Les objectifs économiques de la filière.....	13
Le récapitulatif des engagements de la filière volaille de chair.....	15
Créer une interprofession volailles de chair .....	17
Investir à tous les maillons de la filière .....	19
Poursuivre le travail sur la BIOSECURITE .....	21
Répondre aux attentes sociétales.....	23
MOYENS .....	25
BESOINS.....	27
ANNEXES .....	29
Annexe n°1 : Une contractualisation efficace dans le secteur avicole.....	31
Annexe n°2 : Accord du 3 mai 2011 – Indicateurs pour la mise en œuvre de la contractualisation .....	33
Annexe n°3 : Signes de qualité .....	37
Annexe n°4 : Alimentation Animale .....	41
Annexe n°5 : Evaluation du Bien-être Animal .....	43
Annexe n°6 : Charte d’engagement de la filière volailles de chair sur l’usage raisonné des antibiotiques.....	47



## Bibliographie

<sup>1</sup> [https://www.omnescapital.com/sites/default/files/pressreleases/Omnes\\_MEDEF\\_21%2002%202018\\_final.pdf](https://www.omnescapital.com/sites/default/files/pressreleases/Omnes_MEDEF_21%2002%202018_final.pdf)

### L214 en action

<sup>2</sup> <http://animaux.l214.com/>

<sup>3</sup> <https://fr.wikipedia.org/wiki/L214>

<sup>4</sup> <http://www.20minutes.fr/societe/2078871-20170601-video-l214-o-affaires-abattoirs-revelees-association-dernieres-annees>

<sup>5</sup> <http://www.midilibre.fr/2017/05/30/nouveau-scandale-sanitaire-revele-par-l214-qui-interpelle-panzani,1514371.php>

<sup>6</sup> Avant le nouveau découpage du 1er janvier 2016, il y avait 27 régions en France

<sup>7</sup> <https://fermons-les-abattoirs.org/> et <https://www.l214.com/>

<sup>8</sup> <https://stop-foie-gras.com/> ou <http://abolir-la-viande.org/> et <http://www.lait-vache.info/>

<sup>9</sup> <https://www.politique-animaux.fr/>

### Déroute médiatique d'une filière

<sup>10</sup> [http://www.huffingtonpost.fr/2017/09/14/le-coup-de-colere-de-francois-ruffin-pendant-laudition-de-maxence-bigard-a-lassemblee\\_a\\_23209002/](http://www.huffingtonpost.fr/2017/09/14/le-coup-de-colere-de-francois-ruffin-pendant-laudition-de-maxence-bigard-a-lassemblee_a_23209002/)

<sup>11</sup> <https://www6.inra.fr/lit-ouest-territoires-elevage/>

<sup>12</sup> Jean-Baptiste Del Amo, *L214, une voix pour les animaux*, Paris, Arthaud, 2017

<sup>13</sup> <http://www.picard.fr/une-nouvelle-gamme-100-veggie-demain-tous-vegetariens.html>

<sup>14</sup> Jean-Baptiste Del Amo, *L214, une voix pour les animaux*, Paris, Arthaud, 2017

<sup>15</sup> <http://accept.ifip.asso.fr/index.php>

<sup>16</sup> Défendre la cause animale : trajectoires et modes d'action des militants

<sup>17</sup> <https://www.lesechos.fr/industrie-services/conso-distribution/030386542954-volailles-le-groupe-doux-dans-une-situation-alarmanche-selon-fo-2094735.php>

<sup>18</sup> <http://www.paysan-breton.fr/2017/07/repondre-aux-attentes-sur-le-bien-etre-animal/>

<sup>19</sup> <http://www.ouest-france.fr/economie/agriculture/assises-elevage-alimentation/terre-2017-rennes-le-monde-de-l-elevage-dialogue-avec-l-214-5239298>

### Une société qui change

<sup>20</sup> [http://controverses.mines-paristech.fr/public/promo15/promo15\\_G7/www.controverses-minesparistech-2.fr/\\_groupe7/index.html](http://controverses.mines-paristech.fr/public/promo15/promo15_G7/www.controverses-minesparistech-2.fr/_groupe7/index.html)

<sup>21</sup> <https://www.touteurope.eu/actualite/souffrance-animale-dans-les-abattoirs-quelles-reglementations-francaises-et-europeennes.html>

<sup>22</sup> <https://www.ouest-france.fr/economie/agriculture/bien-etre-animal-dans-les-elevages-l-europe-veut-renforcer-les-regles-4863378>

<sup>23</sup> L'état octroie une aide de 1,40€ par bulletin

<sup>24</sup> [https://www.sciencesetavenir.fr/nutrition/un-steak-artificiel-dans-nos-assiettes\\_101553](https://www.sciencesetavenir.fr/nutrition/un-steak-artificiel-dans-nos-assiettes_101553)

<sup>25</sup> <http://sciencepost.fr/2015/04/le-prix-du-hamburger-de-laboratoire-passe-de-250-000-10-e-en-2-ans/>

<sup>26</sup> <http://eelv.fr/bienvivre/deuxieme-partie-un-nouveau-rapport-a-la-nature-a-lanimal-et-au-vivant/2-respecter-lanimal/>

<sup>27</sup> <http://agriculture.gouv.fr/nouveau-plan-dactions-en-faveur-du-bien-etre-animal>

<sup>28</sup> <http://agriculture.gouv.fr/20-actions-prioritaires-en-faveur-du-bien-etre-animal>

<sup>29</sup> <http://www.elysee.fr/declarations/article/discours-du-president-de-la-republique-aux-etats-generaux-de-l-alimentation/>

<sup>30</sup> <http://agriculture.gouv.fr/egalim-discours-de-conclusion-du-premier-ministre-edouard-philippe>

### Les origines anglo-saxonnes du refus de l'exploitation animale

- 
- <sup>31</sup> Agulhon Maurice. Le sang des bêtes. Le problème de la protection des animaux en France au XIX<sup>ème</sup> siècle. In: *Romantisme*, 1981, n°31. Sings-pp. 81-110
- <sup>32</sup> [https://wikimonde.com/article/Peter\\_Singer](https://wikimonde.com/article/Peter_Singer)
- <sup>33</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Peter\\_Singer](https://fr.wikipedia.org/wiki/Peter_Singer)
- <sup>34</sup> [https://www.ted.com/talks/peter\\_singer\\_the\\_why\\_and\\_how\\_of\\_effective\\_altruism?language=fr#t-829099](https://www.ted.com/talks/peter_singer_the_why_and_how_of_effective_altruism?language=fr#t-829099)
- <sup>35</sup> Série de conférences organisées au niveau international par la fondation à but non lucratif américaine The Sapling foundation. Elle a pour but de diffuser des « idées qui valent la peine d'être diffusées »
- <sup>36</sup> [https://en.wikipedia.org/wiki/The\\_Most\\_Good\\_You\\_Can\\_Do](https://en.wikipedia.org/wiki/The_Most_Good_You_Can_Do)
- <sup>37</sup> <http://altruismefficacefrance.org/altruisme-efficace-en-bref/>
- <sup>38</sup> <https://animalcharityevaluators.org/charity-review/compassion-in-world-farming/>
- <sup>39</sup> <https://www.fondationdefrance.org/fr/parole-dexpert-venture-philanthropy>
- <sup>40</sup> La nouvelle philanthropie (ré)invente-t-elle un capitalisme solidaire ? Simina Lazar, IPRIS-IRIS / Printemps 2010
- <sup>41</sup> <http://www.cahiers-antispecistes.org/welfarisme/>
- <sup>42</sup> <http://www.directfood.net/>
- <sup>43</sup> <https://www.ciwf.fr/nous-connaître/faire-progresser-la-legislation/>
- <sup>44</sup> <http://www.fairr.org/bbfaw/>
- <sup>45</sup> <http://www.fairr.org/wp-content/uploads/BBFAW-2016-Report-High-Res-.pdf>
- <sup>46</sup> <http://www.ingridnewkirk.com/>
- <sup>47</sup> <https://www.peta.org/about-peta/milestones/>
- <sup>48</sup> <https://www.peta.org.uk/living/peta-vegan-homeware-awards-2017/>
- <sup>49</sup> <https://www.peta.org.uk/living/peta-fashion-awards-2017/>
- <sup>50</sup> <https://www.peta.org/features/vitro-meat-contest/>
- <sup>51</sup> [www.l214.com/fichiers/pdf/Foie-Gras-Plainte-UE-cages.pdf](http://www.l214.com/fichiers/pdf/Foie-Gras-Plainte-UE-cages.pdf)
- <sup>52</sup> <https://www.collercapital.com/financial-news-names-jeremy-coller-one-most-influential-financial-services>
- <sup>53</sup> [https://english.tau.ac.il/vision/coller\\_school\\_of\\_management\\_dedicated](https://english.tau.ac.il/vision/coller_school_of_management_dedicated)
- <sup>54</sup> <http://www.jeremycollerfoundation.org/about-us/>
- <sup>55</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=VP5Bx9BIOR0>
- <sup>56</sup> <https://www.lesechos.fr/tech-medias/hightech/0301819322793-didier-toubia-travaille-au-premier-steak-fabrique-en-laboratoire-2185268.php>
- <sup>57</sup> <https://www.unpri.org/news/jeremy-coller-foundation-report-illustrates-the-risks-to-investors-from-factory-farming>
- <sup>58</sup> <http://www.reuters.com/article/us-investors-food/investors-urge-food-companies-to-shift-from-meat-to-plants-idUSKCN11W0KH>
- <sup>59</sup> <http://www.fairr.org/wp-content/uploads/Jeremy-Coller-Responsible-Investor-presentation.pdf>
- <sup>60</sup> <https://www.theguardian.com/environment/2017/aug/14/asia-factory-farming-creating-global-health-risks-report-warns>
- <sup>61</sup> <https://www.theguardian.com/society/2016/apr/10/investors-fast-food-pub-chains-reduce-farm-antibiotics>
- <sup>62</sup> <https://www.ft.com/content/afff10fe-0b0c-11e7-97d1-5e720a26771b?mhq5j=e7>
- <sup>63</sup> <https://agfundernews.com/institutional-investors-unite-in-fight-against-antibiotic-use-in-livestock5722.html>
- <sup>64</sup> <https://www.omnescapital.com/fr/metiers-omnes-capital/capital-risque/financement-des-pme-societe-de-gestion.html>

### Militantisme en France : une longue histoire

- <sup>65</sup> <http://www.cahiers-antispecistes.org/presentation-de-la-revue/>
- <sup>66</sup> <http://david.olivier.name/fr/depart-des-cahiers-antispecistes>
- <sup>67</sup> <http://www.cahiers-antispecistes.org/le-specisme/>
- <sup>68</sup> <http://www.cahiers-antispecistes.org/numero/17/>
- <sup>69</sup> <http://www.cahiers-antispecistes.org/les-monstres-gentils/>
- <sup>70</sup> <http://www.cahiers-antispecistes.org/presentation-numero-39/>
- <sup>71</sup> <http://www.cahiers-antispecistes.org/demanteler-lindustrie-de-la-viande/>
- <sup>72</sup> Jean-Baptiste Del Amo, *L214, une voix pour les animaux*, Paris, Arthaud, 2017
- <sup>73</sup> <http://www.journal-officiel.gouv.fr/association/index.php? Mot clé Welfarm>
- <sup>74</sup> [http://www.journal-officiel.gouv.fr/publications/assoc/pdf/2014/0048/JOAFE\\_PDF\\_Unitaire\\_20140048\\_01572.pdf](http://www.journal-officiel.gouv.fr/publications/assoc/pdf/2014/0048/JOAFE_PDF_Unitaire_20140048_01572.pdf)
- <sup>75</sup> <http://fr.viadeo.com/fr/profile/leopoldine.charbonneaux>
- <sup>76</sup> 2011 Enregistrement de la société CIWF France - nomination de son dirigeant mandataire MME Amelie LEGRAND (adresse UK COMPASSION IN WORLD FARMING, MIL LANE RIVER COURT)

- <sup>77</sup> 2017 la société CIWF France est radiée du RCS <https://www.societe.com/societe/compassion-in-world-farming-531500718.html>
- <sup>78</sup> <https://stop-foie-gras.com/campagnes>
- <sup>79</sup> Jean-Baptiste Del Amo, *L214, une voix pour les animaux*, Paris, Arthaud, 2017
- <sup>80</sup> *ibid.*
- <sup>81</sup> <http://www.journal-officiel.gouv.fr/association/index.php?>
- <sup>82</sup> [http://fr.unionpedia.org/i/Association\\_de\\_droit\\_local\\_alsacien-mosellan](http://fr.unionpedia.org/i/Association_de_droit_local_alsacien-mosellan)
- <sup>83</sup> <http://www.associations.gouv.fr/le-droit-local-des-associations-en-alsace-moselle.html>
- <sup>84</sup> [http://www.fehap.fr/upload/docs/application/pdf/2014-11/tableau\\_comparatif\\_-\\_24102014\\_v2\\_version\\_envoyee\\_2014-11-04\\_12-39-35\\_405.pdf](http://www.fehap.fr/upload/docs/application/pdf/2014-11/tableau_comparatif_-_24102014_v2_version_envoyee_2014-11-04_12-39-35_405.pdf)
- <sup>85</sup> <https://www.lesinrocks.com/2016/03/29/actualite/brigitte-gothierye-militante-trembler-lindustrie-de-viande-11815912/>
- <sup>86</sup> <http://www.ouest-france.fr/economie/agriculture/l-association-l-214-veut-abolir-les-elevages-et-la-viande-5098804>
- <sup>87</sup> <http://www.la-croix.com/Economie/France/L-association-L214-monte-front-contre-elevage-industriel-2016-06-29-1200772334>
- <sup>88</sup> <http://www.leprogres.fr/ain/2016/08/01/l214-l-association-lyonnaise-qui-fait-trembler-les-abattoirs>
- <sup>89</sup> <http://www.lavoixdunord.fr/132078/article/2017-03-14/l214-les-nouveaux-ennemis-des-abattoirs>
- <sup>90</sup> <http://www.ouest-france.fr/economie/agriculture/assises-elevage-alimentation/terre-2017-rennes-le-monde-de-l-elevage-dialogue-avec-l-214-5239298>
- <sup>91</sup> <http://www.lesinrocks.com/2017/09/08/actualite/le-debat-sur-le-droit-des-animaux-est-profondement-de-gauche-11982353/>
- <sup>92</sup> <https://welfarm.fr/pdf/Rapport%20annuel%20WELFARM%202016.pdf>
- <sup>93</sup> <http://269liberationanimale.fr/fr/presentation-association/>
- <sup>94</sup> <https://www.269life-france.org/>
- <sup>95</sup> <http://www.269life.com/#&panel1-1>
- <sup>96</sup> <http://www.philomag.com/lactu/portraits/tiphaine-lagarde-une-justiciere-au-service-des-animaux-24911>
- <sup>97</sup> <http://laterredabord.fr/?cat=15>
- <sup>98</sup> <http://laterredabord.fr/?p=23586>
- <sup>99</sup> Viviane Tchernonog, « Le secteur associatif et son financement », Informations sociales 2012/4 (n° 172), p.11-18

### Sortir du vide stratégique

- <sup>100</sup> Technologie de la viande et des produits carnés / Jean-Paul Girard / Paris [FRA] : Lavoisier (1988)
- <sup>101</sup> La diversité des exploitations professionnelles du type bovins-viande dans l'Union européenne. Vincent Chatellier, Hervé Guyomard et Katell Le Bris.
- <sup>102</sup> Business France en partenariat avec COOP- la filière viande en 10 points clés
- <sup>103</sup> <http://idele.fr/tendances-285/viande-ovine.html>
- <sup>104</sup> CGAAER – INAPORC- l'interprofession de la filière porcine. Rapport n° 16054-2-1
- <sup>105</sup> <http://www.la-viande.fr/environnement-ethique/atlas-elevage-herbivore/filieres-sources-economie-emploi/animal-viande-ensemble-metiers>
- <sup>106</sup> *ibid.*
- <sup>107</sup> <http://www.ouest-france.fr/economie/agriculture/aveltis-et-prestor-sous-la-meme-banniere-5243321>
- <sup>108</sup> <https://www.triskalia.fr/actualites/daucy-triskalia-nouveau-projet-agroalimentaire-cooperatif-breton/>
- <sup>109</sup> <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/R8417A12.pdf>
- <sup>110</sup> [https://www.senat.fr/europe/textes\\_europeens/e12470.pdf](https://www.senat.fr/europe/textes_europeens/e12470.pdf)
- <sup>111</sup> <https://www.touteleurope.eu/actualite/budget-de-l-ue-a-qui-profite-la-pac.html>
- <sup>112</sup> <http://agriculture.gouv.fr/egalim-les-plans-de-filieres>
- <sup>113</sup> [https://www.pwc.fr/fr/assets/files/pdf/2015/09/pwc\\_synthese\\_etude\\_coop\\_agricoles.pdf](https://www.pwc.fr/fr/assets/files/pdf/2015/09/pwc_synthese_etude_coop_agricoles.pdf)
- <sup>114</sup> [http://www.lemonde.fr/festival/article/2017/09/11/pourquoi-nous-consommons-de-moins-en-moins-de-viande\\_5184067\\_4415198.html?xtmc=vegan&xtcr=1](http://www.lemonde.fr/festival/article/2017/09/11/pourquoi-nous-consommons-de-moins-en-moins-de-viande_5184067_4415198.html?xtmc=vegan&xtcr=1)
- <sup>115</sup> <http://www.ouestfrance.fr/leditiondusoir/data/8527/reader/reader.html?t=1505231218225#!preferred/1/package/8527/pub/11768/page/4>
- <sup>116</sup> <https://www.lesechos.fr/finance-marches/marches-financiers/030506952167-cargill-investit-dans-la-viande-artificielle-2109461.php>
- <sup>117</sup> <http://bfmbusiness.bfmtv.com/entreprise/bill-gates-et-richard-branson-investissent-dans-la-viande-du-futur-1244134.html>
- <sup>118</sup> [https://www.econexus.info/sites/econexus/files/Agropoly\\_Econexus\\_BerneDeclaration\\_wide-format.pdf](https://www.econexus.info/sites/econexus/files/Agropoly_Econexus_BerneDeclaration_wide-format.pdf)

<sup>119</sup> <https://fr.wikipedia.org/wiki/Monsanto>

<sup>120</sup> [http://www.pastoralpeoples.org/docs/livestock\\_genetics\\_de.pdf](http://www.pastoralpeoples.org/docs/livestock_genetics_de.pdf)

<sup>121</sup> <http://www.fairr.org/event/future-food-investment-risks-opportunities/>

<sup>122</sup> <http://www.fairr.org/about-fairr/>

<sup>123</sup> <http://www.fairr.org/bbfaw/>

<sup>124</sup> <https://www.cbinsights.com/research/future-of-meat-industrial-farming/>

<sup>125</sup> <http://www.extinctionconference.com/events/compassion-in-world-farming-extinction-and-livestock-conference/speakers-4fb97cae0f154b88837d534eefb7a171.aspx>

<sup>126</sup> <http://www.fairr.org/event/future-food-investment-risks-opportunities/>